



LE 21 JANVIER COMMENCERA LA SESSION PROVINCIALE

Par Roger Bruneau

La prochaine session provinciale débutera le 21 janvier 1965, annonce le Premier ministre Jean Lesage. Il s'agira de la quatrième session de la 27e Législature du Québec.

Deux jeunes députés, élus lors des élections partielles du 5 octobre dernier, se partageront la responsabilité de proposer l'Adresse en réponse au Discours du Trône et de secondar la proposition. Il s'agit dans le premier cas de M. Jacques Bernier, député de Matane, et dans l'autre cas, de M. Francis O'Farrell, député de Dorchester.

A la Chambre haute, le proposeur et secondar de l'Adresse seront aussi deux nouvelles figures de cette institution législative, soit MM. Lionel Bertrand, représentant de la division des Milles Isles et M. Georges O'Reilly, représentant de la division de La Durantaye.

En annonçant la date de l'ouverture de la session hier, le Premier ministre a souligné que le programme législatif sera extrêmement chargé.

Personne n'en doutera si on se souvient des nombreux projets de loi qui doivent être présentés aux chambres.

Travaux

Lors d'un dîner bénéfice de la Fédération libérale, à Montréal, à la fin de novembre, le Premier ministre a souligné quelques-uns des projets de lois qu'on se propose de présenter aux chambres.

Le plus important sera sans doute celui se rapportant à la sidérurgie.

Le dernier rapport de la Commission Paré sera donné sans doute lieu à des amendements à des lois existantes et à la présentation de nouveaux projets de lois.

A la suite des dispositions qui seront alors adoptées par Ottawa, concernant la caisse de retraite, le Québec devra voir à instituer sa propre caisse suivant les projets déjà énoncés.

Un rapport avait été présenté en mars 1962, par la commission chargée de revoir le Code de procédure civile et de faire des suggestions pour l'amender. La refonte de ce Code pourrait venir à la prochaine session.

2 élections partielles

Par Roger Bruneau

Des élections partielles auront lieu dans les comtés de Saint-Maurice et de Terrebonne, le 18 janvier prochain.

C'est ce qu'a annoncé le Premier ministre Jean Lesage en annonçant l'émission des brevets.

On sait que le siège de Terrebonne est devenu vacant récemment, lorsque le député Lionel Bertrand a été nommé conseiller législatif.

Le siège de Saint-Maurice est vacant depuis la démission de M. René Hamel qui a été nommé juge de la Cour supérieure de Saint-Maurice.

Rappelons que des élections partielles ont eu lieu dans quatre comtés, Saguenay, Matane, Dorchester et Verdun, le 5 octobre dernier.

A la fin de la dernière session, le chef de l'Opposition M. Daniel Johnson avait protesté du temps qu'on mettait à tenir des élections partielles dans ces quatre comtés. Le Premier ministre avait alors promis que tous les sièges vacants seraient occupés à l'ouverture de la prochaine session.

Cependant, c'est après les élections partielles du 5 octobre dernier que les sièges de Terrebonne et Saint-Maurice sont devenus vacants.

En décrétant des élections dans ces comtés le 18 janvier, le premier ministre respecte l'engagement qu'il avait pris à la fin de la dernière session.

La Loi des mines subira sans doute une révision. Celle-ci est attendue depuis près de deux ans déjà.

On continuera aussi l'étude du Code du travail. On sait à ce sujet, qu'on se propose de présenter en Chambre, un projet de loi pour régir la fonction publique. C'est à ce travail que s'applique le ministère du Travail en collaboration avec le Syndicat des fonctionnaires élu lundi dernier.

La loi de la censure du cinéma a causé de nombreux commentaires depuis quelques années. C'est une loi qui date déjà de plusieurs décennies et on se propose de l'amender depuis longtemps. Ce projet sera sans doute présenté à la session qui s'ouvrira le 21 janvier.

A la suite des élections partielles du 5 octobre dernier, on a pu constater certains impensables dans la nouvelle Loi électorale qui était alors mise à l'essai pour la première fois depuis son adoption par les Chambres en 1963. Par la suite le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson a déclaré qu'il proposera sans doute des amendements à la loi.

La Législature touchera probablement aussi, au cours de la session, un nouvel aspect des droits juridiques de la femme mariée. La commission qui enquête sur cette question doit présenter un rapport concernant la communauté de biens et autres sujets devant s'y rattacher. Le projet de loi pourrait être déposé en 1965.

De même qu'on le fait à chaque année, un des premiers projets de loi sera celui qui modifie la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation, mieux connu sous le nom de Régie des Loyers. Dans les dernières années, ce projet de loi a été prolongé d'une année à chaque session. Même si on devait abolir cette loi il faudrait encore un projet de loi pour l'abroger.

Québec

La prochaine session sera aussi des plus importantes pour la Cité de Québec. A la suite de l'enquête sylvestre sur le système administratif de la Cité de Québec, il fut résolu d'amender la Charte de la Ville Capitale. Ce sont des réformes profondes que suggère la Commission, et on se souvient des déclarations du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, qui se propose de suivre les recommandations de la Commission qu'ensuivra la lettre. Il propose même de donner la forme de loi à cette nouvelle charte comme exemple pour les municipalités de 50,000 âmes et plus.

Autres

Limitons-nous à cette revue pour faire comprendre que la prochaine session sera l'une des plus actives. Nous pourrions mentionner encore de nombreux projets de lois qu'on pourrait présenter à la prochaine session, comme les lois amendant le Code municipal, touchant à divers ministères, Santé, Famille et Bien-Être social, et autres.

Il y avait autrefois une tradition qui disait que la session était chargée une fois sur deux seulement, et qu'elle était "cruée" une fois sur deux également. Cette tradition ne sera certainement pas suivie à la prochaine session, pas plus qu'elle ne l'a été depuis 1960.

En page 22
reportage
illustré
du voyage
de Paul VI
en Inde



● BOMBAY Inde (Cablephoto UPI) — Une foule estimée à environ deux millions et demi de personnes a fait un accueil triomphal au pape Paul VI à l'arrivée de ce dernier. Auparavant l'Inde n'avait jamais ovationné si chaleureusement un personnage civil ou religieux. Cette photo montre le geste enthousiaste d'un Indien qui tend le bras pour toucher le pape. Le Saint Père est à Bombay pour le congrès eucharistique international.



● OTTAWA (Téléphoto UPI) — Le juge Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour Supérieure, division de l'est, est rendu dans la capitale fédérale où il fait ses préparatifs en vue de l'enquête dont le sujet est la corruption et le chantage à certains paliers du gouvernement fédéral. Le juge Dorion s'entretiendra avec le premier ministre. Il annoncera ensuite le lieu et la date de l'enquête.

Enquête le 15 décembre

OTTAWA (P.C.) — Le juge en chef de la Cour Supérieure du Québec, M. Frédéric Dorion, a émis hier l'espoir de commencer le 15 décembre les audiences relatives à l'enquête qu'il doit mener sur les accusations de tentative de corruption et d'intimidation portées contre deux adjoints de ministres fédéraux.

M. Dorion est arrivé à Ottawa mardi en vue de mettre à point les questions administratives ayant trait à la procédure à suivre dans l'enquête qui sera appelée "enquête publique spéciale 1964".

M. Dorion a également rencontré le premier ministre Pearson mardi après-midi, et a annoncé hier les nominations suivantes: avocat de la commission, Me André Desjardins; secrétaire, Me Nicol Henry, et sténographe, M. Oscar Boisjoly, tous trois de la ville de Québec.

Dans un communiqué remis à la presse, le juge Dorion déclare que "toutes les personnes intéressées pourront choisir leur propre avocat et aucun d'eux aura le droit d'assister à toutes les audiences".

"Je saurais gré à tous ceux qui désirent être représentés devant la commission de nommer leurs propres avocats avant la fin de semaine afin que ceux-ci puissent participer à la conférence que j'aimerais avoir avec eux mercredi prochain, le 9 décembre, à 11 heures du matin".

M. Dorion reviendra à Ottawa mercredi prochain afin de s'entretenir "avec les avocats de tous ceux qui pourraient être mis en cause, discuter avec eux des questions de procédure et fixer la date des séances au cours du mois de décembre. J'espère pouvoir commencer les audiences le 15 et nous nous efforcerons de procéder avec toute la diligence possible".

M. Dorion a fait savoir que ces audiences auront lieu à la salle d'audience de la Commission des transports, à la gare Union d'Ottawa, et commenceront à 10 heures du matin.

Les accusations

L'enquête a été ordonnée par le gouvernement à la suite d'accusations portées par M. Erik Nielsen PC—Yukon contre M. Raymond Denis, ancien chef du cabinet du ministre de l'Immigration, M. René Tremblay, qui aurait offert \$20,000 à un avocat montrealais, Me Pierre Lamontagne, afin qu'il ne s'oppose pas à un cautionnement demandé par M. Lucien Rivard, de Montréal, requis aux Etats-Unis pour répondre à une accusation de contrebande de stupéfiants.

Les autorités américaines relient ces agissements au syndicat du crime connu sous le nom de mafia.

Selon M. Nielsen, M. Guy Lord, ancien chef du cabinet du ministre de la Justice, M. Guy Favreau, aurait également fait des démarches en ce sens, déclarant que Me Lamontagne risquait de perdre les contrats légaux du gouvernement.

M. Lord, actuellement à Londres, a formellement nié l'accusation.

M. Guy Rouleau L.—Dollard a demandé de son côté d'être relevé de ses fonctions de secrétaire parlementaire du premier ministre à cause de la part qu'il aurait aussi prise dans cette affaire.

Enfin, M. André Letendre, actuel chef de cabinet de M. Favreau, aurait également communiqué avec Me Lamontagne au sujet de ce cautionnement demandé par Rivard et son nom serait mentionné dans le rapport préparé par la Gendarmerie royale du Canada.

Le mauvais temps dans les provinces maritimes

5 navires en détresse, 2 pêcheurs disparus et 18 marins rescapés

HALIFAX (P.C.) — Au moins cinq navires en détresse, deux pêcheurs disparus, 18 marins rescapés. Telle était la situation hier soir alors que des vents très forts et des vagues gigantesques s'abattaient sur le littoral des provinces maritimes, à la suite de la tempête de neige de mardi.

Le Nouveau-Brunswick, enseveli sous deux pieds de neige, s'efforce de dégager ses routes de la neige.

La tempête de l'Atlantique, qui a pris la proportion d'un ouragan, a brisé un navire et en a laissé trois autres, avec 56 hommes à bord, dans des situations dangereuses, à des degrés divers. Un cinquième navire, le pétrolier norvégien de 12,744 tonnes, le Belfast, s'est échoué dans le port de Charlottetown.

Les dégâts causés aux ars de pêche et à la propriété, dont quelque 250,000 trappes à homard, installées lundi autour de la côte méridionale de la Nouvelle-Ecosse, sont évalués dans les centaines de milliers de dollars.

Le centre du Nouveau-Brunswick offre le spectacle d'une circulation paralysée et de municipalités isolées.

Navire échoué

Le capitaine George Pateras, âgé de 28 ans, et l'équipage de 17 hommes du navire libérien de 2,828 tonnes, le Fury, ont échappé à la mort lors-

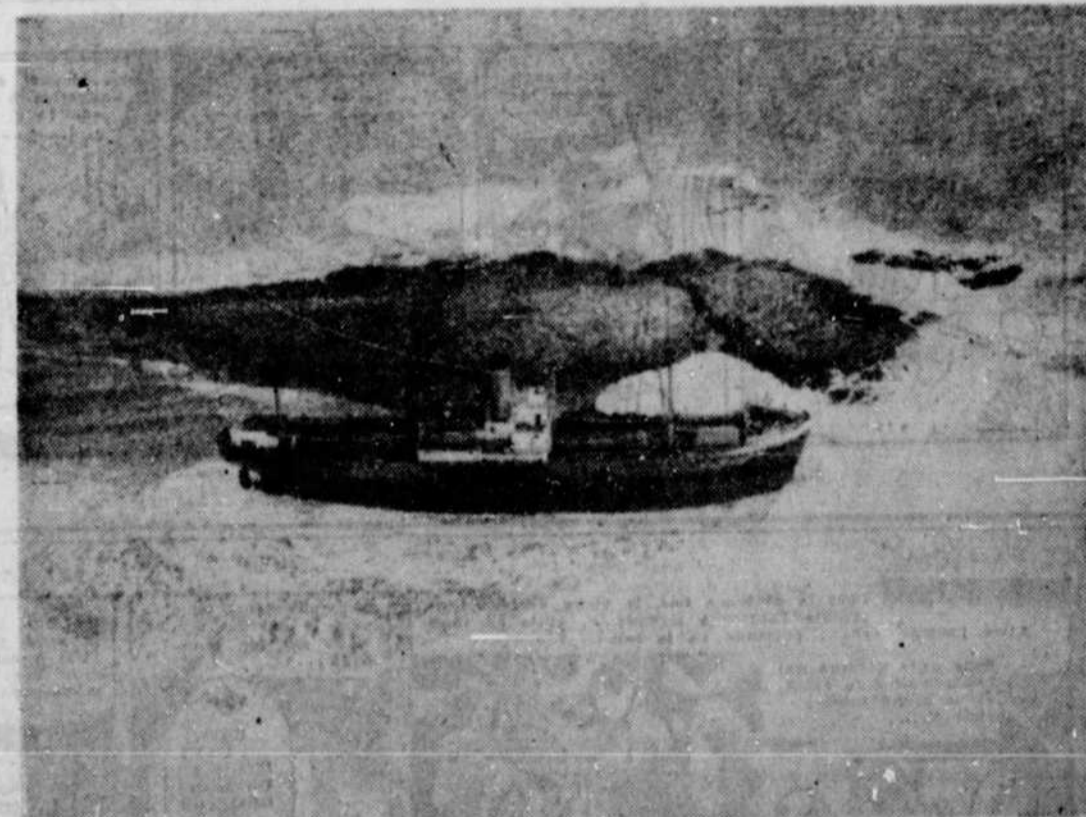
que leur navire s'est échoué à Barachois, à 95 milles à l'est de Halifax.

Le Fury, l'ancien navire canadien Novaport, s'est échoué près de l'embouchure de la rivière Ste-Marie mardi, lorsque ses ancres et son moteur ont empêché que des vents de 90 milles à l'heure ne le pousse vers le rivage.

L'équipage s'est rendu à terre hier lorsque le navire a été laissé à sec, à marée basse. Quelques heures après leur départ, des vagues gigantesques ont de nouveau commencé à balayer le navire échoué.

Le capitaine Pateras a dit que les quatre cales et la chambre des moteurs ont été inondées et le navire sera probablement une perte totale.

On commence à craindre quant au sort des pêcheurs de homards Philman Quinlan et James Smith. Quatre avions de la marine ont effectué des recherches durant toute la journée afin de retrouver leur embarcation de 38 pieds, le "Jean and Judy", à la dérive depuis lundi à l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse.



● HALIFAX (Téléphoto UPI) — Le cargo libérien de 3,800 tonnes le "Fury" s'est échoué sur un banc de sable dans la baie Ste-Marie. Dix-huit membres d'équipage ont profité de la marée basse pour se rendre à terre à pied. Entre temps, le vent a diminué de force et la mer est redevenue plus calme.

Chronique parlementaire
Par
Jean
Charpentier

Le désir d'être craint et celui d'être aimé sans doute ne sont pas tout à fait inconciliables. Même avec l'air altier, le ton tranchant, le non allemand et les autres antécédents de M. Claude Wagner. Mais le moins qu'on puisse dire est que cela pose un rude défi.

En sa qualité de procureur général du Québec, M. Wagner se doit certes d'être craint, la crainte étant, dit-on, le début de la sagesse. De ce côté, il est comblé. Comme

Le désir d'être craint et aimé

il se plaît à le relater, les principaux chefs de la pégre avaient fui la province avant même sa nomination à ce poste où sa réputation de sévérité l'avait précédé.

Ce qui lui plaît moins, car M. Wagner n'oublie pas qu'il est aussi un homme politique, c'est d'inspirer une sainte frousse à toute la province.

C'est donc pour corriger cette impression, "pour leur livrer un autre aspect de lui-même", que M. Wagner adressait hier la parole au Cercle national des journalistes d'Ottawa. On ne peut pas dire que le résultat ait été concluant. Même s'il avait parlé de la philosophie proustienne ou de la culture des violettes, son ton catégorique,

son débit saccadé, en somme son style Führer le classait irrémédiablement dans la catégorie des "durs".

En réalité, les journalistes auraient préféré qu'il traitât de la pégre, du terrorisme ou de la police, bref, d'une question de son ressort.

Mais au lieu de cela, M. Wagner avait choisi la liberté de la presse. Il commença par rappeler à ses auditeurs, pour la plupart courriéristes parlementaires, qu'ils n'ont pas à payer de loyer pour leurs bureaux du parlement depuis lesquels "ils rendent jugement sur tous et chacun".

Qu'ils sont humains, faillibles, victimes de préjugés et capables d'erreurs. Attaquant enfin le vif du sujet il

rappela que la liberté de la presse n'est point absolue, mais qu'elle est soumise aux lois sur la libelle, la sédition et l'obscénité. Que la presse enfin ne doit pas détruire l'ordre social qu'elle tente de perfectionner. A ce sujet, il estima qu'étant donné le contexte politique actuel, la presse devrait "en quelque sorte développer un nouveau sens des proportions pour ce qui est significatif et constructif et pour ce qui est dangereux et destructeur dans leur discussion des idées et la description des événements".

Enfin, il revint à la charge contre les journalistes qui ont accentué les tensions entourant la visite royale pour en fausser ensuite le reportage.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Commission royale d'enquête pour étudier les modifications à apporter à la constitution (Balcer)

OTTAWA (P.C.). — M. Léon Balcer a suggéré hier midi la création d'une commission royale qui serait chargée d'étudier les modifications à apporter à la constitution canadienne.

Parlant devant les membres du club Richelieu de la capitale canadienne, le chef des conservateurs du Québec et député de Trois-Rivières a émis la crainte qu'à la suite de la décision de rapatrier la constitution, "des modifications ou d'autres amendements seront

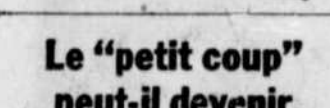
apportés lors d'une série de conférences fédérales-provinciales où l'on s'attendra à ce que les premiers ministres, qui sont tous des hommes d'Etat harassés, prennent des décisions très compliquées en quelques heures sous les pressions de la vie politique".

"Je proposerais au lieu de ce cela une commission royale. Certains d'entre vous vont peut-être dire que nos gouvernements ont poussé trop loin l'utilisation des commissions royales, mais je crois que l'importance du sujet devrait justifier cette fois la création d'une telle commission".

M. Balcer estime que les membres de cette commission devraient être nommés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et devraient être choisis parmi les meilleurs spécialistes en droit constitutionnel, les meilleurs juristes, les meilleurs historiens et les meilleurs économistes du pays, selon une répartition représentative des cultures et des régions du Canada.

enchiffrement

L'onguent Mentholatum aide à soulager rapidement l'enchiffrement, ce qui permet de respirer plus facilement. Soulage la respiration pénible par la toux. Calme les membranes endolories et sensibles.



Le "petit coup" peut-il devenir alcoolisme?

Quels sont les signes précurseurs de l'alcoolisme? Que faut-il penser des cocktails avant le repas du midi? Y a-t-il plus d'hommes que de femmes chez les alcooliques? Ne peut-on se guérir que par une abstinence complète? Vous trouverez dans SELECTION du Reader's Digest de décembre les réponses pertinentes d'un spécialiste aux questions que l'on pose le plus fréquemment sur l'usage des boissons alcooliques. Achetez SELECTION aujourd'hui!

Wagner en vacances en Amérique du Sud

Le Procureur-général, Me Claude Wagner prendra des vacances en Amérique du sud avant la période des Fêtes de Noël et du Nouvel An.

Il partira samedi prochain le 5 décembre, pour ne revenir à ses bureaux que le 20 décembre.

Conclusion du rapport de l'Office de l'aménagement rural

Image d'extrême pauvreté dans les milieux ruraux

Victoria de Los Angeles, soprano du Metropolitan

Par JEAN ROYER

L'art vocal était servi généreusement, hier soir, par un récital de madame Victoria de Los Angeles, de l'Opéra Metropolitan de New York.

Ce récital, qui sera présenté sur les ondes de Radio-Canada le 16 décembre prochain, a réuni une foule fort nombreuse de mélomanes québécois dans l'amphithéâtre du Grand Séminaire, où l'acoustique est d'ailleurs d'une perfection unique à Québec.

Possédant une voix riche, madame de Los Angeles sait en user toutes les possibilités avec un art raffiné procédant d'un goût et d'un sens musical sûrs.

C'est pourquoi les interprétations du soprano de l'Opéra new-yorkais atteignent souvent à une pure beauté cristalline, comme dégagées de l'écriture musicale.

La voix de madame de Los Angeles se prête moins à l'intensité des élan romantiques qu'à la vigueur d'une fière mélodie de Haendel, qu'à la délicate tendresse ou la légèreté amusée de certains lieder de Schubert et Brahms.

Si le soprano fait preuve de virtuosité, on lui reconnaît également de grandes qualités d'expression vocale, un sens de la mesure, de la nuance et de la ponctuation qui tient du grand art, en particulier dans l'interprétation des mélodies de Faure: "Les Berceaux" et "Clair de lune".

Dans la dernière partie de son récital, hier soir, l'artiste d'origine espagnole a offert un choix des mélodies les plus brillantes de musiciens de son pays. Avec toute sa virtuosité et sa sensibilité, madame de Los Angeles a chanté, de joie, la fraîcheur des "tonadillas" de Granados, la poésie des mélodies de Vives et la plénitude de la musique de Manuel de Falla. Et il y avait, dans ces interprétations de madame de Los Angeles, une passion qui transcendait les seules vertus de l'art.

Madame Victoria de Los Angeles est une artiste accomplie et sûrement l'une des voix les plus attachantes et remarquables du monde lyrique. Son art est équilibré, d'une beauté classique, à la fois intelligent et sensible, sans jamais d'excès, ciselé avec une finesse musicale qui se refuse tout éclat. La voix ne cherche pas à s'imposer à l'oeuvre mais à la servir dans une discrète perfection.

L'artiste du Metropolitan était accompagnée au piano par M. Paul Berl, dont le jeu manquait, lui, de discrétion à plusieurs moments. L'on aurait apprécié un accompagnement plus nuancé et plus effacé, plus sensible aussi et moins technique.

Par Alex MORIN

OTTAWA. — (P. C.) — Il ressort une image d'extrême pauvreté du dernier rapport publié par l'Office de l'aménagement rural et du développement agricole ARDA.

Ce rapport termine trois années de recherches effectuées par les fonctionnaires fédéraux au cours du stage initial de la campagne fédérale-provinciale destinée à combattre les revenus peu élevés dans les régions situées en dehors des cités et des villes.

Lors d'une conférence fédérale provinciale tenue à Montréal la semaine dernière, on a posé la base du prochain stage de cinq ans qui s'attaquera au problème auquel le gouvernement fédéral a consacré \$175,000,000.

Le ministre des Forêts, M. Sauvé, qui a chargé du programme ARDA, a déclaré que

les revenus peu élevés des campagnes "ou, comme le problème est communément et souvent désigné, la pauvreté rurale en Canada... doit intéresser non seulement les gens de certaines sphères, mais tous les Canadiens".

Bien que les causes du problème soient extrêmement complexes, M. Sauvé a déclaré que l'ARDA est de plus en plus convaincu que l'éducation est le facteur le plus important parmi les causes de la pauvreté et celui qui nous permettra éventuellement de briser le cercle vicieux une fois pour toute.

Données numériques

Les recherches de l'ARDA révèlent que toutes les provinces sont touchées par les revenus peu élevés et le manque d'instruction.

Voici quelques données nationales pour les régions rurales de moins de 1,000 habitants:

— 22 pour cent de familles vivant des revenus de la ferme ont un salaire inférieur à \$2,500 par année.

— 43 pour cent des familles rurales vivant de revenus autres que ceux de la ferme, reçoivent moins que \$3,000 par année.

— 32 pour cent des salariés des régions rurales qui ne travaillent pas et ne vivent pas sur les fermes, gagnent moins de \$2,000.

— 20 pour cent des Canadiens habitant les campagnes, et qui ont atteint et dépassé l'âge de fréquenter l'école, n'ont qu'une quatrième année.

— 64 pour cent de la population rurale, ayant atteint ou dépassé l'âge scolaire, n'ont qu'une huitième année.

D'après la définition de l'ARDA, une ferme à bas revenu est celle dont la valeur capitale est moindre que \$25,000, dont les ventes annuelles brutes des produits agricoles sont inférieures à \$2,500 et où le fermier n'est pas employé plus de 25 jours par année à un autre emploi. Vingt-deux pour cent des familles vivant sur des fermes, soit 95,410, tombent dans cette catégorie.

Décès de M. D. Ancil

Lévis. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er décembre est décédé M. Dominique Ancil époux de dame Gabrielle Géliveau demeurant à 70, rue St-Onésime.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils, filles, beaux-fils: M. et Mme Hatton, Acapulco; MM. Jean-Guy Gilles et Michel Ancil, Lévis; ses frères, sœurs, beaux frères et belles-sœurs: Mme Yve Roger Meloche, Montréal; Miles Gaby et Jeannette Ancil, Rivière-du-Loup; M. et Mme Roland Ancil; Mme Yve Maurice Ancil, Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon, Limitée, 269, rue St-Georges, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Maire.

Informations

MAGASINEZ DANS UNE ATMOSPHERE DE CALME, DE DETENTE CHEZ

AVEZ-VOUS VISITE LE NOUVEAU SALON DE MEUBLES de

NOREAU ELECTRIQUE, Ltée

Tél.: 837-9321

44, RUE SAINT-LOUIS,

LEVIS, QUE

Une avalanche de spéciaux vous attend

46549 15-10 (1. au 17-12) 112 C.L.

Horlogers-Bijoutiers

NOUS VOUS INVITONS à venir admirer notre merveilleuse collection de bagues à diamants et jons avant d'en faire l'achat

UN ESCOMPTE DE

50%

vous sera accordé

J.-B. PARADIS

HORLOGER — BIJOUTIER

127, rue Commerciale, Lévis, Tél.: 837-5466

(En face de la Traverse)

46178 1-10 (mar.1s. au 28-11) 107 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget

B.A., B.D.S., D.D.E.

Tél.: 837-0633

BUREAU: tous les jours

9 heures à midi — 2 à 5 heures

LF SOIR: SUR RENDEZ-VOUS

40, St-Joseph, LAUZON

42479 19-11 (mar.1s. au 16-1) 74 C.L.

DEEP HEAT aide à calmer les douleurs arthritiques

Le soulagement se fait sentir en quelques minutes, et bientôt les douleurs arthritiques, rhumatismales ou musculaires diminuent. Le soulagement est si rapide parce que la peau absorbe rapidement ce baume.

DEEP HEAT

vous offre ce double avantage pour aider à calmer la douleur: Deep Heat pénètre littéralement dans la peau et contient un analgésique qui agit rapidement.

DEEP HEAT

stimule la circulation locale aux endroits douloureux. Vous savez qu'il agit car vous sentez une chaleur bienfaisante. Agréable à utiliser. Non gras, il ne tache pas. Economique

Recherchez la boîte rouge et blanche

Mentholatum DEEP HEATING Rub

Smirnoff



DISCRÈTE AU GOÛT... DISCRÈTE À L'ODORAT RIEN D'ÉTONNANT QUE CE SOIT LA VODKA LA PLUS CÉLÈBRE. DISTILLÉE AU CANADA POUR ST-PIERRE SMIRNOFF FILS.

Peugeot-Renault: protestations de la Société des Constructeurs

Dans une lettre qu'elle vient de faire parvenir au premier ministre de la province, la Société des Constructeurs d'Habitations du district de Québec proteste vigoureusement contre la décision de la Société Générale de Financement d'installer les usines Peugeot à St-Bruno, Voici d'ailleurs le texte de cette lettre de protestations:

Monsieur le Premier Ministre, La Société des Constructeurs d'Habitations du district de Québec Inc. se joint aux divers organismes de la région de Québec qui ont protesté dernièrement contre la décision de la Société Générale de Financement (peut-être est-ce la décision personnelle de M. Gérard Filion?) d'établir le site des usines Peugeot à St-Bruno.

Si les faits révélés par le Bureau de l'Industrie et du Commerce du Québec Métropolitain ainsi que par la Commission du Port de Québec sont véridiques, nous devons reconnaître que M. Gérard Filion a agi en bon père de famille envers ses en-

fants de St-Bruno, mais contre l'intérêt du bien commun.

Cette décision de M. Filion va à l'encontre du programme de décentralisation de l'industrie que prônait il n'y a pas tellement longtemps encore votre gouvernement. Il nous semble que le nombre des charges cumulées par M. Filion se multiplient à un rythme exagéré, n'est-ce pas trop pour un seul homme.

Quels que soient la compétence et les talents de M. Filion, nous persistons à croire qu'il s'est trompé en arrêtant son choix sur St-Bruno et de plus nous désapprouvons entiè-

rement sa manière de conduire les affaires à la Duplessis.

Nous espérons monsieur le premier ministre que vous n'hésitez pas à intervenir dans cette affaire et ce, dans l'intérêt du bien commun.

Veillez croire, monsieur le premier ministre, à l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous,

(Signé) PAUL CHALIFOUR Secrétaire-Exécutif Société des Constructeurs d'Habitations du District de Québec Inc.

Cies d'assurance accusées par MacDonald

TORONTO (P.C.) — Le chef onirien du nouveau parti démocratique, M. Donald C. MacDonald, a accusé hier les compagnies d'assurance-automobile de punir les conducteurs en leur imposant des primes supplémentaires pour leurs infractions aux règlements de circulation.

M. MacDonald a dit avoir reçu plusieurs plaintes voulant que des compagnies d'assurance avaient arbitrairement annulé les polices de personnes qui avaient légalement le droit de conduire.

L'automobiliste n'avait autre chose à faire que d'acheter ce que les compagnies d'assurance acceptaient de couvrir, en versant des primes supplémentaires.

Dirigeants de la Ligue de pétanques

LEVIS — Voici les noms des dirigeants de la Ligue de Pétanque de la Légion canadienne de Lévis: M. Henri-Louis Paquet, président; M. Louis Lefebvre, 1er vice-président; M. Louis Lemieux, 2e vice-président; M. Alfred Gosseye, secrétaire; Mmes Solange Paquet et Jeanne Turgeon, publicitaires.

Cette ligue dont les activités débuteront vendredi soir est composée de plusieurs équipes commanditées qui se disputeront de magnifiques trophées.

Séance du conseil de Lévis, jeudi

Lévis — Jeudi soir, 8 heures, assemblée régulière du conseil de Lévis sous la présidence de son honneur le maire C.-M. Thivierge, m.d.

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



par Walt Disney



par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMÈNE



par Ernie Bushmiller



Incendie criminel (?) à Stadacona

L'école St-Zéphirin ravagée

Il est urgent qu'un réveil populaire s'opère (I. Deschênes)

Par Bernard BASTIEN
"Il est impératif qu'un réveil populaire s'opère maintenant", a déclaré, l'échevin Isidore Deschênes, devant les membres de l'Association libérale de Québec-Est, hier soir, au moment où il parlait de l'esprit civique des Québécois. "Il faut, a-t-il ajouté, sortir des sentiers arides et stériles notre gouvernement municipal, redonner confiance à nos hommes d'affaires, tant dans le commerce et l'industrie, appuyer les réformes administratives qui s'imposent, seconder les efforts des représentants sincères et actifs, faire en sorte que cesse l'exode de nos citoyens vers des milieux plus prometteurs et avantageux. Enfin, a-t-il dit, il faut convaincre les industriels, qui actuellement nous visitent en touristes et retournent en touristes, que Québec offre des avantages aussi appréciables qu'ailleurs".

M. Deschênes avait intitulé sa causerie: "L'esprit civique". "Si nous voulons vivre selon l'esprit de notre siècle, a-t-il affirmé, il nous faut pratiquer la charité et l'amour envers nos semblables et nous appuyer par tous les moyens possibles à assurer le bien de la communauté, dans laquelle nous vivons".

M. Deschênes a déploré l'individualisme et l'isolement dont font preuve trop de nos gens bien pensant. Puis il a jeté un bref regard sur certains aspects politiques de notre gouvernement municipal ainsi que sur le manque d'esprit civique des citoyens manifesté dans le passé avant et pendant les périodes électorales.

L'échevin Deschênes candidat à la mairie!

Interrogé hier soir, avant la conférence qu'il donnait au restaurant "Le Diplomate", l'échevin Isidore Deschênes n'a pas nié la rumeur voulant qu'il pose sa candidature à la mairie pour le prochain terme.

M. Deschênes a déclaré qu'il y songeait sérieusement, que c'était la une décision grave à prendre, et qu'il devait surtout songer à l'intérêt général de la population québécoise. M. Deschênes est d'avis qu'il devrait y avoir un homme qui sache donner à l'administration municipale un nouvel essor. Par contre, il se demande si la population de Québec est vraiment mûre pour un changement de l'administration. Il croit qu'un maire qui voudrait changer l'allure de l'administration actuelle devra avoir une poigne solide et qu'il sera difficile pour celui-là de faire plusieurs termes.

Autre candidature
M. Noël Samson nous a appris officiellement hier soir qu'il serait candidat au siège no. 2 dans Limoilou-Est à la prochaine élection municipale.

On sait que M. Samson est président du local 1106 de l'Union Internationale des électriciens et ex-président de la ligue des citoyens de St-Pie X. Il aura vraisemblablement comme adversaire, l'actuel échevin, M. Gérard Coulombe.

tion? Vos administrateurs sont-ils compétents et dignes de votre confiance? Notre système routier et de stationnement est-il adéquat? Notre force constabulaire est-elle suffisamment entraînée et disciplinée? Notre système d'hygiène et d'aqueduc vous paraissent-ils satisfaisants? Où en est rendu le prestige de notre ville?"

Le conférencier a déclaré que la situation actuelle ne revient pas seulement aux administrateurs, mais surtout à ceux qui en trop grand nombre se désintéressent de la chose publique. "Trop nombreux sont ceux, a-t-il dit, qui ont emprunté la voie facile de dire et de laisser faire. Tout cela, a-t-il ajouté, trouve

son explication dans l'absence d'un esprit civique vivant et agissant".
Il a fait remarquer que devant un tel état de chose, nous courons le risque de subir davantage les conséquences d'administrateurs incompetents et inconséquents et corollairement de voir Québec devenir la banlieue de municipalités qui ont confiance dans l'avenir et qui s'acheminent à pas de géant vers le progrès et des réalisations fort louables.
En terminant, il a exhorté la population à faire sien cet esprit civique qu'il veut voir s'implanter. "Il faut de toute nécessité que l'esprit civique devienne l'apanage de notre population, car l'heure est au réveil et non à la somnolence".

Rampe de stationnement près de l'hôtel de ville

Le projet est à l'étude

Le projet d'ériger une rampe de stationnement sur une partie du terrain de stationnement de l'hôtel de ville a été retardé depuis que la Commission d'urbanisme de la cité a renvoyé les plans soumis afin qu'on les étudie plus attentivement.

Le projet, dont les plans sont dressés depuis quelques années, a été remis sur la table du comité administratif il y a quelque temps par l'échevin Médéric Robichaud qui destine la douzaine de places de stationnement de la rampe aux employés de la cité.
Selon les études qu'il en a faites, M. Robichaud prévoit que le coût du projet, environ \$36.500, serait rapidement absorbé par le loyer à \$10 par mois des espaces de stationnement. La rampe serait construite avec les avantages des travaux d'hiver.
La Commission a approuvé cependant deux demandes de

démolition déposées par le gouvernement provincial et par la Place Charest. Les maisons du gouvernement qui seront démolies se trouvent sur le site de la future cité parlementaire. La demande logée par la Place Charest concerne les édifices du 470, 474, 482, 486, 494 et 510 rue du Pont, 606 rue Fleury et 477 de la Chapelle. Ces maisons doivent être détruites au coût de \$2.500 pour laisser la place nécessaire à l'érection de la rampe de stationnement et des deux cinémas que se proposent de construire sous le nom de Place Charest, les compagnies J.-B. Laliberté et Paquet.
D'autre part la Commission a refusé deux demandes de permis d'une valeur globale de \$46.000 pour la construction de 6 logements additionnels aux maisons sises à 443 rue Kirouac et 530 Durocher, à l'angle de Christophe - Colomb ouest.

Par J.J.



A Ville Les Saules

Autre emprunt prévu de \$82,500

par Nelson LABRIE
Le conseil de ville Les Saules a adopté hier soir un second emprunt de \$82.500, relativement à la construction du nouvel hôtel de ville, pour combler la différence entre le coût prévu par l'architecte et les ingénieurs, qui était de \$150.000, et la plus basse soumission qui s'élève à \$232.440.

L'assemblée publique qui doit suivre l'adoption de ce nouveau règlement d'emprunt, a été fixée au 9 décembre prochain par le conseil de ville Les Saules. A cette occasion, si vingt contribuables ou plus s'opposent à l'adoption, le conseil sera contraint de tenir un référendum. Advenant que le nombre de propriétaires désapprouvant le projet soit inférieur à 20, le règlement adopté hier soir, sera approuvé par le fait même.

Rappelons qu'à une séance antérieure, alors que les offres des entrepreneurs avaient été rendues publiques, le conseil de Ville Les Saules avait décidé de retarder le projet de construction de l'hôtel de ville vu qu'il y avait une différence assez importante entre le coût prévu et la plus basse soumission.

Toutefois il s'était révisé en demandant à l'architecte et aux ingénieurs d'apporter, si possible, quelques modifications aux plans et devis afin de baisser le coût de la construction.

Or lundi soir l'architecte a signifié aux membres du conseil les travaux qu'il y aurait lieu de mettre de côté, mais ces derniers ont jugé qu'il était inconcevable de modifier les plans initiaux à ce point.
Les membres du conseil ont réalisé que, par ces modifications, les exigences relatives aux locaux réservés pour les accessoires à incendie ne seraient pas remplies, donc, que la municipalité serait privée de la subvention du Commissariat des incendies.

Pour sa part, le maire Langlois est confiant que la population de Ville Les Saules accueillera favorablement ce nouveau règlement.

Selon lui, la municipalité a un besoin urgent d'un nouvel hôtel de ville. La construction ne peut être retardée, car dans un an ou deux, il en coûterait beaucoup plus que cela pour construire un édifice



● L'association libérale de Québec-Est a couronné hier soir, au restaurant le Diplomate, ses diners-jeudi pour l'année 1964. A cette occasion, on voit dans l'ordre habituel: M. Michel (Bert) Kerwin, président de l'Association libérale de Québec-Est; l'échevin Isidore Deschênes, conférencier; Mme Albert Rouleau, présidente de l'association libérale féminine; et M. Gérard Duquette, président des diners-jeudi.

Par Claude Bédard
Un incendie, qui a nécessité trois alarmes et qui a fait accourir pas moins de 145 pompiers de onze casernes, a complètement ravagé l'école St-Zéphirin de Stadacona, la nuit dernière. A six heures, ce matin, le sinistre était déclaré sous contrôle.

MAINS CRIMINELLES
Vers 10 h. 30 hier soir, des policiers municipaux avaient été demandés par Mme Veilleux, épouse du concierge de l'institution de quatre étages, située au 1480 rue Desmeules. Celle-ci avait aperçu trois jeunes gens monter sur le toit du collège. A l'arrivée des policiers, de la fumée s'échappait du troisième étage.
Un porte-parole de la police nous rapporte que trois adolescents sont d'ailleurs présentement interrogés en marge de ce sinistre.

TROIS ALARMES
Trois alarmes furent successivement enregistrées à l'Hôtel de Ville, soit à 10 h. 40, 10 h. 45 et 11 h. 03. Des hommes de onze casernes sous les ordres du chef adjoint Henri Auclair ont aussitôt installé une vingtaine de jets et dressé plusieurs échelles aériennes ainsi que la "girafe".

Heureusement, si l'on fait exception d'un sapeur qui s'est infligé une blessure mineure, personne n'a été blessé dans la lutte contre l'élément destructeur. Vers 1 h., les flammes se sont faites menaçantes pour les maisons voisines par suite de l'écroulement de la toiture de l'école.

Cependant, grâce au travail diligent des sapeurs, tout danger pour les édifices avoisinants a disparu et on n'a dû évacuer personne des rues de l'Acadie et Lejeune qui entourent l'école.

Une foule très nombreuse s'est amassée sur les lieux malgré le froid sibérien qui régnait alors. Une vingtaine de policiers, sous les ordres des capitaines Dusseault et Vézina, se sont occupés de diriger la circulation et de contenir les curieux qui rendaient parfois la tâche difficile à nos sapeurs.

Au moment d'écrire ces lignes, il ne reste plus que deux divisions sur les lieux du sinistre, mais on ne croit pas que les derniers pompiers ne pourront réintégrer leur caserne avant midi aujourd'hui.

DOMMAGES IMPORTANTS
L'école, construite en 1915 et rénovée il y a à peine deux ans, est une perte totale. On estime les dommages à plusieurs milliers de dollars. L'institution abritait 350 élèves et comptait 14 salles de classe. Les étudiants devront donc être dirigés vers un autre collège. Probablement que, pour eux, les vacances de Noël sont déjà commencées. La direction de l'école St-Zéphirin était entièrement laïque. C'est M. Benoit Prémont qui en était le directeur.

L'ORIGINE DU SINISTRE
D'après nos renseignements, les trois jeunes voyous auraient mis le feu dans une classe du troisième étage après avoir tenté vainement de voler de menus objets. Outre Mme Veilleux, une dame dont la maison est située près du collège, a aperçu trois garçons grimper dans l'échelle de secours de l'école vers les neuf heures. Le commissariat des incendies, de concert avec les détectives municipaux continuent l'enquête sur cet incendie qui aurait pu avoir des conséquences encore plus désastreuses.

FAITS DIVERS

Par Claude Bédard

Blessé dans une collision

M. Emile Labbé, 60 ans, du 109, rue de l'Aviation, Québec, a été blessé assez gravement vers 8 h. 40 hier matin lors d'une collision au croisement de la 18e Rue et de la rue Bergemont.

M. Labbé, qui était au volant d'une limousine de la compagnie "Airlines Taxi and Bus", a été coincé dans son auto alors qu'il allait traverser la 18e Rue. Le véhicule est une perte totale.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance Bouchard. Les agents C. Roy et J. Dionne ont dressé le rapport d'usage.

Enquête sur la mort du jeune Michel Lefrançois

Une enquête du coroner se tiendra bientôt en marge de la noyade de Michel Lefrançois, 4 ans, fils de M. et Mme Bertrand Lefrançois, 718 est. rue de Mazenod, survenue vendredi soir dernier.

La jeune victime s'était noyée en tombant dans un fossé rempli d'eau, près de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux à l'extrémité est de la rue des Frères. Il était accompagné d'un autre bambin au moment de la tragédie. C'est lui qui a averti des employés du chemin de fer. Ces derniers ont repêché la victime qui n'a jamais repris conscience, malgré les soins attentifs de plusieurs médecins qui ont vainement tenté de le ranimer par des massages du coeur.

Le Dr Claude Drouin, qui présidera l'enquête, a attribué la mort du jeune Michel à l'asphyxie par immersion.

Chronique municipale

Par Jacques Jobin



Il y a longtemps que l'heure est à la planification. Les structures pensées par le ministère des Affaires municipales tendent de plus en plus à une considération d'ensemble des problèmes, en fonction d'une région donnée et non plus en fonction d'un village, d'une municipalité, même d'une ville d'assez grande envergure.
Le regroupement des municipalités, prôné par le ministère, s'amorce dans différentes régions et celle de Québec, du moins la région métropolitaine considère et étudie les mesures à prendre.
Tout autour de la capitale les différentes villes et municipalités envisagent l'union sur plusieurs points importants. Tel le groupement des effectifs de police et de pompiers qui vient d'être proposé par le maire de Beauport pour les villes de Beauport, Giffard, Beauport-

Est-ce qu'on manque le bateau?

Ouest, Ste-Thérèse de Lisieux, Courville, Villeneuve et Montmorency.

Le maire Gaston Tremblay voit la possibilité d'assurer une protection plus efficace à toute la population de la côte de Beauport par la fusion des différents organismes actuels sur une base d'étroite collaboration. C'est l'essentiel du projet qu'il a soumis aux autres municipalités.

Dans un autre domaine, les municipalités situées à l'est du Québec métropolitain se sont groupées pour construire un système d'aqueduc commun. Les municipalités telles Orsainville, Charlesbourg et Giffard entendent faire la même chose d'ici peu de même que d'autres municipalités qui voient le besoin et l'utilité de se grouper dans des projets communs de cette nature.

L'un des projets communs mis de l'avant depuis quelques années est celui d'un filtre. A ce sujet les versions diffèrent selon que l'on s'adresse à Québec ou aux autres villes. Plusieurs municipalités affirment que Québec ne veut pas collaborer alors que le maire Hamel soutient pour sa part que seulement deux des dix-neuf municipalités convoquées en 1962 s'étaient déclarées prêtes à collaborer.

L'association des municipalités de la côte de Beau-

port s'envisage aussi sur un autre plan, celui de la récupération des batteries. Depuis plusieurs années ce projet est à l'étude entre ces différentes municipalités et il semble bien que l'union dont elles ont fait preuve ont réussi à convaincre les autorités provinciales de poser un geste.

Citer tous les champs d'action où les municipalités de banlieue ont compris l'utilité de joindre leurs efforts serait probablement fastidieux. Il n'en demeure pas moins cependant que cette tendance se fait de plus en plus sentir et que c'est une réalité qui se concrétise de jour en jour.

Que fait pendant ce temps le principale ville de la région, la Vieille Capitale?
Pour ce qui est de l'usine de filtration, le maire Hamel déclarait vendredi dernier que toute association de Québec avec les autres villes était écartée. "On n'a pu s'entendre, disait-il, les deux seules municipalités prêtes à collaborer sont précisément celles qui reçoivent déjà leur eau de Québec."

A chaque fois qu'il est question d'association on se plaint à dire, à Québec, que les autres municipalités ne veulent pas profiter de Québec parce que c'est la plus grosse ville de la région. Ce sont là des accusations qui

gratuites si l'on considère d'autre part que ces mêmes municipalités réussissent fort bien (non sans quelques heurts cela va de soi) à s'entendre sur plusieurs points.

Cette union leur permet des réalisations d'engagements nécessaires à leur développement.

Si Québec continue de faire cavalier seul elle pourrait finalement subir un assez grave préjudice, l'évolution se faisant en dehors de ses murs qui se refermeraient tranquillement sur elle.

Dans ces conditions on peut se demander si la ville n'est pas en train de manquer le bateau de l'évolution. Il serait d'autre part souhaitable que le gouvernement fasse bénéficier les cités de la région d'études approfondies comme celles des commissions Blier et Sylvestre à Montréal comme il serait aussi souhaitable que ces cités et villes, particulièrement Québec, tentent de se rapprocher du ministère pour une coordination du travail.

Les lumières apportées par le rapport de la Commission d'étude Sylvestre sur le mode administratif de la cité démontrent à juste titre les effets bienfaisants d'une étude bien arrêtée. Et Québec aurait beaucoup d'avantages à tirer de d'autres études du même genre.

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

derrière les faits, les institutions

Le premier voyage de M. Churchill au Canada

Prudence sur la route

De nouveau, survient — du 1er au 7 décembre — une semaine de la sécurité sur la route. Le moment est fort bien choisi. Car si la circulation est très dense, l'été, elle n'est certes pas moins périlleuse en ces jours d'approche de la période des fêtes. C'est l'hiver avec tous ses risques : froid, neige, chaussée glissante, rencontre de voitures qui n'ont point d'équipement adéquat; ou encore, ce qui est pire, de conducteurs qui n'ont pas leur tête ou si peu!

L'on fait bien de rappeler ainsi sans cesse aux automobilistes, jeunes et moins jeunes, de même qu'aux piétons, leurs devoirs d'attention, de prudence. La prudence! Elle ne trouve pas toujours son compte, loin de là! Pour aller vite, arriver quelques minutes, voire quelques secondes plus tôt à tel ou tel endroit, d'aucuns mettront au jeu leur propre vie et l'existence d'autrui. Est-ce là geste de réflexion, de sens commun? Est-ce là comportement charitable, raisonné? Plusieurs, hélas! auraient, sur ce point, à procéder à une révision de leur ligne de conduite sur la rue ou sur la route.

Sans doute, y a-t-il surveillance; mais la police ne peut tout de même pas être partout à la fois. Du reste, un adulte, un véritable adulte, doit-il toujours, pour se bien comporter, attendre qu'on le surveille comme s'il avait 5 ou 7 ans? User de précautions, des plus élémentaires précautions, c'est là affaire de simple et gros bon sens. Qui affirmera être dépourvu de bon sens? Bien peu de gens, sans doute. Pourtant, il n'est que d'aller et venir pour se rendre compte du fait qu'ici et là l'on attende aux règles de la mesure, de la retenue, de l'indispensable prudence.

C'est le cas d'automobilistes. C'est et ce sera notamment le cas de ceux-là qui, tantôt, oublieront qu'essence et alcool ne se mélangent point; qu'en tiendront pour reprendre le volant, alors qu'ils viennent d'absorber moult libations. Ils sortent d'une maison, d'une veillée plus ou moins "éméchée", assez "pompettes" et s'en vont ainsi vers le danger d'accrochages, d'un grave accident, peut-être d'une tragédie.

La prudence doit aussi être la règle du piéton, particulièrement au bord des grandes artères. Il en est qui, décidément, jouent avec leur propre vie! Ils seront là, faisant du pouce, à 2, 3 ou 4 pieds à l'extérieur de l'accotement. D'autres, par ailleurs, s'arrêtent pour babiller sur la chaussée même où des bolides se succèdent sans interruption. Il y a aussi des cyclistes qui sont passés maîtres dans l'art de l'irréflexion: ils vivevolent, font des cabrioles, "coupent" à quelques pieds d'une voiture qui file à bonne allure.

Dans les circonstances, comment s'étonner que surviennent tant et tant d'accidents? Il en est, on dirait, qui font en quelque sorte exprès pour s'attirer des ennuis, quand ce n'est pas bien plus grave encore! Souhaitons qu'une nouvelle semaine de sécurité sur la route soit, pour

ceux et celles-là, l'occasion de salutaires résolutions!

Quelles sont les principales causes des accidents d'automobiles?

Il y a, par exemple, l'égoïsme: L'on ne pense qu'à soi, sans assez songer que d'autres aussi ont des droits, le privilège de circuler sur la rue ou sur la route.

Il y a l'impatience: L'on ne veut ou l'on ne sait point attendre. Il faudrait être arrivé avant que d'être parti. Il faudrait que tout obstacle disparût à l'instant même où l'on souhaiterait le voir disparaître... Ce n'est pourtant pas cela, la vie. Il faut savoir attendre.

Il y a l'oubli, l'éventuelle ignorance ou l'irrespect des lois et règlements édictés dans l'intérêt bien compris de toute la société. Si l'on fait fi du code de la route; si on énonce, à sa propre intention, ses "lois" et "règlements", sans se soucier de ce que disent et exigent la loi véritable et les règlements authentiques, rien de surprenant si, un jour, l'on vient à en connaître de belles!

Il y a le "cher" alcool: A cet égard, que de gourmandise, que de puérilité, que d'imprudences! Si on conduit une voiture, on ne boit pas. Et si l'on a bu, il faut céder le volant à un autre qui, lui, a pensé qu'il fallait revenir!

Les causes prochaines des accidents?

Il y a ceci, disent les experts et les statisticiens, que l'on va trop vite; que l'on dépasse manifestement l'allure indiquée dans telles ou telles circonstances. Ainsi, dans un village ou à l'approche d'un carrefour, le bon sens dit qu'il faut ralentir; il rappelle que l'on n'est point en rase campagne. Là même où la voie est entièrement libre, il ne faut pas "perdre le nord". Un imprévu, une défectuosité peut toujours surgir.

Une autre cause de collisions: On suit souvent de trop près un autre véhicule qui, lui, par nécessité ou pas, peut subitement ralentir, voire s'arrêter... Il faut garder, entre deux autos, au moins une bonne longueur de voiture pour chaque 100 milles qu'indique le compteur. Sans quoi, on "talonne" dangereusement; on court un grand risque d'accident.

Il y a aussi la plaie des dépassements inopportuns. Un dépassement comporte toujours quelque péril. A quoi bon y avoir recours si la chose ne se révèle pas être nécessaire, indispensable? Il y a encore l'obstination à ne pas laisser passer celui qui est en droit de réclamer libre voie. Il y a la négligence à ne pas indiquer clairement la direction que l'on entend prendre à tel ou tel virage; il y a la dangereuse manie de "brûler" le feu rouge qui expose nettement aux durs chocs.

Qu'à tout cela, l'on substitue la courtoisie, la patience, le respect de la loi; que l'on sache toujours garder sa tête au volant; que l'on s'assure du bon état de sa voiture. Et l'on diminuera sensiblement les risques d'accrochages et de plus graves collisions!

Odilon ARTEAU

Le drapeau du Canada

M. le rédacteur,

Le comité de quinze (15) membres, formé dans le but de choisir un emblème NOUVEAU, CANADIEN, très DISTINCTIF et très APPROPRIÉ a rendu son verdict.

Par des considérations qui nous laissent plutôt sceptiques, ce "comité" soumet un drapeau d'un dessin USE, MEDIOCRE, NON SERIEUX, et NON PENSE et, par conséquent, contraire à toutes les qualités requises désirées et déjà formulées par le gouvernement.

Faute première, ce "comité" comprenait, à notre humble avis, plusieurs incompétences en la matière et n'était donc pas apte à établir les justes normes d'un emblème à donner A JAMAIS. Il y a aussi l'erreur, et non la moindre, de l'inconvenance et de l'absurdité de la couleur ROUGE de la feuille d'érable. C'est ILLOGIQUE! Une feuille à sa couleur de déclin n'est et ne peut jamais être un "symbole"; ce qu'on nous force pourtant à accepter et à respecter. Ce symbole doit être à sa couleur naturelle: VERTE.

Ces bandes, faussement dites "en PAL", (sections irrégulières) sont, aussi, contraires à l'héraldique, tout autant que l'étaient les bandes "bleues" du Trifolié... (M. John Matheson). D'autre part, après étude que l'on a dite approfondie, on a demandé d'approuver ce premier dessin. Aujourd'hui, après étude supposée sérieuse, un drapeau aux bandes rouges est soumis pour adoption. Les considérations apportées dans chacun de ces deux modèles présentent une volte-face incompréhensible et pour le moins curieuse. Ceci dénote un manque évident de sérieux. Puisque les "océans" ne comptent plus, pourquoi dispose-t-on ainsi la couleur rouge?

celui du Pérou. Et ces bandes "en PAL" sont employées par au moins seize (16) pays. Donc, ce dessin n'est pas EXCLUSIF, n'est pas NOUVEAU et n'est pas DISTINCTIF. Il ne marque pas l'image de l'ASSOCIATION BICULTURELLE et BILINGUE du Canada, sur une base d'EGALITE et de RESPECT.

Le groupe d'environ 3.000 modèles soumis comprenait sûrement de meilleures conceptions, dont l'étude a été vite faite. Entre autres, pour qu'on la ligne "Diagonale", toute NOUVELLE, et EXCLUSIVE n'a-t-elle pas été préférée? Était-elle trop "DIGNE" pour le Canada?

Ce qu'on nous donne est un drapeau d'inspiration uniquement "Royale" et non particulièrement "Canadienne". Et il est faux de prétendre que le Canada est un Royaume. Le Canada est un pays fédéral, pas autre chose... et la monarchie, chez nous, n'est qu'honorifique... (M. Marcel Faribault). Par surcroît, ce comité dépasse, je pense, les données de son mandat en recommandant AUSSI l'emploi, occasionnellement ou non, de l'UNION JACK, à sa grandeur



nature, sans restriction. Eh bien, deux fois MERCI!

Nos parlementaires voudront peut-être pousser plus loin encore le ridicule auquel fait face depuis longtemps le Canada en adoptant ce drapeau FUTILE.

Nous regrettons devoir conclure que ce "comité" a lamentablement échoué dans sa tâche, encore plus que celui de 1945-1946.

L'établissement délicat de symboles nationaux étant étranger "à la politique", un comité d'experts impartiaux aurait dû se voir confier un tel travail.

André LAVERDIÈRE, 440, Sapinière-Dorion est, Québec 3, P. Q.

(TEXTE APPROUVE PAR LA LIGUE DU DRAPEAU NATIONAL DU CANADA SECTION DE QUÉBEC ET RECOMMANDÉ POUR PUBLICATION Lucien DUBUC, prés. c.-f. 512, Montmartre, Qué.)

BOMBAY: la ville du congrès eucharistique (2)

C'est dans cette ville de Bombay dont nous avons parlé, si diverse et difficile à saisir, que s'insère la vie chrétienne.

Parmi les grands centres urbains de l'Inde, c'est à Bombay, qui se glorifie d'être l'urbis prima Indiae (la première ville de l'Inde), que l'on trouve le plus haut pourcentage de chrétiens, dont la grosse majorité est catholique.

Ses 350.000 catholiques, ses 380 prêtres diocésains et religieux, ses 700 religieuses (25 Congrégations), etc., que sont-ils, que sont-elles? Que font-ils, que font-elles?

Un évêché au VIIe siècle

Le christianisme dut apparaître à Bombay et aux environs vers les IV-Ve siècles, et on signale un évêché syro-oriental (chaldéen) à Kalyan, au début du VIIe. Il en restait encore des fidèles à Thana, non loin de Kalyan, au début du XIVe siècle, d'après les rapports des missionnaires franciscains (quatre y furent martyrisés alors) et du Dominicain car le mouvement portugais avait veillé à obtenir des conditions de large tolérance religieuse dans le traité qui fit passer Bombay aux mains britanniques. Cependant, en 1720, le clergé portugais fut proprement chassé, pour être remplacé par des Carmes déchaux, surtout italiens. En 1733, il y avait 6.000 catholiques sur les 15.000 habitants que Bombay comptait alors. Le clergé, appartenant au patronage portugais, put rentrer en 1739, et l'appartenance du clergé et des fidèles locaux à deux juridictions (patronage et propagande) va créer des difficultés et des conflits lamentables, qui dureront pratiquement jusqu'à 1886.

Toutes ces tensions n'étaient guère faites pour édifier, au sens fort du mot. Les incidents étaient rarement sérieux et provoquaient des situations plutôt tragiques. La principale, missionnaire en fut la victime principale, sinon la vie chrétienne des fidèles déjà existants. En 1813, le village comptait 15.000 catholiques sur une population dix fois plus nombreuse. Après 1838, date de l'érection du vicariat apostolique pour Bombay et son immense territoire (présidence), on put commencer à travailler sérieusement. Un Capucin suisse, célèbre, Mgr Anastase Hartmann, fut le fondateur réel de ce vicariat. C'est lui, entre autres, qui appela les Jésuites allemands et suisses à prendre l'Église en main dans la ville et dans la province.

Le scandale des deux juridictions

L'arrivée des Anglais, alors encore fort protestants, ne changea pas cette situation. Le mouvement portugais avait veillé à obtenir des conditions de large tolérance religieuse dans le traité qui fit passer Bombay aux mains britanniques. Cependant, en 1720, le clergé portugais fut proprement chassé, pour être remplacé par des Carmes déchaux, surtout italiens. En 1733, il y avait 6.000 catholiques sur les 15.000 habitants que Bombay comptait alors. Le clergé, appartenant au patronage portugais, put rentrer en 1739, et l'appartenance du clergé et des fidèles locaux à deux juridictions (patronage et propagande) va créer des difficultés et des conflits lamentables, qui dureront pratiquement jusqu'à 1886.

Toutes ces tensions n'étaient guère faites pour édifier, au sens fort du mot. Les incidents étaient rarement sérieux et provoquaient des situations plutôt tragiques. La principale, missionnaire en fut la victime principale, sinon la vie chrétienne des fidèles déjà existants. En 1813, le village comptait 15.000 catholiques sur une population dix fois plus nombreuse. Après 1838, date de l'érection du vicariat apostolique pour Bombay et son immense territoire (présidence), on put commencer à travailler sérieusement. Un Capucin suisse, célèbre, Mgr Anastase Hartmann, fut le fondateur réel de ce vicariat. C'est lui, entre autres, qui appela les Jésuites allemands et suisses à prendre l'Église en main dans la ville et dans la province.

L'afflux des catholiques du Sud

C'est aussi vers cette époque que commença l'afflux des catholiques, émigrant surtout

de Goa, de Mangalore et du Sud. Flot considérable qui produisit un renforcement constant du nombre de fidèles; depuis lors, les problèmes pastoraux ne firent qu'augmenter. En 1886, le vicariat devint archevêché métropolitain, mais cinq paroisses importantes de la ville restèrent sous la dépendance du patronage portugais, par le truchement du nouveau diocèse de Damão. Ce ne fut qu'en 1928 que ces derniers vestiges d'un passé glorieux disparurent. En 1934, il y avait quelque 50.000 catholiques dans la ville, il doit y en avoir quelque 200.000 dans le grand Bombay actuel.

Durant les cent ans passés, l'Église développa de façon extraordinaire ses activités éducatrices et charitables. L'expansion missionnaire, en dehors de Bombay, se fit plus lente, car il fallait d'abord songer aux catholiques déjà existants, et le personnel missionnaire n'était jamais assez nombreux pour se permettre plus d'activités en dehors

par

Jean-Charles BONENFANT

Préfontaine de Montréal avait présenté le conférencier. D'après le résumé de La Patrie et de La Gazette, M. Churchill raconta les incidents de sa captivité et il ne manque pas d'avoir une mention flatteuse pour la vaillance déployée par les troupes canadiennes dans la marche sur Pretoria. Je ne puis résister à la tentation de citer encore La Patrie: "M. Churchill débute son récit sur un ton qui se veut alternativement du plaisant au sévère et du sévère à l'emphase. Il fit plusieurs fois applaudir l'Union Jack et en montrant la carte de l'Afrique du Sud, Transvaal et Orange compris, il s'écria: "Regardez bien! ça nous appartient cela."

Cependant comme La Patrie, journal canadien-français ne pouvait être très impérialiste, le compte rendu se termine par le paragraphe suivant: "La figure du président Paul Kruger qui est montrée sur l'écran — est d'abord accueillie par des ricanelements aussitôt réprimés par un reste du respect pour cet héroïque vieillard dans les traits duquel sont creusés les deuils de tout un peuple et qui restera une des grandes figures de l'Histoire. Un grand silence plein de respect craintif accueille de même

la figure d'un cavalier boer, le fusil au poing. La soirée s'est terminée par le chant du God save the Queen."

Puis M. Churchill quitta le Canada où il ne devait pas revenir avant plus d'un quart de siècle. Je pense bien que tout le drame politique qui venait de naître avec notre participation mitigée à la guerre sud-africaine lui avait complètement échappé dans l'atmosphère de Rideau Hall et de l'hôtel Windsor. On lui avait peut-être parlé d'un certain Henri Bourassa qui s'était séparé de son chef, le premier ministre libéral, Sir Wilfrid Laurier, parce que celui-ci avait consenti à envoyer quelques milliers d'hommes en Afrique.

M. Churchill n'écoula guère les Canadiens, il traversa le Canada la tête trop haute, perdu dans ses succès et dans sa gloire. Si bien que même chez quelques Canadiens anglais que n'aveuglait pas un sentiment impérialiste exagéré, il donna l'impression d'être ce que nous appelons "un jeune frais". Voici à ce propos l'anecdote que raconte Bruce Hutchison dans sa biographie de M. King. Lorsque le jeune MacKenzie King se rendit en Angleterre, on lui conseilla de rencontrer Churchill le "glamour boy" de la politique anglaise. "Je verrai n'importe qui, dit M. King, sauf Churchill. Je l'ai déjà rencontré et c'est le dernier homme que je désire voir en Angleterre". Cependant, lorsqu'il eut reçu une invitation écrite à déjeuner de Churchill il ne put la refuser. Churchill accueillit King avec un large sourire enfantin. "Nous nous sommes déjà rencontrés, dit-il, au Canada il y a quatre ans, je crois. Au cours de ce voyage, je me suis conduit comme un terrible sot (frightful ass) n'est-ce pas?" M. King regarda longuement son hôte et répondit: "Bien M. Churchill, il y a plusieurs Canadiens qui l'ont cru et j'étais parmi eux". Et à partir de ce moment, paraît-il, les deux hommes d'Etat devinrent d'excellents amis, autant que pouvaient l'être deux hommes aussi différents, l'un terme et laborieux, l'autre brillant et primesautier.

M. Churchill devait avoir plus tard des relations plus sérieuses avec le Canada.

La plus grande cité "chrétienne" de l'Inde

trisés en 1915 et maintenant indiens, ont rivalisé avec les meilleures réussites indiennes et étrangères.

L'influence des œuvres de charité est aussi remarquable, peut-être moins qu'autre part, par exemple à Calcutta et Madras.

Comme partout, c'est surtout le laïc qui doit jouer le rôle de catalyseur de l'influence chrétienne, surtout en milieu non-chrétien. Les catholiques de Bombay sont très fervents, non seulement par une pratique dominicale de quelque 70 à 75%, mais par leur ferveur eucharistique, même quotidienne (les messes du matin trouvent des chapelles et des églises pleines, en semaine), leur participation aux œuvres d'Action catholique, etc. On trouve un bon nombre de catholiques dans les professions libérales, surtout la médecine, dans l'administration de la ville, du port, du gouvernement, dans l'armée, un peu partout en Inde, enfin, mais en moins bonnes positions, dans le monde industriel et commercial.

Il est évidemment difficile d'établir le degré d'influence directement chrétienne de ces employés, administrateurs. Une certaine piété individuelle, une tendance à se renfermer en soi-même, comme toutes les minorités religieuses ou autres, caractéristique, à bien des égards, le comportement spirituel de ces catholiques. Ce ne sont pas des attitudes faites pour créer un mouvement d'apostolat spontané des laïques. Il faut pourtant ajouter que dans l'ensemble ces chrétiens, fervents, honnêtes et sincères, donnent aux autres un exemple constant qui est déjà un apostolat important.

Des chrétiens trop occidentalisés

Comme bien d'autres à Bombay, ces chrétiens sont fortement occidentalisés, au moins dans leurs façons extérieures de faire. Pour la plupart, ils vivent assez fort en marge de la culture indienne, encore fortement teintée d'hindouisme, il faut l'avouer. L'Église doit donc souvent apparaître, aux yeux du commun des mortels non-chrétiens comme une affaire assez occidentale, fort bien organisée d'ailleurs et très généreuse.

Il y a d'autres chrétiens à Bombay, surtout anglicans et protestants. Les anglicans ont un diocèse, dont l'évêque actuel, C.J.G. Robinson, est une personnalité charmante, très simple, et très ouverte aux problèmes oecuméniques. Les protestants appartiennent surtout à l'Église unie de l'Inde du Sud et à l'Église méthodiste épiscopale de l'Asie sud-orientale. L'Armée du Salut y est aussi bien représentée. Un groupe de presbytériens irlandais dirigent le Wilson College, une des institutions universitaires les plus en vue de la ville.

Il faut ajouter une vingtaine de mille de Syriens orthodoxes (émigrés du Kérala) qui ont une église, bâtie il y a sept ou huit ans, et de marthomites, aussi en provenance du pays malayale qui ont leur pasteur.

Depuis deux ou trois ans, les relations oecuméniques entre chefs religieux catholiques et autres chrétiens se sont développées de façon très positive. Il y a des réunions mensuelles, des invitations mutuelles à des Conférences.

Dernier article à paraître:

UNE ÉTAPE MONDIALE DE L'ÉGLISE EN MARCHÉ (Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

Quelle est l'influence exercée par les catholiques sur le reste de la population? Elle est d'abord celle de l'éducation, comme un peu partout en Inde; celle aussi de la science (chimie, botanique, indologie, histoire). C'est ici que les Jésuites suisses et allemands, leurs successeurs espagnols (venus en 1922 pour remplacer les allemands rapa-

"Tenez tête..."

M. le rédacteur,

Nous venons demander un petit espace dans les colonnes "Votre opinion" de "L'Action" pour y insérer copie d'une lettre que nous avons adressée à M. Bona Arsenault au sujet des déclarations qu'il a faites concernant les hordes révolutionnaires qui s'infiltrent partout au Canada, principalement dans la province de Québec.

"M. Arsenault, Bravo! Vous êtes le premier de nos gouvernants qui avez eu le courage de dénoncer les idéologies subversives qui s'infiltrent partout dans nos organisations, tant gouvernementales que sociales. Nous vous en félicitons. Continuez et tenez tête à ces tapageurs. Nous vous approuvons 100% et M. et Mme H. DOUCET, St-Léon-Grand.



GAGNEZ des vacances d'hiver au MEXIQUE

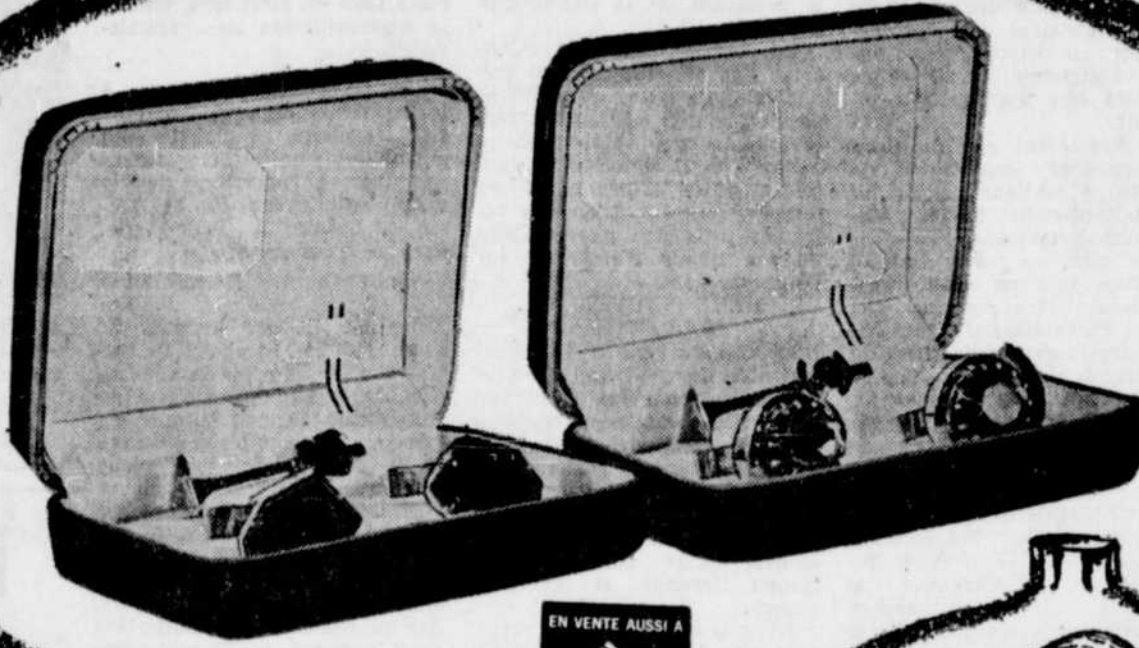
Pour deux personnes (aller-retour) par AIR FRANCE

Plus un séjour à l'hôtel Métropole et \$200.00 en argent de poche. Organisé par l'Agence Claude Michel.

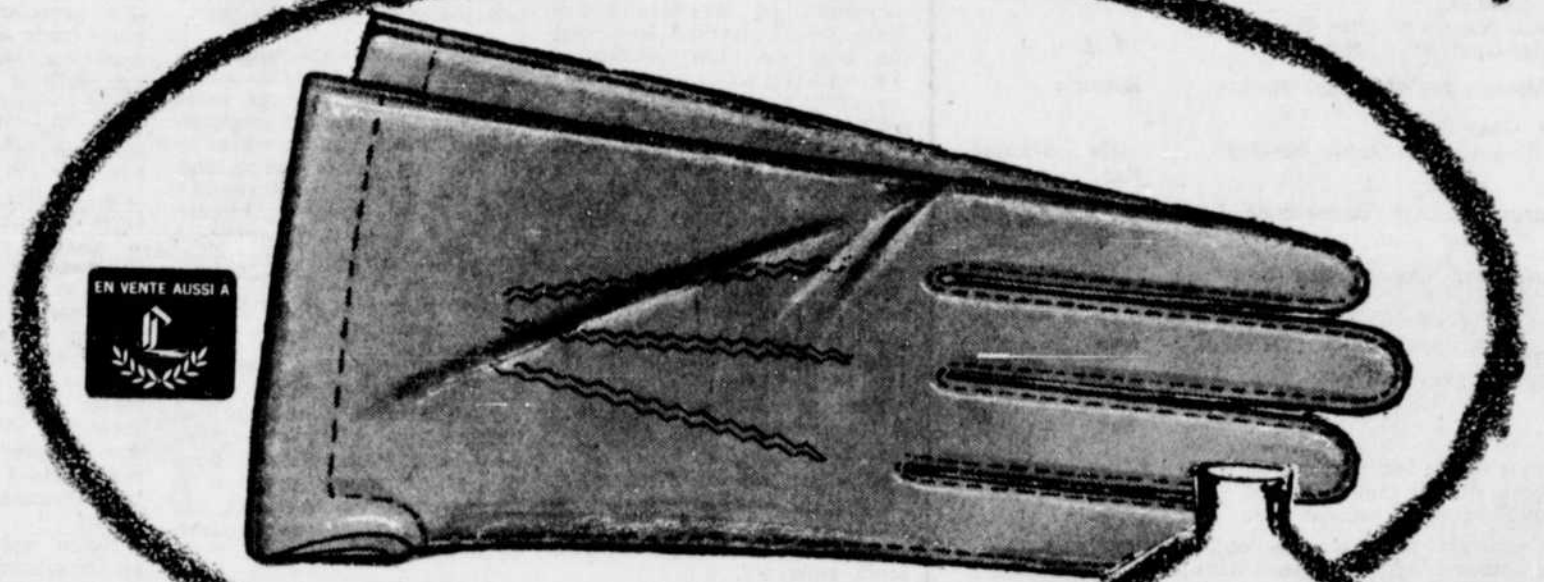
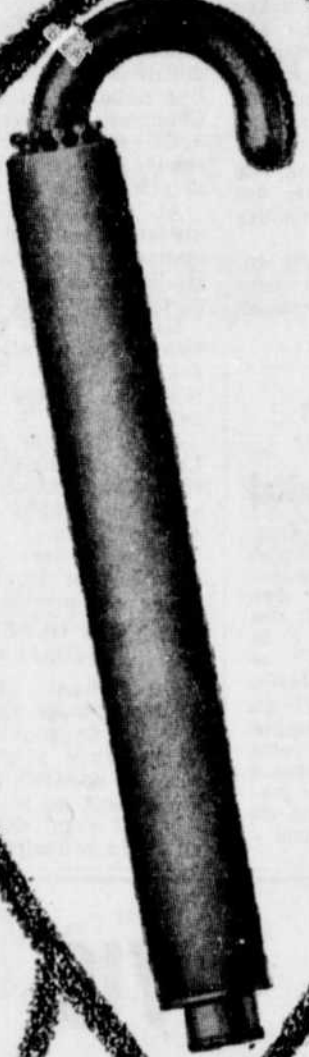
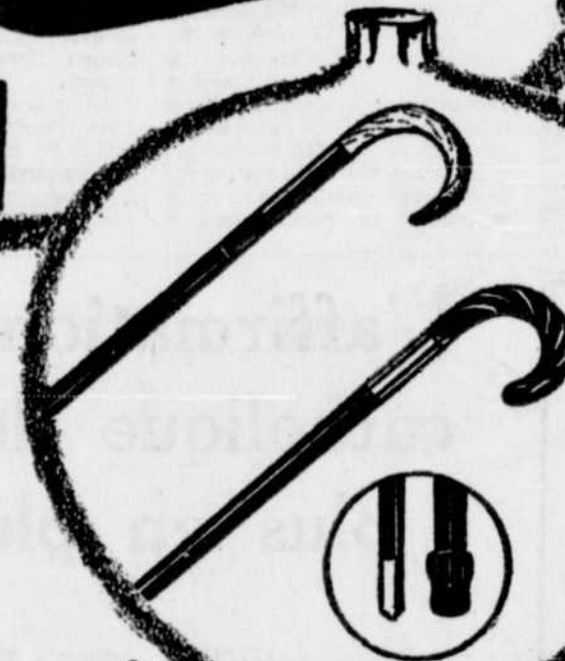
Inscrivez vos nom, adresse et No de téléphone au verso des factures ou fac-similés et déposez-les dans des boîtes spéciales placées dans votre magasin.



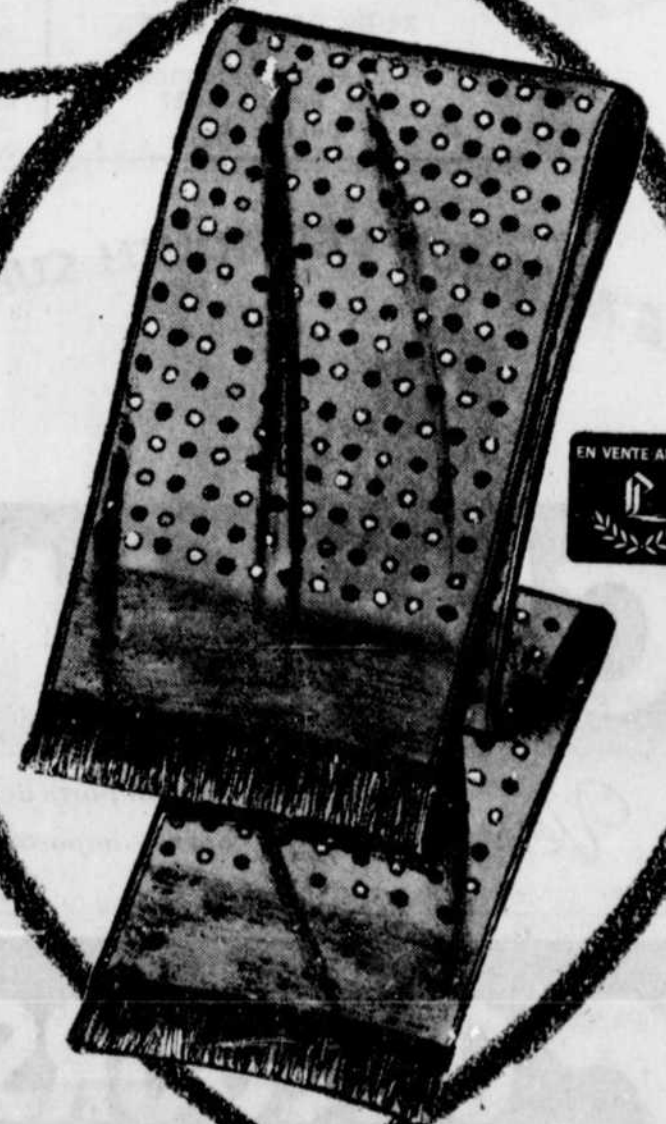
EN VENTE AUSSI A



EN VENTE AUSSI A

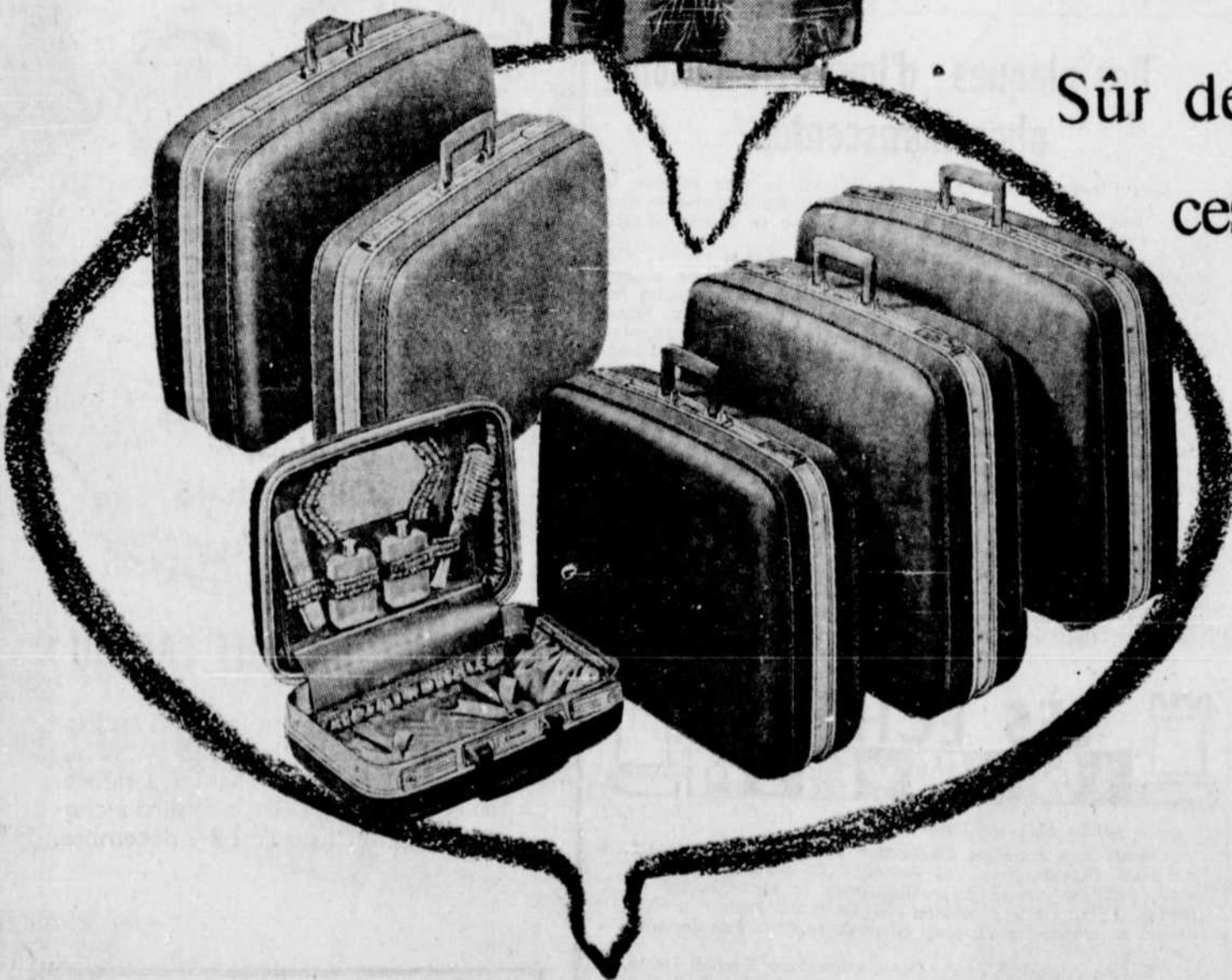


EN VENTE AUSSI A



EN VENTE AUSSI A

Sûr de plaire en offrant ces cadeaux Paquet



A) SPLENDIDES MALLES ORBIT DE DIONITE
ensemble de malles de voyage en fibre de verre. Construction solide, moulées thermo. Lignes classiques ces malles sont cintrées d'aluminium anodisé. Tons de brun, bleu, gris foncé et rouge

Vanity: 27.50 ; Fin de semaine 27.50 ; Garderobe: 35.50
Pour messieurs, dans les tons de gris ou de brun. Fin de semaine: 27.50

Deux habits: 35.50

Paquet, valises, sous-sol.

B) ROBE DE CHAMBRE
en soie brocart de qualité supérieure avec revers et poignets de satin noir. Un cadeau toujours bien apprécié de monsieur. Choix de rouge, bleu et or. P.M.G.XG. 24.95

C) PRATIQUE GILET D'INTERIEUR
en soie brocart à dessins multicolores. Intérieur doublé de satin. Choix de couleurs variées. Offrez-le à papa ou au grand frère. P.M.G.XG. 29.95

Paquet, confection pour hommes, rez-de-chaussée. EN VENTE A PLACE LAURIER.

D) BOUTONS DE MANCHETTES
avec pince-à-cravate. Un ensemble chic et de bon goût. Très bel assortiment de styles, garnis ou non de pierres aux teintes variées. Modèles allant de 5.00 à 17.50

Paquet, mercerie pour hommes, rez-de-chaussée. EN VENTE A PLACE LAURIER.

E) PARAPLUIE PLIANT
modèle pour hommes. Genre télescope de marque Igra. Style nouveau qui sera fort apprécié de l'homme de bon goût. Noir 11.95 et 14.95

F) SOLIDES CANNES
en Bakelite renforcées d'une tige de fer. Poignées ambre, modèle pour hommes et dames. Très belle apparence. 18.95
Autres modèles 4.95 à 16.95

Paquet, chapeaux pour hommes, rez-de-chaussée.

G) CHAUDS GANTS DE CHEVREAU
African Cap entièrement doublés de laine. Partiellement cousus à la main de marque Belgo. Choix de brun, gris ou noir 7.95
Aussi 9.95 et 11.95

H) CHOIX DE FOULARDS DE LAINE FINE
pour hommes. Dans des styles populaires et nouveaux. Dernière mode. Choix de brun, gris, bleu ou rouge. Teintes unies et de fantaisie 3.95
Autres modèles à 4.95 à 8.95

Paquet, mercerie pour hommes, rez-de-chaussée. EN VENTE A PLACE LAURIER.

Commandez par la poste ou par téléphone. 529-4971 Sa-Box. 453-8711 Place Laurier.

Les principales recommandations du 2e rapport de la Commission Parent seront mises en application sans délai

par Claude Bédard

Les principales recommandations faites par la Commission Parent dans son deuxième rapport seront analysées et mises en application sans délai par le ministère de l'Éducation et par le gouvernement provincial. En effet, le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, vient de rendre public le calendrier d'action de son ministère, ainsi que la liste des questions qu'il entend étudier de façon prioritaire.

L'adolescence en révolte: un problème mondial

Dans tous les pays prospères, des jeunes garçons saccagent pour le plaisir la propriété d'autrui, assomment des passants pris au hasard; des adolescentes se livrent à la prostitution. "Pourquoi?" se demandent les parents effarés. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de décembre comment des experts de cette question expliquent la violence et l'amoralité de certains jeunes. Achetez le SELECTION de décembre aujourd'hui même!

LE CALENDRIER D'ACTION

Le calendrier d'action rendu public par le ministre de l'Éducation prévoit cinq grandes étapes.

Actuellement, les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation procèdent à une analyse détaillée du rapport de la Commission Parent. Les 7 et 8 décembre, ils tiendront une session d'étude intensive sous la présidence du ministre.

Au mois de janvier, le ministre prendra des décisions majeures et préparera des projets de règlements sur les aspects prioritaires du rapport.

En février, le Conseil supérieur de l'Éducation sera saisi des projets de règlements du ministère et sera invité à donner son avis.

Sur réception des avis du Conseil supérieur, le ministre soumettra, soit en mars ou en avril, ses projets au Conseil des ministres.

Enfin, le 1er mai, ce sera l'annonce et l'entrée en vigueur des premières décisions.

LES QUESTIONS PRIORITAIRES

En faisant connaître les grandes étapes du calendrier d'action de son ministère, M. Gérin-Lajoie a précisé quelles sont les priorités sur lesquelles il convient de se pencher sans délai. Il s'agit de la réduction du cours primaire à six ans, le

système d'options au cours secondaire, les instituts pré-universitaires et professionnels, la formation et le perfectionnement des maîtres. Ces questions feront l'objet d'études préliminaires, et toutes, à l'exception de celle des instituts pré-universitaires et professionnels, ne demanderont aucune législation; donc elles pourront être appliquées rapidement.

En énumérant ces questions de première importance, le ministre a souligné qu'il lui semblait essentiel de les étudier concurremment. Il a expliqué qu'à son avis quatre questions sont en effet indissolublement liées les unes aux autres. Cette liste n'exclut pas les autres recommandations du rapport, a souligné M. Gérin-Lajoie, mais dans notre esprit, après la première lecture, ces décisions nous apparaissent de la plus grande urgence.

OPERATION ENSEIGNEMENT

D'autre part, l'importance des travaux de l'opération Enseignement, qui viendront s'ajouter à ceux de la session, accapareront complètement le ministre de l'Éducation à compter de janvier prochain.

M. Paul Gérin-Lajoie devra forcément réduire au strict minimum sa participation à

d'autres activités. Il entend toutefois tenir les engagements importants qu'il a déjà pris, en particulier celui d'un voyage en France proposé à la suite de conversations entre le premier ministre du Québec et le président de la République française.

En rendant public le calendrier des activités de son ministère et la liste des priorités de l'opération Enseignement, le ministre de l'Éducation a annoncé qu'il consacrerait l'essentiel de ses efforts et de son temps à la réalisation des réformes proposées par la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

DEUX NOUVELLES REGIONALES

M. Gérin-Lajoie a annoncé en outre l'approbation du gouvernement pour la formation de la 53e commission régionale, celle d'Henri-Bourassa, qui couvre les régions de Mont-Laurier, de Maniwaki et de l'Annonciation, ainsi que sa tournée dans la commission régionale no 54 qui comprend Rouyn, Noranda et Témiscamingue.

Avec la création de la régionale Henri-Bourassa, la réalisation de la première étape de la régionalisation scolaire est, à toutes fins pratiques, terminée. Le ministre a rappelé que

le chiffre 55 représentait un objectif approximatif et qu'une seule régionale, la 54e, reste à former, ce qui ne saurait tarder. Dans cette dernière région, celle de Témiscamingue et de Rouyn - Noranda, il ne reste plus en effet qu'à établir la représentation des commissaires.

Les travaux préliminaires à la formation de cette commission scolaire régionale du nord-ouest québécois seront complétés à l'occasion de la visite aujourd'hui de M. Gérin-Lajoie à Ville-Marie, dans le Témiscamingue.

Soulignant que la formation des comités régionaux de planification scolaire se poursuit à un rythme accéléré, le ministre a déclaré que la réalisation de la deuxième étape de l'opération 55, soit la mise en marche des comités régionaux et la préparation des plans d'aménagement interne devra être terminée le 31 décembre 1964. A l'heure actuelle, 34 comités régionaux ont été formés et 27 sont en opération. On se rappelle, d'autre part, que le ministre de l'Éducation avait annoncé, le 13 novembre dernier, la tenue d'un colloque d'envergure provinciale, pour les 22 et 23 janvier 1965, à l'Académie de Québec.

Le chalet de l'Entomologie au camp De-La-Salle, colonie des amicales Lasalliennes



Chaque été, plus de 600 enfants complètent agréablement leurs connaissances tout en respirant l'air pur, à la Colonie des Amicales du Lac Beauport. Au cours de cette semaine, la vente du Papillon du Père Noël contribuera au développement du Camp De-La-Salle. (**)

A Charlesbourg

Exposition de livres, de peintures de timbres et de monnaie les 5 et 6

par Nelson LABRIE

La Chambre de Commerce de Charlesbourg, en collaboration avec la Librairie Garneau, la Galerie Zanettin et M. Jacques Boivin (Québec Stamp), présentera en fin de semaine prochaine et ce, pour la première fois, une exposition de livres, de peintures, de timbres et de monnaie.

En effet, les visiteurs auront le privilège, grâce à la Galerie Zanettin, d'admirer les toiles les plus récentes, quelques-unes venant de collections privées, d'artistes contemporains tels que Jean-Paul Lemieux, Arist Gagnon, Albert Rousseau, Antoine Dumas, Jean-Antoine Demers, Paul Lacroix, Normand Fillon, etc.

La Librairie Garneau offrira en montre plus de cinq mille volumes, ce qui laisse entrevoir la diversité des autres et l'étendue des sujets traités. Pour sa part, M. Jacques Boivin (Québec Stamp) offrira aux visiteurs un assortiment complet de timbres et de monnaie apte à satisfaire les collectionneurs les plus exigeants et en plus, quelques exhibits parmi les plus intéressants de la récente exposition provinciale de philatélie.

Cette exposition présentée à l'École Secondaire Régionale, 355, 76e Rue Ouest, Charlesbourg sera inaugurée officiellement en présence des administrateurs de la Chambre et des autorités religieuses, municipales et scolaires le samedi 5 décembre à 6.30 hres p.m. Elle se poursuivra le même soir jusqu'à 11 hres p.m., le dimanche 6 décembre de 2.00 à 5.00 hres p.m. et de 7.00 hres p.m. à 10.30 hres. Le lundi 7 décembre, elle sera ouverte aux élèves de Charlesbourg de 9.00 a.m. à 5.00 hres p.m. tandis que le public en général pourra la visiter pendant la soirée soit de 7.00 hres p.m. à 10.30 hres p.m.



PRESENTE AU CANAL



LE PERE NOEL à Télé-4 CE SOIR à 5h.45

GAGNEZ UN JOLI CADEAU

Remplissez cette formule d'inscription et adressez-la à PERE NOEL, C.P. 5500, Poste CFQM-TV, Québec. Un cadeau sera tiré au hasard à chaque émission jusqu'au 14 décembre.

Nom

Adresse

Ville

Télé. Age

Soyez à l'écoute de Télé-4 les lundis et jeudis à 5h.45 jusqu'au 14 décembre.

L'affirmation du caractère catholique de Laval est de plus en plus nécessaire

M. Ls-Ph. Bonneau

Par Bernard BASTIEN

Dans une conférence qu'il prononçait hier, devant les membres du club Richelieu-Québec, M. Ls-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'Université Laval a déclaré que l'affirmation du caractère catholique de l'Université Laval est de plus en plus nécessaire. Le conférencier a ajouté: "Je ne crois pas que cette notion soit attaquée à l'heure actuelle. Ce qu'on soutient, c'est que la transposition dans le concret de ces idées, se fait de façon discutable".

M. Bonneau qui a été présenté par M. Napoléon Leblanc, doyen de la faculté des sciences sociales, avait d'abord expliqué la mission de l'université telle qu'elle se dégage du rapport Parent et du mémoire que Laval a soumis à cette commission en 1962.

MISSION

"La mission de l'université, a dit M. Bonneau est de conserver, d'augmenter et de diffuser le savoir. C'est un rôle très puissant".

M. Bonneau a souligné que ce qui était d'une importance capitale, c'était le fait d'augmenter le savoir.

Ayant rappelé les grandes lignes du mémoire que l'université présentait en '62 à la commission Parent, le confé-

rencier a déclaré: "Le rapport demande que les universités se libèrent de cette frange qui orne peut-être, mais alourdit sûrement le bas du manteau universitaire et nous en sommes bien aise, puisqu'une de nos affirmations de 1962 portait justement sur ce sujet".

Nous avons, dans notre mémoire a expliqué M. Bonneau, fait une distinction très nette entre l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire. Nous avons donné comme différence fondamentale que l'enseignement secondaire s'occupait de l'éducation de l'intelligence, alors que l'enseignement universitaire doit s'occuper de la perfection de l'intelligence".

Le conférencier a rappelé aussi les distinctions entre l'enseignement technique et universitaire. "Les universités a-t-il dit, s'alourdisent dans des efforts qui pourraient être assumés normalement par des écoles techniques gouvernementales".

CARACTERE CATHOLIQUE

"Dans certains milieux, a dit le conférencier, et tout récemment à la télévision et dans un colloque à Montréal, on a posé un point d'interrogation sur la validité du caractère catholique de l'université. L'université catholique est une université identique aux autres, a rappelé le vice-recteur. Elle doit être aussi bonne, sinon meilleure que les autres. Elle est catholique pour une perfection plus grande de l'intelligence et pour une coordination supérieure des arts et des sciences sous la lumière d'une sagesse qui est naturelle dans son acquisition et divine dans son principe".

LA DIRECTION

Parlant de la direction de l'université en regard des recommandations du rapport Parent, M. Bonneau a déclaré que la suggestion formulée implicitement dans une déclaration faite par un professeur de Montréal, à l'effet que l'autorité supérieure de l'université se rapproche au gouvernement pour fin de contrôle, n'est pas valable. Si on tient compte, a dit M. Bonneau, du fait que les questions

académiques et financières sont extrêmement liées, on ne peut que douter de l'efficacité de cette solution, si on désire que l'université demeure libre de son destin.

Il ressort de la conférence de M. Bonneau que l'université proposera incessamment pour étude aux professeurs de nouveaux statuts. Le conseil universitaire sera constitué en grande partie par les professeurs, car il n'est pas aussi sûr que cela a dit le conférencier, que des professeurs bien choisis ne puissent être à la fois universitaires et... réalistes".

L'université rejoint donc dans ses statuts et ses desirs les préoccupations de la commission Parent. On sait que cette commission a recommandé que les universités soit dirigées par un groupement constitué suivant les méthodes les plus démocratiques et représentant le plus possible la communauté qu'elles serviront.

Notre université, a affirmé en terminant le vice-recteur, se place en assez bonne lumière quand on l'éclaire par les recommandations de la commission Parent. Avec l'aide agissante et sympathique de la population, elle restera une des universités les plus brillantes du Canada et elle se taillera de plus en plus une réputation internationale enviable.

Des plaques d'immatriculation phosphorescentes

(Par Claude GRAVEL)

En 1966, les automobiles de la province de Québec seront pourvues de plaques d'immatriculation qui auront l'avantage de réfléchir la lumière durant la nuit. Le Québec sera alors la première province du Canada à adopter ce système, qui est déjà en vigueur dans 31 états américains.

C'est ce qu'a annoncé M. Jacques Côté, sous-ministre adjoint des Transports et Communications, dans une allocution qu'il a prononcée hier devant les membres du club Kiwanis Sillery-Ste-Foy.

Ce projet est accepté par son ministère et est actuellement soumis au Conseil des ministres afin d'être définitivement approuvé, a-t-il déclaré en substance. M. Côté s'est dit con-

fiant qu'il le sera et que la population saura apprécier à sa juste valeur ce moyen sécuritaire.

FILM

A la suite de cette allocution, un film documentaire fut présenté. Tourné aux États-Unis, il explique notamment que ces nouvelles plaques, pouvant être visibles à plusieurs centaines de pieds durant la nuit, contribuent à éviter de nombreux accidents. Fait à noter, la méthode de production de ces plaques n'est pas tellement changée. De même, la hausse du coût de ces plaques est minime, si l'on considère les incomparables avantages qu'elles procurent aux automobiles.

L'Ontario et le Manitoba doivent aussi les adopter dans quelques années.



LES ECHECS

La partie Alekhine-Euwe

Pour faire suite au diagramme publié le 13 novembre, quelques lecteurs nous ont demandé de publier en entier cette fameuse partie de match pour le championnat du monde (1937), où le champion (Euwe) et l'ex-champion (Alekhine) ne voient pas un coup élémentaire deux fois de suite. La voici:

Blancs, Alekhine; noirs, Euwe. Ouverture: Gambit Dame, variation Catalane. 1 d4, Cf6; 2 c4, e6; 3 g3, d5; 4 Fg2, dxç5; 5 Dd4, Cbd7; 6 Cc3, c5; 7 Cf3, a6; 8 0-0, Fc7; 9 dxç5, Fxç5; 10 Dc4, b5; 11 Dh4, Fb7; 12 Fg5, 0-0; 13 Td1, Dc7; 14 Tc1, Db6; 15 b4, Fc7; 16 Tfd1, Fc8; 17 Fc3, Db7; 18 Txd7; Fxd7; 19 Cg5, Dh8; 20 Fxa8, Dxa8; 21 Cxh7, Tc8; 22 Cg5, Tc4; 23 Cc6, Txc1; 24 Fxc1, Dd5; 25 Cc3, Dc5; 26 Fb2 (Comme résultat de l'erreur précédente, les blancs pouvaient gagner un Pion par 26 Dh1, Rxb8; 27 Cxf7, Rg8; 28 Cx6, ...), Fc7; 27 a3 (Le coup de tout à l'heure est encore plus payant, puisque le Cavalier menace le Fou à c6, après avoir pris la Dame à e5), Fd8; 28 e3, Df5; 29 f4, Dg6; 30 f3, Cd7; 31 Ch3, f6; 32 c4, Df7; 33 Dg4, Cc5; 34, Dxc6, Cxf3; 35 Rf2, Dxc6; 36 Cxé6, Cd2; 37 Cd4, Cxé4; 38 Cxé4, 39 Rc3, Fb7; 40 Cf5, Fc7; 41 Fd4 ... Coup scellé. Euwe a refusé la nulle à ce moment, parce qu'il avait deux Fous très forts, mais la partie a été déclarée nulle effectivement au 65e mouvement.

N. 021204 P.H. Nadeau

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec:

QUEBEC-CITE		
Boutin, Jean-Paul, 2298 de la Ronde	Epicierie	
Lainé, Mme Rolande H., 245 Marie-Louise	Epicierie	
Rouleau, Guy, 333 Blvd Charest-Est	Salle à manger	Bar
QUEBEC-COMTE		
Carmichael, Mme Charlotte B., 365 Mgr-Gauthier, Giffard	Epicierie	
Farrah, Michel, 163 Mainguy, Ste-Foy	Epicierie	
Perreault, Jean-Guy, 2020 Blvd Charest-Ouest, Ste-Foy	Salle à manger	Bar
LEVIS		
Le Voltigeur Inc., 109 Commerciale, Lévis (Roy, Maurice)	Club	
Côté, Paul, Blvd Laurier, St-Nicolas-Sud	Hôtel	Motel
	Salle à manger	Bar
LOTBINIERE		
Nault, Emilie, Laurier-Station	Motel	Salle à manger
	Bar	

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée, à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
Case Postale 2027
Québec 2.

LE MEILLEUR VERMOUTH SUR GLACE!

...meilleur en cocktails aussi!

CINZANO

Vermouth | Sec—importé de France
Sucre—importé d'Italie

CONCOURS DE NOËL

CAISSES POPULAIRES

\$6,000.00

EN PRIX

INSCRIVEZ-VOUS A VOTRE CAISSE

Comblez vos désirs des fêtes chez . . .

Paquet

Jolie bourse sport en loup marin signée **Nap. Gignac**

de l'artisanat du Québec. Loup marin de la même qualité que les superbes bottes, ci-contre. Teinte appareillant pour compléter agréablement votre tenue sport. Hauteur 8 pouces **14.99**
Hauteur 11 pouces **24.99**

Paquet, chaussures pour dames, 2e étage

3 bottes après ski **Nap. Gignac** des plus confortables

En loup marin véritable de qualité nettement supérieure doublées de mouton et semelles de caoutchouc crépelées. Entièrement faites à la main.

A) Bottes basses genre mocassin à deux oeillets. Loup marin de teinte pâle et épaisse semelle. Des plus confortables. 6 à 10 **39.99**

B) Une autre botte genre mocassin de 10 pouces de hauteur. Trois oeillets à la hauteur de cheville et garniture fléchée. Pointures 6 à 10 . . . **49.99**

C) Bottes cosaques en loup marin du Labrador. Bordure de cuir à la jambe et épaisses semelles crépelées. Chaussure doublées. 6 à 10 **49.99**

D) Bottes cosaques pour hommes en loup marin canadien 10 pouces de hauteur chaude doublure de mouton et semelle de caoutchouc. 8 à 12 **55.99**
Ce modèle est en vente à Place Laurier

E) Bottillons de cuir noir avec empeigne de poney brun. Cinq oeillets. Épaisses semelles crépelées. Pointures 8 à 12 **25.99**

F) Bottillons en loup marin et cuir de belle qualité. Fermeture éclair et chaude doublure de mouton. Pointures 7 à 12 **36.99**
Ce modèle est en vente à Place Laurier

G) Bottes cosaques de 9 pouces en loup marin. Fermeture éclair à l'avant et courroies étroites de cuir. Chaud doublure et semelles crépelées. 7 à 12 **47.99**

H) Bottillons entièrement en cuir noir. Modèle à 5 oeillets. Épaisses semelles crépelées. Doublure en peau de mouton. 7 à 12 **24.99**

Paquet, chaussures pour hommes, rez-de-chaussée

Paquet, chaussures pour dames, 2e étage

EN VENTE AUSSI A

COMMANDEZ PAR TELEPHONE 529-4501 St-Roch
653-8711 Place Laurier

J) Bottes de neige pour enfants en poney or ou gris et bande de mouton intérieure. Courroie ajustable à la jambe. Semelle de caoutchouc. 6 à 12 **4.99** et 13 à 3 **6.99**

K) Bottes cosaques en poney gris ou or. Semelles de caoutchouc et bande de cuir à la jambe. Chaud doublure de laine. Pointures 11 à 3 **6.99**

L) Bottes de caoutchouc Hubert entièrement doublées de mouton et avec courroie ajustable à la jambe. 6 à 12 **8.99** - 13 à 3 **8.99**
4 et 5 **9.99**

Paquet, chaussures pour enfants, rez-de-chaussée

I) Pour enfants, chaudes bottes cosaques en loup marin brun avec fermeture éclair et courroie à la jambe. Semelle crépelée. Doublure de mouton. 11 à 3 **24.99**

Dites simplement
PORTEZ A MON COMPTE

L'expérience pédagogique tentée en France semble vouloir reprendre sur une plus grande échelle

"Un Père Jésuite, le R.P. Faure, a fondé avec un groupe de professeurs, une maison d'enseignement basée sur les méthodes de l'École active. C'est d'autant plus intéressant de le souligner que les extraits et commentaires du Rapport Parent ont l'air de baser l'enseignement futur dans la province de Québec sur les méthodes actives". Ainsi s'exprime

M. Marc Barbari, professeur au Collège de Ste-Anne, devant les membres du Club Richelieu de La Pocatière, lors d'un souper régulier sous la présidence du Dr Réginald Grandmaison.

Mgr Léon Bélanger, P.D., supérieur du Collège de Ste-Anne, plusieurs professeurs de la même institution et la presque totalité des membres du Club

Richelieu assistaient à cette conférence intitulée "Est-ce une révolution dans l'enseignement?" "L'équipe du Père Faure a commencé son expérience avec un seul groupe d'élèves correspondant à notre classe actuelle des Eléments latins. L'âge moyen de ses élèves se situait entre 10 et 12 ans, qui est en France l'âge normal du départ du Cours

Classique. Dans l'idée du Père Faure et de ses collaborateurs, il ne pouvait s'agir de classes déterminées comme nous avons dans le système actuel: Eléments, Syntaxe, Méthode, etc., mais plutôt d'un travail personnel sur chaque élève en particulier échelonné sur la période scolaire normale aboutissant au baccalauréat. Ce travail avait pour but primordial

de donner à l'enfant le goût de l'étude et de la culture personnelle.

A la rentrée, chaque étudiant savait que désormais ce serait à lui de travailler personnellement et non point d'autres à des cours et de faire ensuite des recherches. De fait, il n'y avait dans ce système ni leçon, ni devoirs, ni cours. Chaque élève avait son bureau personnel, son casier de fiches, ses instruments de travail et la possibilité à tout moment d'aller consulter un ouvrage à la bibliothèque ou d'appeler un professeur à l'aider. L'atmosphère était des plus détendue à tel point que l'élève pouvait travailler sans fatigue et sans bruit de 8 h. 30 à 11 h. 15 et de 1 h. 45 à 4 h. 30. Les récréations consistaient en divers exercices sportifs.

La première année fut un succès, le nombre d'élèves qui se révélaient incapables de suivre la méthode fut minime. La deuxième année comportait un travail de recherches plus fourni. Pourtant le résultat fut remarquable en ce sens que l'enfant devait acquérir davantage de connaissances sur des sujets qui faisaient comme partie de sa vie. On réalisait donc le programme des têtes bien faites et non des têtes bien pleines. Ce programme pédagogique ne put être continué au-delà de la classe de Versification. Mais il reste que les élèves du Cours Faure qui devaient alors être dirigés dans d'autres institutions firent partout bonne figure et furent surpris pour ne pas dire choqués de leurs nouveaux camarades qui n'avaient pas eu la même fortune qu'eux.

Et M. Marc Barbari termine en montrant l'inconvénient de ce système. "Il réside d'abord dans le fait qu'il ne peut s'adresser qu'à un nombre restreint d'élèves; il est exigeant de la part des professeurs. Si chaque professeur, au départ, peut assurer le contrôle de n'importe quelle discipline, il n'en va pas de même au fur et à mesure que l'élève acquiert des connaissances nouvelles et qui aborde les grandes normes de la littérature et des méthodes approfondies des Mathématiques.



● NOUVELLE ADMINISTRATION. — La Corporation des Psychologues de la province de Québec a récemment procédé à l'élection de son nouveau conseil d'administration. Nous avons ici, assis, de gauche à droite: M. Soucy Gagné, trésorier; le Dr Nathan Greenberg, président sortant de charge; M. Clément Thibert, président; le Dr Jean Gaudreau, président élu; M. Claude Trudel, rapporteur; et debout, de gauche à droite: les administrateurs: MM. Maurice Meunier, Claude Lavallée, le Dr Kingsley Ferguson; le D. Juanita Chambers; le Dr Esther Halpern, de même que MM. Eddy Slater, Pierre Morin et Jacques Belleau.

Nouvelle section de la Société du cancer

Une section de la société canadienne du Cancer a récemment été formée à Baie-St-Paul. M. Edmour Simard, N.P., a été nommé président. Il sera assisté de MM. Fernand Morin, Roméo Harvey et du Dr Roméo Otis, M.V. comme vice-présidents et M. Jean-Paul Gagnon agira comme secrétaire-trésorier.

Le Comité de l'Education est sous la présidence de Mme Marc Vachon alors que celui du Bien-Etre est dirigé par Mme Philippe Harvey.

La présidente du Comité de la campagne de souscription est Mme Paul-Henri Fortin assistée de Mme Roland Girard. Le Dr Jean-René Gaudreau a été nommé directeur médical.

L'assemblée d'inauguration de cette section aura lieu le mercredi 16 décembre prochain au sous-sol de l'église. Toute la population est cordialement invitée à y assister, alors qu'on présentera officiellement tous les responsables de cette nouvelle section. M. Antoine Simard, secrétaire itinérant fournira d'importantes informations concernant la société canadienne du Cancer et un film de la société sera projeté pour le public.



● LA POCATIÈRE. (D.N.C.) — Les membres de La Pocatière avaient le privilège d'entendre M. Marc Barbari, professeur au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, dans une conférence expliquant les méthodes de l'École Active fondée en France par le R. F. Faure, s.j. Le souper avait lieu "Au Martinet" et groupait une quarantaine de membres sous la présidence du Dr Réginald Grandmaison. De gauche à droite: J.-B. Toussaint, vice-président; le Dr Raymond-M. Raymond, qui a présenté le conférencier; M. Marc Barbari; Mgr Léon Bélanger, supérieur du collège de Ste-Anne; M. le Dr Réginald Grandmaison, président du club de La Pocatière.

A Québec, en décembre Comité de sélection des bourses Athlone

Les Comités de Sélection pour les bourses Athlone siègeront aux différentes universités de la province du 25 novembre au 5 décembre inclusivement.

Les représentants de la Grande-Bretagne à faire partie de ces comités seront M. F.E.A. Manning, C.B.E., M.C., T.C., B.Sc. (Eng.) M.I. Mech.E., M.I. E.E., Conseiller au Comité d'administration des bourses Athlone, et M. Basil Harries, Député commercial en chef par intérim de Grande-Bretagne pour la Province de Québec. M. Kenneth Maconochie, agent régional d'information, siègera sur le comité à l'Université de Sherbrooke.

Les dates de sessions des différents comités sont: mercredi 2 décembre: Ecole Polytechnique; vendredi 4 décembre: Université de Sherbrooke;

samedi 5 décembre: Université Laval.

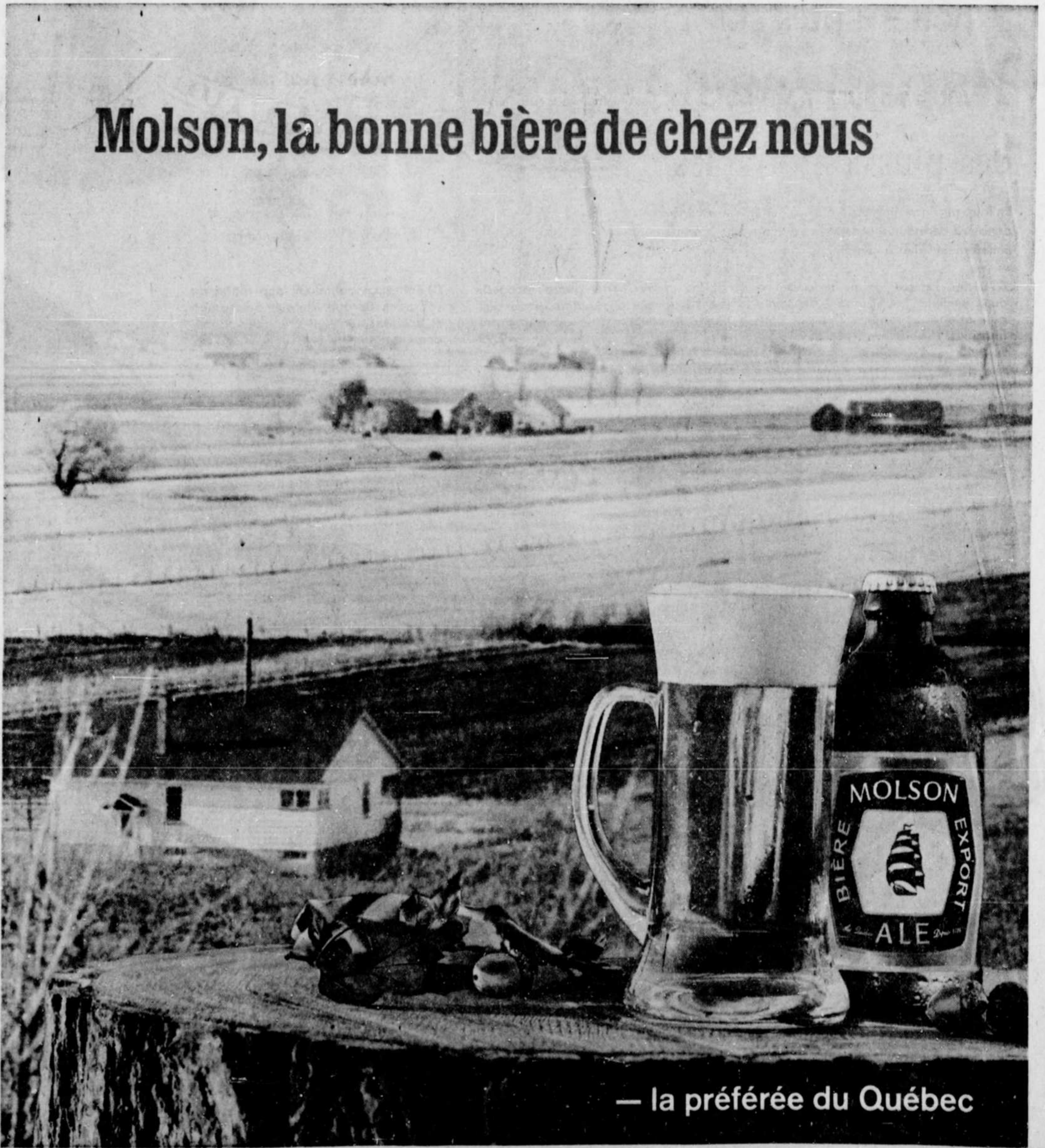
NOTE: Cette année le gouvernement britannique offrira 41 bourses, pour une période de deux ans, à de jeunes ingénieurs canadiens en vue d'études post-scolaires dans les établissements industriels ou les universités de Grande-Bretagne. Ce système de bourses a pris naissance en 1951 et jusqu'à maintenant quelque 460 bourses ont été accordées. Le gouvernement britannique subventionne les fonds des bourses Athlone, qui servent à acquitter les frais de voyage, de subsistance et de scolarité. Elles sont accordées à la condition que les boursiers reviennent au Canada pour poursuivre leur carrière.

Les noms des candidats qui seront choisis seront annoncés en janvier 1965.



● A l'école du Sacré-Coeur de La Pocatière, des élections viennent d'être tenues chez les servants de l'autel. Des chefs consciencieux, sérieux, prêts à servir l'Eglise furent élus. On remarque sur la photographie, M. le chanoine Charles Dumais, curé de la cathédrale; M. l'abbé Yves Leclerc, aumônier du mouvement; le Rév. Frère Anselme, s.c., responsable. M. Bertin Laforest a été élu 1er chef de groupe; MM. Robert Grégoire, Gilles Dumont, Réjean Lizotte et Jacques Raymond, chefs des quatre équipes; Bertrand Dubé, 2ème chef de groupe; Pierre Richard, trésorier; Michel Langlois, 2ème conseiller; Clément Emond, secrétaire; Louis Dubé, 1er conseiller; Jean-Marie St-Onge, assistant-trésorier; Gilles Lévesque, vice-président; Michel Cazes, président.

Molson, la bonne bière de chez nous



— la préférée du Québec

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 367

HORIZONTAL

- 1—Instrument pour peindre — Principe des maladies contagieuses.
- 2—Vallée espagnole dans les Pyrénées — Mesure pour les grains — Egal, semblable.
- 3—Thymus du veau — Portion de conférence — Aftabli.
- 4—Préfixe — Intérieur — Damsation — Chargement du corps humain.
- 5—Pouvoir de ce qui est nécessaire, utile — Autre nom du silymbre.
- 6—Petit trait horizontal — Clair, pur et calme.
- 7—Verse, reverse — Tailles de un à deux ans — Bols pour soutenir les tonneaux.
- 8—Prophète juif — Subdivision employée dans les recueils de lois — Poète grec de l'époque primitive.
- 9—Matière visqueuse et tenace — Carreau de terre cuite pour couvrir les toits — D'un goût acide, aigre.
- 10—Prénom masculin — Bouclier de Pallas (Myth).
- 11—Canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine — Etendu, allongé.
- 12—Usages, coutumes — Division du compas — Du verbe être — Note de la gamme.
- 13—Rôt — Frairie — Terme du jeu d'échecs.
- 14—Quote-part — Largeur d'une étoffe entre deux liaisons. — Sor.
- 15—Temps écoulé — Terre à porcelaine.

VERTICAL

- 1—Ville de France — Cheveux qui tombent pendant qu'on se peigne.
- 1—L'Irlande — Cou — Partie de la charnue.
- 2—Tapis de crin — Indice, marque — Adj. possessif.
- 4—Prénom indéfini — Fin qu'on se propose — Nobles, noble (fr).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

- 5—Graminée — Fabriqué dans une usine.
- 6—Rivière de Roumanie — Au golf, petite cheville servant au départ à surélever la balle — Note de la gamme.
- 7—Par voie de; — Délai, relâche — Longueur d'une enjambe.
- 8—Inscription mise sur la Croix par Pilate — Obstinée — Messagère des dieux.
- 9—Masse de pierre très dure — Elevation, construit — Division du compas.
- 10—Note de la cuisine — Article contracté — Ce qu'il y a de meilleur.
- 11—Homme attaché au service d'un maître — Publie le texte d'un auteur.
- 12—Prénom féminin — Epoque — Pronom personnel.
- 13—Figure héraldique — Guides — Préposition.
- 14—Préfixe — Oiseau du genre charaite — Premier roi des Hébreux.
- 15—Tendre, offrir — Bouffon.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: \$0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 366

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
 1 E M A C I E E C E R A T O R
 2 E P A R S F T O L E D E
 3 I C A C C A R S E M G
 4 S U S A F A R E L Y E T E
 5 S E N T A P A T I N R A M
 6 A O F L D I E T A L E
 7 P E R G R U F I R
 8 R E T S L A V E E A R M E
 9 E T F I N R O D E U R
 10 C R O Q U A N T V U E T
 11 Y T R A I T F L A I R
 12 P L A T D I N A N A N I
 13 I B A V E O N T I N S
 14 C O L O R E S C E D E R
 15 E T I R E F U R E T E F

Employés de la Régie des Alcools

Le syndicat donne 3 jours de grâce au gouvernement

par Claude Bédard
Le conflit qui met aux prises présentement le gouvernement provincial et le syndicat des employés de la Régie des Alcools du Québec a atteint son point culminant cette semaine alors que le syndicat a donné trois jours de grâce au gouvernement pour étudier la nouvelle convention.

La première séance de négociation avait débuté officiellement le 1er septembre 1964 pour se terminer au plus tard le 1er décembre 1964. Cependant, après maintes rencontres entre les dirigeants du syndicat et les représentants du gouvernement, on n'a pu arriver à une entente sur la signature de la convention collective qui comporte 45 articles.

Les principaux points en litige sont les articles concernant les heures de travail, le travail supplémentaire, les vacances et les congés sociaux payés, le droit à l'ancienneté et son boni, et les salaires.

Jusqu'à maintenant, on ne peut parler de grève certaine dans ce secteur, ce qui serait désastreux pour toute la province surtout à la veille de l'époque des Fêtes. Devant cette menace imminente, plusieurs grands restaurants ont fait des achats importants de boissons alcooliques.

Le tout sera décidé lors d'une importante assemblée générale vendredi soir, qui aura lieu partout à travers le Québec. A la même heure, il se tiendra une assemblée spéciale

à Montréal, Québec, Saguenay et au Lac St-Jean et en Abitibi, dans le Bas du Fleuve, à Trois-Rivières. Un téléphone spécial sera tout près du micro à l'assemblée de l'auditorium "Le Plateau" à Montréal afin de transmettre en direct aux membres les rapports en provenance des quatre coins de la province.

La dernière lettre circulaire adressée aux syndiqués le premier décembre fait état de l'impasse dans laquelle se trouve présentement les négociations. "Il ne s'est jamais présenté de moment aussi "corsé", jamais n'avons-nous eu de décisions aussi lourdes à prendre... La situation est plus que tendue, plus que grave. Elle est pénible... et vous avez compris". Ces quelques phrases tirées du texte démontrent à quel point la situation semble désespérée pour un compromis de dernière minute.

Les deux présidents du syndicat des employés de la Régie des Alcools du Québec, MM. Réal Chalifour et René Chartrand, donneront au cours de cette ultime assemblée les

résultats des trois jours d'attente qu'ils ont bien voulu laisser aux représentants du gouvernement provincial pour trouver un solution convenable à ce conflit.

De source officielle, nous apprenons, d'autre part, que advenant une grève par suite d'une réponse insatisfaisante de la part des autorités gouvernementales, elle sera déclenchée immédiatement samedi, le 5 décembre. Cela suppose qu'on n'attendra pas les 48 heures d'avis réglementaires puisqu'on considère que les trois jours de grâce remplissent bien cette formalité. De plus, le syndicat des gens de mer viendrait épauler le syndicat des employés de la Régie des Alcools du Québec dans ses revendications lors d'une éventuelle grève. C'est ainsi qu'une quinzaine de débardeurs seraient mis à la disposition des syndiqués pour faire respecter les piquets de grève.

La réponse n'appartient donc plus qu'au gouvernement dans ce conflit qui touche la province entière.

Orienter l'industrie du tourisme vers le développement du Québec historique (M. Henri Béique)

(Par Jean Giroux)

M. Henri Béique, président de la Société de Fiducie de Québec a exprimé le vœu que l'industrie du tourisme dans le Québec - métropolitain soit orientée davantage vers le développement du Vieux-Québec. Ce qui intéresse le touriste c'est la particularité de notre ville, c'est ce qu'il ne peut trouver ailleurs en Amérique.

M. Béique parlait devant les membres de l'Association Canadienne des Restaurateurs. Il leur livrait les grandes lignes des récentes journées d'études sur le tourisme qu'avait organisées la Chambre de Commerce de Québec, les 12-13 novembre.

Rappelant les propos de M. Louis Dussault, président de la CCQ, M. Béique déclarait que l'industrie touristique implique directement deux employés sur trois par unité de logement dans le Québec métropolitain. Ce qui se traduit par les chiffres suivants : 5.000 sur 8.000, la région québécoise étant celle où se trouvent le plus d'unités de logement au Canada, situation qui devrait favoriser le tourisme.

Les ventes au détail per capita atteignent le plus haut pourcentage du revenu familial, même si ce dernier n'est pas le plus important au Canada.

M. Béique a noté, selon les dires de M. Dussault, que l'industrie du tourisme souffre de ce que des agences ou organismes ont tendance à décourager le touriste à visiter le Centre de Québec. Il a aussi fait remarquer que les tours de ville sont écourtés, et souvent mal organisés.

Le séjour moyen du touriste à Québec est inférieur à 48 heures. M. Béique a souhaité l'élaboration d'une politique d'accueil plus chaleureuse de la part des autorités de Québec, ce qui doublerait la durée de séjour des visiteurs, et le nombre de touristes par année soit quatre millions au lieu de deux millions.

M. Béique a insisté également sur la nécessité pour les restaurateurs et hôteliers de prévoir l'occupation des touristes entre les repas, pour qu'ils demeurent plus longtemps dans nos murs.

L'industrie canadienne du tourisme a rapporté 300 millions de dollars en 1953, 620 millions en 1963, et près de 650 en 64. M. Béique a souligné que la somme minime de un dollar de promotion touristique rapporte selon les statistiques 120 dollars de ventes.

Cette industrie est la troisième au Canada, et sera la première bientôt, si l'objectif d'un milliard de dollars est atteint.

M. Béique a rappelé le désir de collaboration qu'ont manifesté les maires des municipalités de la banlieue de Québec dans l'organisation d'un meilleur tourisme dans notre ville. Il a apporté l'exemple du Carnaval d'hiver, qui se passe en grande majorité dans le Vieux Québec, et qui profite au grand Québec métropolitain.

- Résolutions**
- Organiser des démarches auprès du ministère de l'Éducation du Québec pour former le plus rapidement possible une école des métiers de l'hôtellerie au profit du marché du Québec.
 - Établir un répertoire à l'échelle provinciale des restaurants, et de leurs prix et services particuliers.
 - Aménager des parcs nationaux, relevant pour la construction, l'organisation, l'achat et l'entretien du Fédéral, comme il en existe dans d'autres provinces.
 - Organiser à Québec un Bureau de l'Expo '67, pour faciliter les communications avec Montréal, et promouvoir le tourisme à Québec.
 - Constituer au moins un organisme régional de tourisme auquel souscriraient les municipalités de banlieue.
 - Structurer un réseau d'auberges de jeunesse dans le Québec.
 - Enfin, l'assemblée a souhaité que La CCQ s'intéresse de concert avec le gouvernement à la protection et la restauration des édifices ou sites historiques du Québec.

IL GAGNE \$1,000⁰⁰

VOUS POUVEZ GAGNER VOUS AUSSI!



Lac St-Charles, Qué.: M. Roméo Verret, 348 - 1re avenue, Lac St-Charles, Qué., reçoit de M. Robert Nadeau (à gauche), représentant de PETER JACKSON, le prix PETER JACKSON de \$1,000 en argent. En effet, M. Verret a trouvé un des certificats de \$1,000 qui ont été insérés dans des paquets de cigarettes PETER JACKSON au nouveau format KING SIZE extra-long à bout filtre. Achetez-en un aujourd'hui même, vous aussi vous gagnerez peut-être \$1,000.

Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE
UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881

S

Syndicat DE QUÉBEC

C'est facile de magasiner au Syndicat

Faites une mise de côté immédiate pour Noël!

Messieurs, choisissez un paletot de marque connue pour une meilleure qualité :

- DUNCAN'S 59.95
- BRITISH CLASSIC 69.95
- WOOL & CASHMERE 69.95
- YATES 79.95
- GALASHIELDS 89.95
- CROMBIE DE LUXE 95.00
- DIPLOMATE 125.00
- DUROLUX 130.00
- DUNCAN CRAIG'S 69.95
- BRUSHTWEDE 85.00

L'élégant porte les luxueux paletots d'hiver en riches tissus de laine

C'est la semaine du paletot d'hiver pour les élégants au Syndicat ! C'est l'occasion de faire l'achat d'un magnifique paletot pour la saison froide. Choisissez la qualité supérieure. Une vaste collection de modèles vous est offerte dans toutes les grandes.

Les tissus de fine laine et cachemire, Saxony, tweed, worsted importé d'Angleterre et d'Écosse ont été conçus pour la confection de ces chics paletots. Ajustement parfait: le devant est simple ou croisé et les épaules sont semi-raglan ou régulières. Nouvelles longueurs de 40" ou 42". Grs: 35 à 46, toutes tailles.

Syndicat, 2e étage. Aussi à Place Laurier. C.P. 1217, Québec 2. Téléphone: 529-7351.

Élégance, distinction, voici le chic chapeau **Buckley**

Messieurs, complétez votre toilette des Fêtes en portant un chapeau en duvet de fourrure de qualité garni d'un ruban de fantaisie. Doublure en soie. Choix de formes nouvelles et de teintes attrayantes. Pts: 6 1/2 à 7 3/4. Lord Buckley 10⁹⁵

Syndicat, 2e étage. Aussi à Place Laurier. C.P. 1217, Québec 2. Tél.: 529-7351.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Une spécialiste en recherches historiques en poste à Paris

ches historiques a quitté le Canada pour la France afin d'y continuer les recherches entreprises pour la reconstruction de la forteresse de Louisbourg dans l'île du Cap-Breton.

Pour ce faire, il lui faudra remuer des tas de papiers du XVIII^e siècle, déchiffrer nombre de manuscrits rédigés en vieux français, vivre en quelque sorte sous le règne de Louis XV surnommé le Bien-Aimé.

On imaginerait volontiers le détenteur d'un tel poste comme un vieux monsieur très savant, à barbe et à lunettes, cheveu en bataille et pantalon tuyau. Très savant, oui. Vieux monsieur, non, puisqu'il s'agit d'une jeune et mince québécoise, aux cheveux châtain et au regard bleu clair.

Louise Miville-Dechêne, une jeune femme tout à fait de notre époque, est pourtant une spécialiste du XVIII^e siècle.

Elle passe ses jeunes années à Montréal où elle obtient son baccalauréat au collège Marie-France. Dans les années qui suivent, elle fait un séjour d'un an en France où elle étudie les sciences politiques à la Sorbonne. A son retour au Canada, elle entre au service de l'Office provincial du film à titre de traductrice, et passe plus tard à l'Office du Tourisme du Québec.

C'est dans ce dernier emploi, alors qu'elle doit répondre à des questions sur les lieux historiques du Québec, que se révèle son goût de l'histoire — un sujet qu'elle avait trouvé passionnant à l'école.

En 1961 elle s'inscrit à l'Institut d'histoire de l'université Laval, alors dirigé par le professeur Marcel Trudel, et après de brillantes études elle obtient une licence en lettres (histoire). Une thèse intitulée "William Price, 1810-1850" traitant des débuts de la compagnie Price Bros. à Québec lui vaut le diplôme d'études supérieures, dernier échelon avant l'obtention du doctorat.

Durant l'été de 1963, elle participe, à titre d'étudiante en histoire à Laval, aux fouilles archéologiques entreprises à Louisbourg (Cap-Breton) par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Elle y travaille sous la direction de MM. Edward Larrabee et Car-

man Bickerton, ce dernier venant par la suite chef historique du projet de Louisbourg.

Ayant obtenu dès les débuts à un projet directement rattaché à sa spécialité (la forteresse de Louisbourg fut commencée en 1713), elle était toute désignée pour continuer les recherches entreprises par M. Larrabee et, plus tard, par M. Bernard Poitier.

Mme Miville-Dechêne a trois charmants enfants qui l'ont accompagnée à Paris. L'aîné, François, qui a 9 ans, parle volontiers des particularités techniques des divers types d'avions commerciaux, notamment celles du DC-8 dans lequel s'est effectuée la traversée. Ses deux autres sœurs, Geneviève, 7 ans, et Julie, 5 ans, sont toutes au plaisir de faire un beau voyage dans des pays qu'elles ne connaissent pas encore par les livres d'images.

Bien sûr, la mamant sera contente de retrouver Paris, mais

elle n'aura guère le temps de s'y balader. Elle passera sans doute beaucoup plus de temps aux Archives Nationales de Paris et aux archives des villes de province que dans les boutiques de la rue de la Paix ou dans les salons des grands couturiers.

Lorsque son travail sera convenablement mis en route, soit vers le printemps prochain, des aides viendront probablement se joindre à elle pour la seconde partie de cette tâche énorme et difficile.

Dans quelques années, les Canadiens qui visiteront ce coin enchanté de l'île du Cap-Breton, pourront revivre une page de leur histoire, grâce aux patients chercheurs qui auront rassemblé les données authentiques permettant de reconstruire une partie de l'imposante forteresse de Louisbourg, chef-d'œuvre de l'art défensif du XVIII^e siècle.



● Louise-Miville-Dechêne dirigera en France, pour le compte du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, les recherches historiques en vue de la reconstruction de Louisbourg. A l'arrière-plan, une gravure d'époque montrant le port de Louisbourg dans l'île Royale. (aujourd'hui l'île du Cap-Breton).

La saison féerique est de retour

La magie de Noël affecte les enfants de tous les âges et ceux dont le cœur est resté jeune prennent un rare plaisir aux décorations de magasins et des rues, à la gentillesse et à la bonne volonté qui animent le foyer comme le bureau et à l'amour du prochain que révèlent les nombreuses actions inhabituelles que l'on fait à cette époque de l'année.

Pour les enfants, Noël est une saison d'enthousiasme et d'amour. "Dis Papa, qu'y a-t-il dans la belle grosse boîte que tu viens de ramener? Est-ce que le Père Noël n'oublie pas notre cheminée? Est-ce que ce sera aussi beau que l'an dernier?"

Répondez affirmativement à la dernière question en choisissant bien soigneusement les cartes pour les enfants de votre liste. Nombre de cartes pour enfants sont tout à la fois jeux ou jouets et présentation de souhaits, souligne l'un des modèles des Cartes Courts Hallmark. Pour les tout petits il y a des cartes à découper pour faire des trains, des poupées et autres jouets. Pour les moins jeunes il y a des jeux qui se jouent directement sur la carte.

Noël est aussi la saison des cadeaux et les enfants sont toujours heureux d'avoir leur propre boîte de cartes à envoyer, de cartes spécialement conçues pour eux. Ils peuvent, comme les "grands", préparer "leur" propre liste de cartes, puis signer et adresser "leurs" cartes à leur famille et à leurs amis.

Préservez la féerie de Noël pour les enfants et pour ceux dont le cœur est toujours jeune et vous serez surpris de ce que la magie des Fêtes peut faire pour vous.

Individualisez vos cartes

Une coutume de bon ton est d'envoyer des cartes de Noël individualisées avec votre nom imprimé au bas de la carte. Les experts en étiquette vous suggèrent comment procéder pour l'impression de vos cartes. Une carte envoyée par la famille porte d'abord le nom du père, ensuite celui de la mère et enfin ceux des enfants en commençant par l'aîné pour terminer par le plus jeune. Aux noms des enfants on peut substituer "et toute la famille" ou encore "et les enfants".

Horoscope

VENDREDI, 4 DECEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne retracez pas avant le temps. Des problèmes imprévisibles vous obligeront à modifier une partie de votre programme.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne vous tracassez pas outre mesure de certaines attitudes contraires. Vous obtiendrez l'aide que vous solliciterez.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Il y a des gains en perspectives. Vos amis sont prompts à vous porter secours dès que vous en avez besoin.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Une journée meilleure dans l'ensemble que vous ne l'auriez imaginée au départ. Rencontre stimulante.

24 juillet au 23 août (Lion) — Votre humour et votre vitalité seront mises à contribution. Conservez la bonne habitude de mettre chaque chose à sa place.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Cultivez de nouvelles sources d'intérêt. Vous ferez des découvertes intéressantes en étudiant la carte géographique.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — On compte sur votre compréhension et votre jugement pour favoriser le règlement d'une affaire importante.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous donnerez des preuves de votre bon goût et de votre sincérité. Ne négligez pas vos amis.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Tenez-vous loin des troubles-fêtes. Votre facilité d'élocution et d'adaptation seront deux facteurs de réussite.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Un changement d'atmosphère dans votre milieu apportera d'heureux résultats. Ne négligez pas vos exercices physiques.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Journée où le signe de la compréhension, de la joie et de la détermination. Influences planétaires moyennes.

20 février au 20 mars (Poissons) — Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour éviter les malentendus. Il importe de contrôler vos émotions.

SI VOUS ETES NE UN 4 DECEMBRE

Vous êtes intelligent, ambitieux, prudent et persévérant. Quand vous refusez une permission, c'est généralement après mûre réflexion et pour de sérieuses raisons. Il ne faut jamais oublier que toute médaille a son revers et toute journée son lendemain.

Le velours sera populaire au temps des fêtes

TORONTO (P.C.) — Les velours aux riches nuances se classent en second, après le brocat, comme tissus les plus populaires pour le temps des Fêtes. Cependant, ils nécessitent des soins particuliers pour en conserver la somptueuse beauté. Les velours et velours de coton étant des étoffes duveteuses, doivent être coupés en pièces dans le même sens. Si le molleton du tissu va en remonçant, le velours aura sa pleine couleur et, dans le cas contrai-

re, se présentera en nuance estompée.

La chaleur et l'humidité redonnent l'éclat au velours qui ne doit pas être pressé avec un fer. On peut placer le tissu en face d'une bouilloire qui répand de la vapeur, ou du fer à repasser appuyé droit sur la planche et recouvert d'un coton mouillé. La robe de velours peut aussi être placée sous une serviette de bain et passer à la vapeur. Mais le fer à repasser ne doit

jamais toucher le velours. Ce genre d'étoffe, une fois humide, doit être manipulée délicatement accrochée sur un cintre peut être déposé dans la salle de bain, pendant que l'eau bouillante remplit la baignoire et répand de la vapeur. Mais lorsque le velours devient trop tapé, surtout dans la partie de la jupe, le bain de vapeur ne suffit pas. A ce moment, un bon nettoyage à sec redonne habituellement au tissu tout son lustre.



● DU VELOURS POUR LES FÊTES. — Ces trois modèles illustrent des alliances de soie, de dentelle et de brocat avec le souple et soyeux velours. On voit également l'éclat des pierres et des perles qui ajoute un sceau d'élégance à ces toilettes appropriées pour le temps des Fêtes.

Petit budget et décoration d'intérieur

TORONTO (P.C.) — La maîtresse de maison qui ne dispose pas d'un très gros budget peut donner une apparence de fraîcheur aux fauteuils et divans du salon avec les nouvelles housses actuellement en montre dans les magasins.

Il serait peut-être onéreux de faire recouvrir les meubles à cette époque de l'année où les dépenses se multiplient à l'occasion des fêtes de Noël. Mais avec ce vaste choix de housses aux brillants coloris, le problème peut se résoudre facile-

ment, sans faire un trou dans le budget. Les housses conviennent aux pièces d'ameublement très simples de lignes. Ces accessoires sont faciles d'entretien et peuvent changer le décor, quant aux couleurs et motifs, sans qu'il en coûte beaucoup à la maîtresse de maison.

Voyez notre

BOUTIQUE DE NOËL

Exclusivités :

Arrangements de Noël
Centres de tables
Arbres de Noël, etc.

Specialistes en
Décorations artificielles
pour
Hôtels — Restaurants
Résidences.

Selon Fleuri

FLEURISTES
J.-G. Coulombe, prés.
135 est, rue St-Joseph, Qué.
524-5218



FORMIDABLES SPECIAUX

A NE PAS MANQUER!

Profitez des rabais que nous vous offrons pour faire vos achats des fêtes

CHOIX DE STEREO AM-FM **225⁰⁰**

De marques Electrohome et Admiral. Cabinet en véritable noyer. Table tournante automatique. 4 et 6 haut-parleurs. Radio AM et FM stéréo. SPECIAL : PRIX A PARTIR DE



Assortiment des plus complets de **BAHUTS FINIS NOYER**

Montée sur pattes. Séparation intérieure. Tablettes ajustables. Portes en coulisse. **\$69⁵⁰**

SPECIAL : Prix à partir de

Autres suggestions de cadeaux pour toute la famille :

- Banc de vanité de fantaisie, avec dossier
- Fauteuil "Lazy Boy"
- Lampes
- Cendriers
- Cloisons-écrans
- Lampes
- Petites tables
- Tabourets, etc.

5 PLANCHERS DE MEUBLES DE TOUTES SORTES



Très joli **FAUTEUIL-TV BERÇANT ET PIVOTANT**

Siège et dos en poly-mousse. Recouvert en cuir et résistante. Couleurs attrayantes telles que : corail, beige brun et vert. **32⁹⁵**

EN SPECIAL A



FAUTEUIL BERÇANT POUR ENFANTS

sur base plate-forme, fini en cuir, couleurs assorties, très confortables et très résistants. **\$19⁹⁵**

Un seul magasin à Québec — Conditions faciles de paiement

MEUBLES MARCEAU INC.
110, rue St-Paul, Québec — Tél. : 529-1741 - 42 (A 2 coins du Carré Parent)



Faites votre choix parmi cinq modèles de plaqué argent **REGENCY DE BIRKS** qui "ne le cède qu'au sterling" tous au même prix

Le couvert de quatre pièces : Couteau et fourchette à dessert, fourchette à salade et petite cuillère à thé : 8.25

Une création de nos propres ateliers, "Regency" est le meilleur plaqué argent au Canada. Vous trouverez que "Regency" dure exceptionnellement longtemps, même lorsqu'on sert chaque jour.

LES CINQ MODELES SE VENDENT PAR PIECES SEPARÉES (tous au même prix)

Cuillère à café	1.00	Couteau à beurre (manche évidé)	2.75	Pince à sucre	3.00
Petite cuillère à thé	1.00	Couteau à beurrier	2.75	Cuillère à baies	7.00
Cuillère à thé	1.00	Fourchette à viande	3.50	Couteau à gâteau (acier inoxydable)	5.00
Cuillère à dessert	2.00	Froide	3.50	Couteau à fromage (acier inoxydable)	3.50
Cuillère à soupe	2.00	Louche à sauce	2.75	Ciseaux à fromage	4.50
Cuillère à bouillon	2.00	Couteau et fourchette à découper (la paire)	20.00	Couteau à bifteck	3.25
Cuillère à table	2.50	Acier	10.00	Fourchette à crustacés	2.00
Fourchette à dessert	2.00	Fourchette à cornichons	2.00	Couteau et fourchette à poisson (lame plaquée)	7.50
Fourchette à dîner	2.00	Couteau à tarte (flexible)	4.00		
Fourchette à salade	2.00	Couteau à tarte (forgé)	6.50		
Couteau à dessert	3.25				
Couteau à dîner	3.25				
Couteau à beurre (manche plat)	2.00				

44 pièces avec le coffret 90.00 Conditions faciles de paiement : \$5 comptant, \$5 par mois.

Place de l'Hôtel de Ville — Tél. : 522-3822
Place Ste-Foy — Tél. : 653-4035





Le plus sûr moyen de faire plaisir à papa le matin de Noël, c'est de lui offrir une paire de pantoufles; on a que l'embarras du choix. De gauche à droite: pantoufle de toilette, rouge et noire à motifs paisley et quartiers de velours noir; pantoufle en veau marin naturel confortablement doublée de cuir; pantoufle genre moccasin indien chaudement doublée d'agneau.

La pierre de naissance du dernier mois de l'année symbolise la prospérité

(Par la Presse Canadienne)

Les personnes nées en décembre ont le choix entre deux pierres précieuses attirées à ce mois: la turquoise et le zircon. La fleur du douzième mois est la narcisse.

La magnifique turquoise, l'une des plus anciennes pierres de la royauté, fut recherchée par des hommes vivant aussi éloignés les uns les autres que les Aztèques et les Égyptiens. Cette pierre précieuse partage les honneurs du mois de décembre avec le zircon bleu qui, selon la tradition, réchauffe le cœur de la personne qui le porte, en lui apportant aussi les succès dans toutes ses entreprises. Les zircons comme les diamants, sont taillés en plusieurs facettes pour leur donner tout leur éclat. Cette pierre cristalline, qui est brune et rugueuse en sortant de la mine, est sou-

mise à la chaleur avant que n'apparaissent les nuances de bleu ou autres teintes. La plupart des zircons proviennent de

l'Indochine, l'île de Ceylan et de Siam. La pierre de naissance pour le dernier mois de l'année, symbolise la prospérité.

Évitez l'énervernement des achats de dernière minute

(Par la Presse Canadienne)

Les ménagères avisées commencent dès maintenant leurs emplettes de Noël pour éviter l'énervernement des achats de dernière minute. Au début de décembre, on a également un meilleur choix dans les magasins. Il est bon de réfléchir, en dressant la liste des cadeaux, au mode de paiement. Le meilleur moyen est encore de payer comptant. Mais, il est sage d'ouvrir un compte si on préfère ne pas emporter de sommes importantes en faisant la tour-

née des magasins. Les paiements différés budgétaires, comportant un montant limité, constituent un autre moyen conçu pour les familles à petits revenus. On ne peut dépenser plus que la limite du compte, en payant par petites sommes. Quelle que soit la méthode employée, l'acheteuse devrait s'en tenir au budget prévu pour ses emplettes. De cette façon, elle ne dépensera pas trop et c'est ce que toutes les femmes ont la tentation de faire durant le temps de Noël.

La valeur du tapis est particulièrement importante dans les escaliers

Selon l'Institut Canadien du Tapis, le tapis dans la cuisine est en train de faire ses preuves dans plus de 500 maisons canadiennes. Certaines femmes qui au début, avaient décidé qu'elles voulaient se payer le luxe du tapis dans la cuisine, même si cela voulait dire plus d'ouvrage, n'ont pas été longues à réaliser qu'ils donnaient moins d'ouvrage que les planchers conventionnels.

L'Institut qui représente les manufacturiers canadiens de tapis et carpettes et qui commande la "Saison du Tapis" à travers le Canada, déclare que par un balayage régulier au vacuum accompagné d'une housse, le tapis requiert beaucoup moins de temps et de labeur que le nettoyage et le cirage des planchers. Ceci a été scientifiquement prouvé en usage commercial du tapis, de déclarer l'Institut.

Le confort, la tranquillité et la sécurité sont des facteurs additionnels militant en faveur du tapis dans la cuisine. En plus d'ajouter de l'élégance et de la beauté, le tapis ajoute aussi de la chaleur, amortit les bruits, prévient la fatigue des pieds et élimine le danger des glissements et des chutes.

L'Institut suggère les coloris style tweed, les petits motifs et les textures à boucles comme étant les choix les plus pratiques pour les cuisines. Des tapis à la mesure de la cuisine sont aussi une bonne idée puisqu'ils peuvent être facilement enlevés pour un nettoyage à fond, ce qui est à conseiller une fois l'an.

Une des principales valeurs réelles du tapis est particulièrement importante dans les endroits de la maison les plus aptes aux accidents, comme les corridors et les escaliers par exemple. L'Institut est d'avis qu'un tapis aux poils très denses et forts est une meilleure valeur dans les escaliers, puisqu'il s'usera moins vite dans ces endroits de plus grand trafic.

Le tapis apporte les mêmes bénéfices aux pièces familiales, où les enfants jouent et où habituellement bruyants. Les valeurs acoustiques du tapis sont sans pareilles et toutes les qualités et les genres de tapis ont de hautes valeurs d'absorption de bruits.

Les feutres de base procurent plus de confort, de tranquillité et d'isolation. L'Institut note qu'un feutre trop mou n'est pas aussi efficace et ne masquera point un tapis trop mince.

Les méthodes modernes d'entretien de la maison, ajoutées aux améliorations de fabrication, sont venues à bout des cauchemars qu'étaient les dommages causés par les mites. De nos jours tous les principaux producteurs canadiens traitent contre les mites, et ce en permanence, les tapis et carpettes de laine ou de mélange de laine. Les tapis de fibres artificielles sont par nature à l'épreuve des mites.

Aujourd'hui, la beauté et le confort du tapis est disponible dans un éventail de styles et de qualités adaptés à tous les goûts et budgets. Bien qu'il soit assez facile de reconnaître une vraie aubaine, l'Institut vous rappelle que la valeur réelle dépend du prix en relation avec la qualité.

La qualité qui conviendra peut-être à vos besoins peut parfois être un style peu dépendieux, pour un usage à court terme et un trafic limité, ou bien un tapis plus dépendieux pour une satisfaction à plus longue durée.

Afin de juger la valeur avec précision, l'Institut suggère de prendre en considération le nombre d'années d'utilisation prévue et de le comparer avec le prix. Si un tapis coûte \$5.00 la verge carrée et dure deux ans, il coûte en réalité \$2.50 la verge carrée par an. Un autre tapis peut coûter \$10.00 la verge carrée et durer 10 ans, ce qui vous reviendra en fait à seulement un dollar la verge carrée par an.

Une boisson chaude est tonifiante après des ébats au froid

Quel que soit votre sport d'hiver préféré: ski, luge, skidoo, patin, hockey ou voile sur patins, vous serez probablement de notre avis que la bonne compagnie et les joyeuses libations devant une belle flamme, comptent parmi les plus précieuses récompenses du sport. Une boisson chaude tonifiante après des ébats dans le froid et la neige, le feront rayonner de bien-être et de joie de vivre.

Nos deux boissons réconfortantes, le Moka mexicain et le Cappuccino réunissent tous deux du café fort, bien chaud et une merveilleuse nouveauté, le Coffee-mate, un coupe-café non lacté, instantané. Ce nouveau produit donne aux deux breuvages un saveur riche et un velouté vraiment exquis. Ce coupe-café non lacté, instantané, se dissout instantanément, sans laisser la moindre petite grumeau. Il est vraiment facile à employer et conserve toute sa fraîcheur sans besoin de réfrigération.



MOKA MEXICAIN (8 portions)

- 2 tasses de café fort
- 2 paquets (de 6 on) de morceaux de chocolat semi-sucré
- 1/3 de tasse de cassonade bien tassée
- 1/4 de c. à thé de clou de girofle moulu
- 1/4 de c. à thé de macis
- 1 bâton de cannelle
- 1 œuf battu
- 1/4 de c. à thé d'essence d'amande
- 1/3 de tasse de coupe-café non lacté, instantané

Mélanger le café, le chocolat, le sucre et les épices dans une grande casserole. Chauffer sur feu moyen jusqu'à ce que le chocolat soit fondu, sans cesser de remuer. Enlever le bâton de cannelle. Retirer du feu. Verser peu à peu environ 1/2 tasse du mélange chaud sur l'œuf battu; incorporer au reste de la préparation. Battre pour mélanger parfaitement. Ajouter l'essence d'amande et le coupe-café non lacté. Battre pour rendre mousseux. Servir très chaud.

CAPPUCCINO (8 portions)

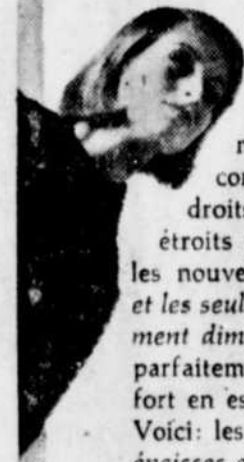
- 2 tasses d'eau chaude
 - 1 tasse de coupe-café non lacté instantané
 - 4 tasses de café fort, chaud
 - 1/4 de tasse de sucre
 - 1/4 de c. à thé de muscade lamelles de chocolat râpé
- Mélanger l'eau et le coupe-café. Ajouter le café, le sucre et la muscade. Verser dans les tasses et garnir de chocolat râpé.

L'art d'offrir un cadeau

Retirez toujours l'étiquette sur laquelle est inscrit le prix de vente. Faites envelopper le cadeau; la plupart des magasins vous offrent ce service.

Que vous présentiez personnellement ou non le cadeau, glissez-y votre carte. N'offrez pas un objet de prix à un ami ou à une connaissance. Vous risquez de le mettre dans l'embarras, s'il ne peut se permettre de vous offrir en retour un objet de valeur égale.

Elle se rétrécit comme ceci...



C'est la nouvelle forme. La forme confortable. L'unique et la seule serviette féminine diminuée (une serviette droite n'a jamais été pratique, car les contours du corps ne sont pas droits... ils sont larges en avant, étroits en arrière.) Scott a donc créé les nouvelles Confidets—les premières et les seules serviettes féminines entièrement diminuées! Une Confidet s'adapte parfaitement. Elle reste en place. Le confort en est incroyable... et la sécurité? Voici: les Confidets sont deux fois plus épaisses au centre, où vous avez le plus besoin de protection. Elles sont extraordinairement absorbantes. Mais sans encombrement. Vous serez à votre aise, vous vous sentirez sûre de vous. Ne manquez pas d'essayer les nouvelles Confidets Scott.



Nouvelles Confidets Scott®
POUR VOUS — SCOTT FAIT MIEUX LES CHOSES

Pour un CADEAU de bon goût à Noël

Achetez maintenant alors que le choix est au complet chez LIVERNOIS.

Suggestions pour madame...

- Parfums Français
- Balance pour chambre de bains
- Lampes Berger
- Vaporisateurs à colognes ou parfums
- Sacs à cosmétiques
- Savons en boîtes de Fantaisie
- Brosses à cheveux
- Séchoirs à cheveux
- Rasoirs électriques
- Etc... Etc...

Suggestions pour monsieur...

- Baromètres
- Rasoirs électriques
- Eau de Cologne
- Bouteilles syphon
- Trousses de voyage en cuir
- Brosses à cheveux
- Briquets
- Etc... Etc...

Suggestions pr mademoiselle...

- Ensembles à manucure
- Ensembles plumes et crayons
- Radio à transistors
- Montres TIMEX
- Sels de bain
- Poudre pour après bain
- Etc... Etc...

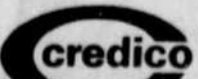
VOUS POUVEZ TOUJOURS COMPTER SUR LES SERVICES LIVERNOIS

- ★ Un personnel spécialement entraîné pour vous aider
- ★ Attention personnelle accordée à chaque client
- ★ Une flotte de camions pour livraison rapide dans la ville et la banlieue
- ★ Un service de commandes postales avec livraison le jour même de la réception
- ★ Un numéro de téléphone à votre portée en tout temps

Composez **522-5214**



1200 RUE ST-JEAN



HEURES D'AFFAIRES
Nos magasins seront ouverts le soir jusqu'à 9:30 hrs P.M. vendredi le 11 décembre ainsi que mardi, mercredi, jeudi et vendredi les 15-16-17 et 18 décembre.

Le saviez-vous ?

En dehors du Canada et des États-Unis la forme de football la plus populaire est ce que nous appelons le soccer, signalé Sélection du Reader's Digest de décembre. Dans ce sport, le ballon est sphérique et les joueurs se servent de leurs pieds et de leur tête. Sauf dans certains cas, il est interdit de toucher le ballon avec les mains.

Demi-grandeurs



9122

12 1/2 - 22 1/2

Marian Martin

L'encolure carrée et le plissé du corsage donnent de l'originalité à cette robe de coupe droite. Elle n'a pas de couture à la taille. Une large ceinture se noue sur le côté.

Le patron 9122 se vend demi-grandeurs: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2 et 22 1/2.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q. Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron.....
Mesure désirée.....
Nom.....
Adresse.....



Un escalier recouvert de tapis est un apport à l'ensemble de la décoration tout aussi bien qu'un facteur important de sécurité et de confort pour la famille, étant donné que les escaliers sont dans la maison un des endroits les plus aptes à produire les accidents. L'effet produit par la projection du tapis de la salle dans l'escalier, tend à harmoniser l'ensemble des couleurs et à agrandir l'espace vital.

Pouding aux canneberges cuit au four à la Cape-Cod

- 1 tasse de canneberges fraîches
- 4 pommes moyennes
- 1 c. à table de féculé de maïs
- 1/2 tasse de sucre
- 1/2 tasse d'eau
- 1 1/2 tasse de farine tout usage, tamisée
- 1/2 tasse de sucre
- 3 c. à thé de poudre à pâte à double action
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/4 tasse de beurre ou de margarine (1/2 bâton)
- 1 gros œuf, bien battu
- 1/4 tasse de lait
- 1 c. à thé d'extrait pure vanille.

Laver les canneberges. Peler les pommes et enlever le cœur. Passer les canneberges et les pommes au hachoir à viande avec la lame grossière. Mélanger la féculé de maïs avec le sucre dans une casserole. Ajouter l'eau. Brasser et cuire jusqu'à ce que épaissi et lisse. Ajouter les canneberges et les pommes. Refroidir. Tamiser ensemble les 4 ingrédients suivants. Ajouter le beurre ou la margarine et couper jusqu'à ce que le mélange soit en miettes grossières. Mélanger en brassant l'œuf, le lait et l'extrait pure vanille, brassant seulement jusqu'à ce que le mélange farineux soit mouillé. Verser dans le fond de la tchédrite pour la couvrir uniformément. Ajouter le mélange de canneberges. Cuire à four modéré (375° F.) pré-chauffé, 40 minutes. Servir chaud.
RENDEMENT: 6 portions

Nouvelle vie pour votre vieux manteau de fourrure!

H.R. en fera une ravissante doublure-fourrure

Si vous ne pouvez vous résigner à l'abandonner alors qu'il le faudrait, apportez votre vieux manteau de fourrure chez H.R. qui le réparera et en construira une magnifique doublure pour manteau ou costume. Choisissez parmi des lainages importés, mélanges laine-et-mohair, et tweeds. Nous illustrons des styles de manteaux et costumes qui laissent paraître de la fourrure au dehors... un manteau avec la fourrure toute au dedans, chacun, \$150.

HOLT RENFREW

Place de l'Hotel de Ville

Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenas, 47, rue St-Louis

SIMPSONS-SEARS

La VEILLE de NOËL...

TROIS PRIX DE \$1,000.

VOUS TROUVEREZ LES REGLES DU CONCOURS AU REZ-DE-CHAUSSEE PRES ESCALIER MOBILE!

LE CONCOURS
HEBDOMADAIRE
SE CONTINUE...
VENDREDI SOIR
\$500
A GAGNER!

PALETOTS EN ÉPAIS LAINAGE

Economisez \$10 !



BROSSÉ

Rég. 39.95 et 49.95

29⁹⁵
et
39⁹⁵

Pour être chic à l'heure du sport ! Voici les dernières nouveautés d'un manufacturier réputé, qui vous promettent beaucoup de confort durant la saison froide. En beige-gris. Tailles 8 à 18.

A) Le paletot à capuchon entièrement doublé de simili-fourrure "Borg". Liséré et boutons de cuir. Rég. 39.95 29.95

B) Le modèle avec riche col de chat sauvage. Doublure piquée. Rég. 49.95 ... 39.95

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées: 529-9841 Loc. 207
Simpsons-Sears Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7), au Rez-de-Chaussée.



CARRÉS EN PURE SOIE D'ITALIE ET DE FRANCE

Ils sont magnifiques avec leurs dessins originaux et leurs coloris si riches ! Vous pouvez facilement les laver. Pour faire un "petit" ou un "plus gros" cadeau, vous avez là un grand choix !

\$2 à 8⁹⁸ ch.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears Gants et écharpes (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.



GANTS EN CHEVREAU IMPORTÉS DE FRANCE

De ravissants gants courts brodés pour ajouter à l'élégance de son manteau de fourrure. Ponces "Bolton" très flexibles et doigts fins. Noir ou brun. 6 1/2 à 7 1/2.

5⁹⁹

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears Gants et écharpes (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.

SACS A MAIN POUR LES "GRANDS SOIRS"

\$5 à 15⁹⁸



Il y en a pour accompagner tout genre de toilette du soir. Le modèle "enveloppe", ou plus classique avec poignée de même tissu ou chaînette. En poulte-de-soie, brocart, sequins, satin blanc à teindre.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears Sacs à main (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.



SACS EN VÉRITABLE VEAU OU CUIR MAROQUIN ANGLAIS ET TOUS DOUBLÉS DE SUÈDE

UN TRÈS BAS PRIX !

15⁹⁸

Un cadeau de la sorte est toujours bien apprécié, car toute femme aime bien posséder plusieurs sacs, pour avoir le plaisir de changer souvent ! C'est vraiment peu pour d'aussi beaux sacs à main en cuir véritable à l'intérieur entièrement doublé de suède ! Et leur classement "4 étoiles" vous assure de leur haute qualité. Choix de cuir de veau ou maroquin brun ou noir, avec fermeture ton or ou argent.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears Sacs à main (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.

ECONOMISEZ \$2 !



Un cadeau très pratique !

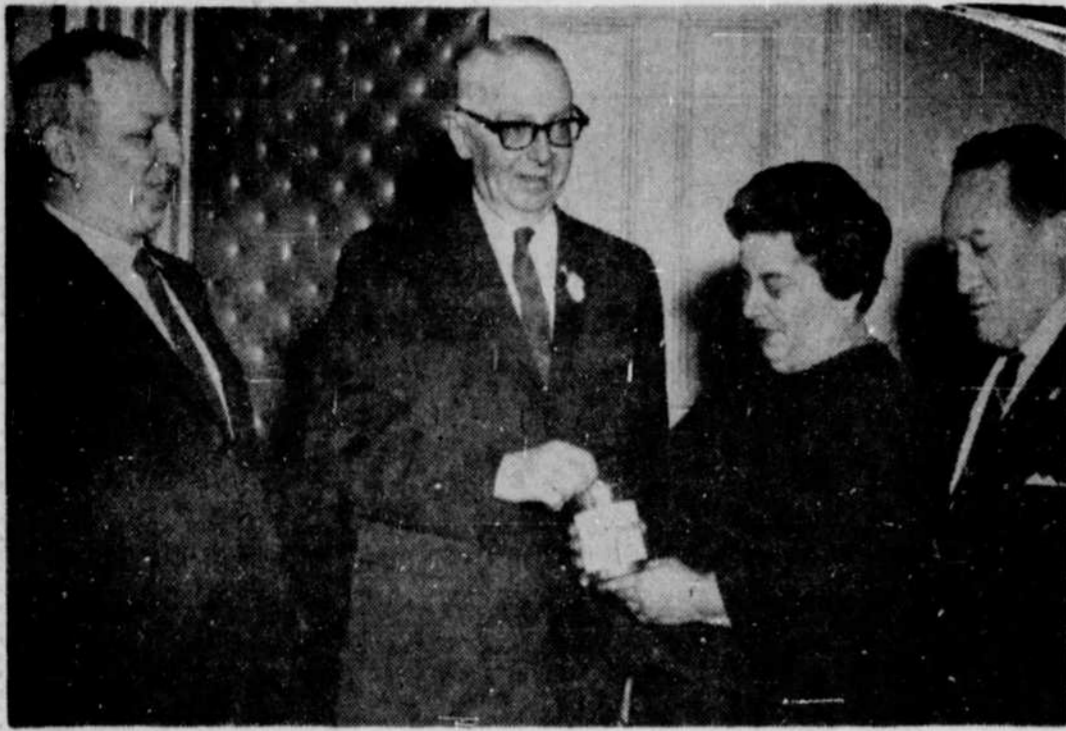
PARAPLUIES PLIANTS DANS ÉTUI DE VOYAGE

Rég. 7.98 5⁸⁸

Un accessoire qu'il est agréable de recevoir en cadeau ! Dans différents motifs aux couleurs vives pour égayer "ses" jours de pluie ! Plié, 12". Etui avec longue glissière.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.
Simpsons-Sears Gants et écharpes (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.

NE MANQUEZ PAS NOTRE "VENTE DE NOËL" ! VOYEZ NOTRE CIRCULAIRE!



● PAPILLON DU PERE NOEL. — Représentant le maire de Québec, l'échevin David Burns a inauguré officiellement hier matin dans les salons de la mairie la campagne du Papillon du père Noël instituée par les amicales Lasalliennes au profit d'un camp de vacances au lac Beauport. Sur notre vignette nous remarquons M. Maurice Samson, président de la campagne, l'échevin Burns, Mme Gilles St-Michel, membre féminin du comité de souscription, et M. Gilles St-Michel, représentant les colonies de vacances des amicales Lasalliennes. La vente du papillon se fera aujourd'hui, demain et samedi dans les rues de la cité.

Bernard Pinard recevra bientôt un rapport concernant le boul. Champlain

Par Roger Bruneau

Le ministre de la Voirie doit recevoir prochainement un rapport résultant d'une entrevue qu'il a eue il y a quelques semaines avec les autorités de Ste-Foy, Sillery et Québec concernant le boulevard Champlain.

M. Bernard Pinard dit qu'il a rencontré, en octobre dernier, les maires de Ste-Foy, M. Beaulieu, ainsi que des représentants des chambres de commerce, et du bureau d'aménagement de Québec, pour discuter de ce projet.

Interrogé sur la question hier, le ministre a refusé d'entrer dans les détails et a révélé qu'il attendait un mémoire prochainement à ce sujet.

Projets

Le ministre de la Voirie achève présentement la préparation d'une liste des projets de voirie pour l'année 1965. Le ministre entendait publier cette liste cette semaine, mais il a déclaré qu'il restait à mettre cette liste au point et qu'il faudrait encore attendre quelques jours avant d'en connaître le contenu.

La publication à l'avance des projets de voirie pour 1965 a un but précis: faire connaître aux entrepreneurs les intentions du ministre, afin que ces mêmes entrepreneurs sachent à quoi s'en tenir. Il se pourrait que les intéressés qui anticipent de soumissionner et qui espèrent obtenir des contrats du gouvernement, s'équiper en conséquence et soient en mesure de mieux répondre

aux besoins du ministère quand le temps sera venu de faire exécuter les projets.

Budgets

Les prévisions budgétaires du ministère de la Voirie sont prêtes, non seulement pour l'année 1965, mais pour les cinq prochaines années, a déclaré le ministre Bernard Pinard.

Il fait remarquer cependant que les crédits budgétaires ne sont pas encore approuvés.

Jean Chapdelaine délégué général à la maison du Québec à Paris

Le Premier ministre Jean Lesage a annoncé hier la nomination de M. Jean Chapdelaine, au poste de délégué général à la Maison du Québec à Paris. Il entrera en fonction le 1er janvier 1965.

M. Chapdelaine succède à M. Charles Lussier qui occupait ce poste depuis 1961. M. Lussier a été nommé sous-ministre adjoint, Division de la Citoyenneté et de l'Immigration à Ottawa.

M. Lussier, dit le premier ministre, a rendu à la province de Québec des services appréciables, tout d'abord en préparant l'ouverture en octobre 1961, de la délégation rue Bardet-de-Jouy, et depuis, en déployant un zèle et une activité inlassables à faire connaître le Québec en France et ailleurs en Europe.

M. Chapdelaine est un diplomate de carrière. De brillantes études au Collège Ste-Marie, où il gradua avec grande distinction en 1933, lui méritèrent les médailles du gouverneur-général et du lieutenant-gouverneur de la province. M. Chapdelaine poursuivait par la suite ses études en sciences économiques et politiques à Oxford. Il était alors bénéficiaire d'une bourse de la fondation "Rhodes".

M. Chapdelaine entra la même année, soit en 1937, au service du ministère des Affaires extérieures, à Ottawa. Il y demeura trois ans avant de représenter le Canada dans sept pays. M. Chapdelaine fit un stage de trois ans à Washington, soit de 1940 à 1943. Il revint ensuite à Ottawa durant une autre période de trois ans

puisque les chambres ne siègeront qu'à compter du 21 janvier prochain.

Mais vu l'urgence de certains projets, il espère que tous les crédits qu'il présentera seront approuvés.

Incidentement, le ministre est particulièrement intéressé par la prochaine session. Il a révélé hier qu'il entend y présenter certains projets de loi qui n'ont pu être soumis à la dernière session. Il n'a pas élaboré sur ce sujet.

pour occuper un poste d'importance au secrétariat du Cabinet. Il fut envoyé à Paris, à titre de premier secrétaire à l'Ambassade Canadienne, de 1946 à 1949; il fut nommé par la suite haut-commissaire suppléant en Irlande pendant un an et conseiller à l'Ambassade canadienne à Bonn de 1950 à 1953. Il revint ensuite au pays pour devenir assistant-sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de 1954 à 1956

M. Chapdelaine fut alors nommé ambassadeur en Suède et ministre en Finlande, postes qu'il occupa jusqu'en 1959. Il représenta par la suite le Canada, à titre d'ambassadeur, au Brésil de 1959 à 1963, puis en République Arabe Unie et au Soudan jusqu'à sa nomination comme délégué général à Paris.

Au cours de ses quelque 27 ans au service des Affaires extérieures, M. Chapdelaine a été à plusieurs reprises membre des délégations canadiennes aux conférences internationales, notamment à la conférence de la paix tenue à Paris en 1946.

Il représenta aussi notre pays à l'Assemblée des Nations unies en 1948 à Paris, et en 1963 à New-York. En mai 1964, M. Chapdelaine représenta le Canada aux funérailles du Premier ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru. C'était aussi le même représentant canadien qui assistait aux Fêtes de l'Indépendance du Malawi en juillet dernier.

Le Premier ministre Jean Lesage dit qu'il est très heureux que M. Chapdelaine ait accepté de succéder à M. Lussier à Paris.

Moment inopportun pour tenir des élections partielles (D. Johnson)

Par Roger Bruneau

Le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson estime que la période des Fêtes de Noël et Terreboune et Saint-Maurice le jour de l'An est très mal choisie pour tenir des élections partielles.

Il a fait ces commentaires après avoir appris que des élections auront lieu dans la période des Fêtes de Noël et Terreboune et Saint-Maurice le 18 janvier prochain.

"La décision du gouvernement Lesage de faire des élections non seulement en hiver mais en pleine période des Fêtes ne peut qu'évoquer les méthodes électorales du régime Taschereau", déclare M. Daniel Johnson.

"C'est sûrement la pire période de l'année pour lancer la population de ces deux comtés en pleine lutte électorale. Je conviens qu'il n'est pas démocratiquement sain que des comtés soient laissés trop longtemps sans représentation au Parlement de Québec. Mais M. Lesage n'a pas paru jus-

qu'à maintenant sensibilisé à pareille préoccupation, lui qui a laissé le comté de Matane sans représentant pendant 14 mois".

Pourquoi

Le chef de l'Union nationale s'interroge alors sur ce qu'il estime être une hâte subite du gouvernement.

"Pour que les élections aient lieu le 18 janvier, il faudra que les procédures de révision dans les sections urbaines commencent le 28 décembre, entre Noël et le Jour de l'An. La révision elle-même et la pré-

sentation des candidats se situera entre le Jour de l'An et les Rois. Est-ce là la période la plus favorable à l'exercice normal des droits et des responsabilités démocratiques?"

Attitude

M. Johnson dit qu'il a engagé des consultations avec les organisations de l'Union nationale dans les deux comtés intéressés. "C'est en étroite liaison avec nos militants que je pourrais préciser dans quelques jours l'attitude de notre parti face à ces deux élections complémentaires".

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Deux jeunes admettent leur culpabilité à un vol qualifié sur un homme de Saint-Romuald

Deux jeunes hommes de Breakeville, âgés de 20 et 21 ans, ont enregistré, hier, un playdoyer de culpabilité à l'accusation d'avoir volé une somme de \$200 d'argent courant à Georges Moreau, commerçant de 51 ans, de St-Romuald, et de s'être porté à des actes de violence contre M. Moreau à la même occasion.

Lorsque S.H. le juge en chef Thomas Tremblay apprit que les deux prévenus n'avaient pas de dossier il remarqua: "Pour un premier coup, c'en est un beau".

Après avoir pris connaissance des circonstances qui ont entouré ce vol, Me Jean Grenier, procureur de la Couronne, a qualifié l'offense de vol de grand chemin.

Le juge en chef a fait remarquer aux deux accusés, Joseph-Robert Dubois, journalier, et Marius Bussières, barbier, tous deux de Breakeville, que cette offense était autrefois punie de la peine de mort.

Leur sentence a été ajournée à lundi prochain et S.H. le juge Tremblay a pris congé d'eux en leur disant:

"C'est bon, allez-vous-en en prison".

Le policier qui a procédé à l'enquête dans cette affaire a raconté au juge comment le vol s'était produit.

Il a décrit la victime de 51 ans comme un homme au physique peu impressionnant. Les deux jeunes hommes l'avaient connu à l'hôtel, ce soir-là. Ils avaient bu ensemble.

Plus tard le même soir, soit vers minuit, le 23 novembre dernier, l'un des accusés offrit à l'homme d'aller le reconduire chez lui. La victime monta dans l'auto de l'individu et de son copain.

La voiture prit une direction opposée à celle de St-Romuald. Entre Breakeville et St-Lambert, le barbier stoppa voulant les essayer.

son auto, saisit les lunettes de M. Moreau, lui disant qu'il Hors du véhicule, son compagnon immobilisa la victime tandis qu'il le frappait d'un coup de poing à la figure. Ils firent ensuite remonter l'homme dans la voiture, le forçant à s'asseoir entre eux, sur la banquette avant de l'auto.

Un quart de mille plus loin, nouvel arrêt. Même procédé: celui qui retient la victime et l'autre qui la frappe. M. Moreau se laisse choir à terre, simulant la mort ou l'inconscience.

On le dépouille et on le laisse en bordure de la route. Quelques instants plus tard, Dubois veut vérifier si l'homme assailli n'est pas mort et l'auto fait demi-tour.

M. Moreau s'agitte au milieu de la route, faisant frémir les signaux aux automobilistes qui passent qu'il a besoin de secours. L'auto des prévenus passe droit.

Le policier qui a retracé les deux assaillants l'a fait grâce à la vitre du tableau de bord de l'auto qui avait été cassée par les pieds de la victime alors qu'elle se débattait entre les deux individus.

Les blessures de M. Moreau se résument à un œil au beurre noir et à une ecchymose à l'os maxillaire.

La Cour des Sessions n'est pas un endroit pour percevoir des dettes

S.H. le juge Henri Jolicoeur a averti, hier, le plaignant dans une cause de vol, qu'on ne doit jamais se servir de la Cour des sessions de la paix comme instrument de perception. On n'a pas le droit de dire: si tu ne remboursses pas, je te fais arrêter.

A un certain moment au cours de l'enquête, le gérant des ventes de la compagnie a fait une déclaration dans le sens que celle qui lui rappelait le juge Jolicoeur.

L'accusé, un ancien vendeur-livreur de lait du plaignant, une laiterie de Québec, aurait falsifié du crédit pour mettre dans sa poche environ \$800, entre le 3 janvier 1964 et le 18 septembre.

La politique de la laiterie consiste à avancer du crédit à leurs livreurs sous forme de marchandise périssable, telle que beurre, lait etc. Lorsque les produits sont écoulés, l'employé rembourse son patron.

Les ventes de produits laitiers aux ménagères se font autant en argent comptant qu'à crédit. La preuve faite hier à l'enquête préliminaire tendait à démontrer que l'accusé majorait le compte de ses clients qui achetaient à crédit de lui.

Appelé comme témoin, l'inspecteur de la laiterie a expliqué sa "technique" de vérification. L'inspecteur révéla que c'était la première enquête qu'il effectuait depuis qu'il était à l'emploi de la laiterie. Mais j'étais inspecteur dans l'assurance auparavant, fit-il remarquer aussitôt.

Après que l'accusé eut été mis à pied, le patron m'a demandé d'effectuer une enquête sur sa "route de lait".

Je rendais visite à chaque ménagère qui achetaient à crédit de notre ancien livreur. J'ouvrais le livre de crédit de notre ex-employé et je lui lisais le compte qu'elle devait à notre compagnie.

"Madame, vous nous devez \$5".

"Je ne vous dois pas tant que ça, je ne prends qu'une pinte de lait par jour.

J'inscrivais alors le montant qu'elle me déclarait, a remarqué l'inspecteur.

Le procureur de la défense fit avouer à l'inspecteur qu'aucun client n'avait de document pour attester du montant de ses achats à crédit et qu'il ne se basait que sur la parole des ménagères.

Il fit remarquer cependant qu'on pouvait toujours faire venir témoigner ces clients sous serment à la cour, au procès.

Pour notre part, nous avons de la difficulté à nous imaginer de 200 à 300 clientes d'une route de lait venir toutes témoigner au Palais de Justice.

Malgré une motion de non-lieu de la défense, S.H. le juge Jolicoeur a trouvé certains éléments incriminants dans la preuve et, en conséquence, envoyé l'accusé à son procès aux prochaines Assises criminelles.

Elections au bureau médical de l'hôpital du Christ-Roi

Le Dr Paul Vaillancourt a été élu président du bureau médical de l'hôpital du Christ-Roi, à Québec-Ouest, lors d'une assemblée tenue, hier soir, à cette institution.

Le Dr Lucien Roy a été nommé vice-président du bureau. Les Dr Normand Pelletier et Marcel Lacerte ont été élus respectivement secrétaire et trésorier.

Les directeurs pour la nouvelle année sont les Dr Yves Lamarche, Gérard Racine et le général Lamontagne.

QUEBEC MODERN CLOTHING MFG. CO. LTD.

Deux entrées: 475 RUE ST-ANSELME
100 ST-VALLIER EST

PALETOTS

\$24⁵⁰ à \$55⁰⁰

Avec collet de simili-fourrure d'un chic parfait pour cet hiver ou sans collet de fourrure. Confection soignée en tweed, molton, drap, velours, dans les tons à la mode, tels que: gris, bleu, brun. Coupe irréprochable.

COMPLETS

2 PANTALONS SPECIAL

\$55⁰⁰

Confection en tissu 55% terylène et 45% laine. Garantie à toute épreuve. Valeur de 69,50

CAGOULES

\$10⁹⁵ à \$22⁵⁰

En nylon piqué de couleurs bleu, noir, rouge, ou en simili-fourrure et loup-marin.

A l'occasion de l'ouverture de notre nouveau département de

● Gilets en tricot
● Gilets de suède
● Gilets à col roulé
● Sous-vêtements thermal
● Vestons de suède véritable.

Un escompte spécial de 15% sera consenti

credico

Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS

Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.

Lachance

285, St-Paul, Québec, 522-6103

EXAMEN DE LA VUE

Dr Marcel Massicotte

OPTOMETRISTE

869, St-Joseph est, Québec - Tél.: 522-2556

AVIS: Bureau fermé le samedi après-midi.

Docteur REMY BEAULIEU o.d.

OPTOMETRISTE

Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier

363, de la Couronne — Tél.: 524-2413

Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous

Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

Pour fiancées choix de superbes BAGUES A DIAMANTS Suggestions de cadeaux

VERRERIES - COUPELLERIES - ARGENTERIE MONTRES DE MARQUES REPUTÉES SERVICES DE TOILETTE - ETC.

Plan mise-de-côté

ALFRED HAMEL

HORLOGER - BIJOUTIER

575, rue ST-JEAN - Québec

Vice-président du conseil exécutif

Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie a été nommé vice président du Conseil exécutif de la province de Québec. C'est ce qu'a annoncé le premier ministre Jean Lesage hier.

M. Lajoie pourra présider les séances du Cabinet provincial, lorsque le président, qui est M. Lesage, sera absent de la Vieille Capitale.

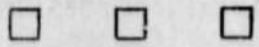
M. Paul Gérin-Lajoie succède à M. Georges-Émile Lapalme qui avait occupé ce poste depuis 1960 jusqu'au moment de sa démission comme ministre le trois septembre dernier.

Aujourd'hui

Société de Géographie — Amphithéâtre IC de l'Édition des Sciences Humaines, conférence à 8 h. 30 p.m. par M. Robert Garry "Villes et villages de l'Inde"

Association des professeurs de Québec — A la Porte St-Jean à 6 h. 30 p.m. dîner avec conférence de M. Henri Dorion.

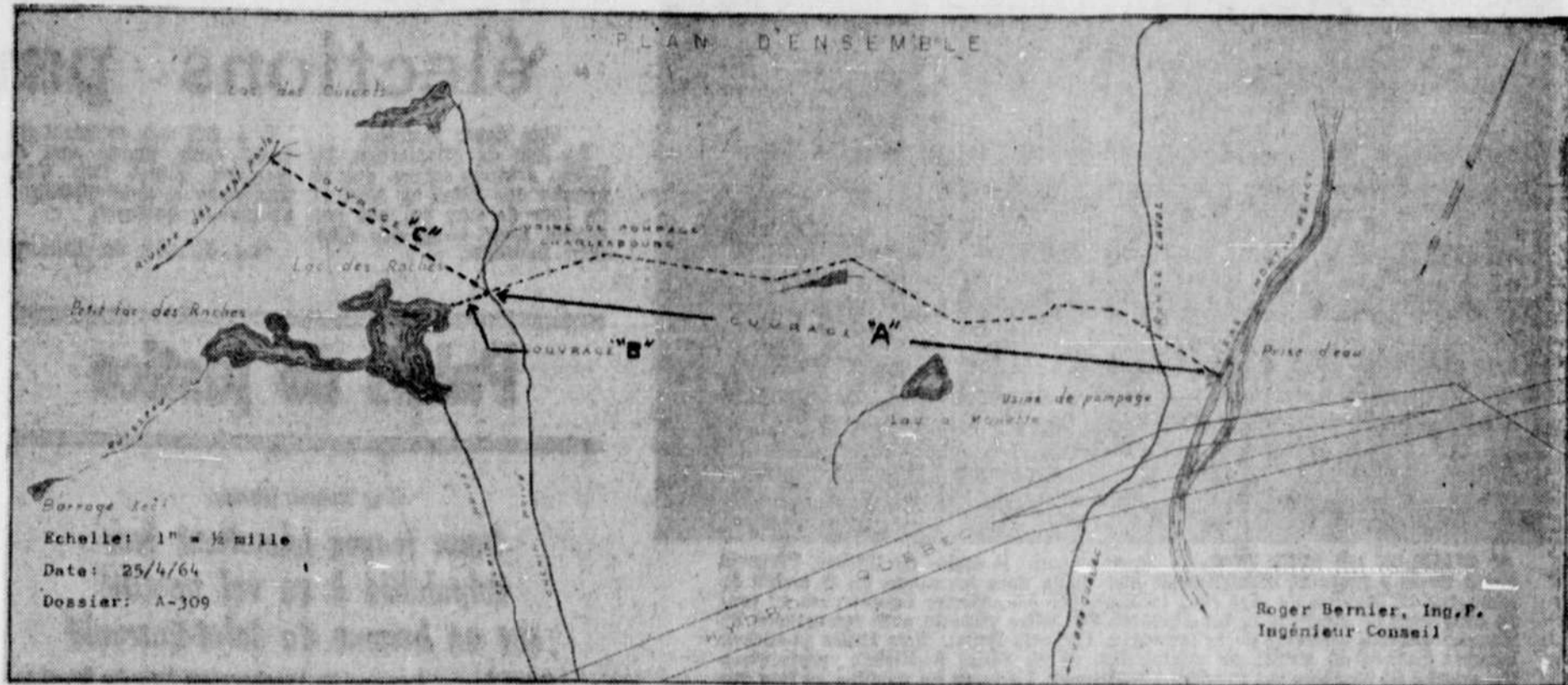
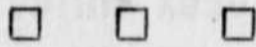
Richelleu Ste-Foy — Au Grand Boulevard à 6 h. 30 p.m. dîner d'affaires.



Le plan d'ensemble de l'aqueduc régional que les localités de Charlesbourg, Giffard et Orsainville ont décidé de réaliser pour desservir leur population (Autres détails page 15)



RECEPTION ROTHMANS. — Les autorités de la Cie Rothmans de Pall Mall (Canada) ont donné cette semaine une brillante réception en l'honneur de leurs dépositaires et des membres de la presse locale. L'événement eut lieu à la salle Riverview du Château Frontenac et était sous la présidence de M. J.-H. Bibeau, gérant des ventes pour la division de Québec que nous voyons ici au moment où il accueille M. L.-Ph. Vézina, directeur de la publicité à notre journal. A gauche se trouve M. J.-R. Taylor, gérant général des ventes et, à sa droite, M. W. Tennyson, directeur du Marketing, tous deux du siège social de la compagnie à Toronto. Photo: "L'ACTION", Marcel Laforee.



Voici, d'après ce plan d'ensemble, la définition du projet. 1 - L'ouvrage "A", le tronçon commun aux trois municipalités. 2 - L'ouvrage "B", le tronçon utilisé par Giffard et Orsainville seulement. 3 - L'ouvrage "C", l'embranchement à être utilisé par Charlesbourg seulement. Cet aqueduc régional sera capable d'alimenter une population totale de 155,000 âmes, soit les populations futures de Charlesbourg, 55,000; Giffard, 40,000; Orsainville, 45,000; Charlesbourg-Est, 15,000.

Faites votre Magasinage de Noël **DANS LES MAGASINS SPECIALISES DE LA**

RUE ST-JEAN



BAGUES A DIAMANTS
avec jonc pour appareiller

Une visite vous convaincra de la qualité des divers articles en étalage à notre magasin...

ARGENTERIE — VERRERIE
COUTELLERIE — LAMPES
BIBELOTS — MONTRES — BIJOUX
Autant de suggestions pour cadeaux

Le Chasseur ent.
BIJOUTIER
1165 rue St-Jean, Qué.
(Près de la côte du Palais)
Tél.: 522-2349

Mise à point de toutes vos **CHAUSSURES D'HIVER**

Nous refaçonnons et nettoyons les **CHAPEAUX**

chargement: RUBANS, BANDES DE CUIR, DOUBLURES.

LES CORDONNIERS
EMPIRE
889, rue ST-JEAN — TEL.: 524-4575
(Près du Carré d'Youville)

Chaudes **BOTTES** en caoutchouc de qualité. Confortablement doublées de mouton. Toutes pointures.

GRAND CHOIX DE **BOTTES "COSSACKS"** pour dames. Hauteurs différentes. Aussi couvre-chaussures pour dames.

Armand Laforce
CHAUSSURES
130, St-Jean
Tél.: 522-6735

LANVIN
Crée l'atomiseur sans gaz, donc sans risque possible d'altération

Carpège VAPOSPRAY

PARFUM 1/4 oz. \$6.50
EAU DE LANVIN 2 1/2 oz. \$6.50

Le meilleur parfum que Paris puisse vous offrir

Commandez par la poste

Nom
Adresse

PHARMACIE DROUIN
JEAN DROUIN, prop.
1074, rue St-Jean — Tél.: 522-3014

Le confort et l'élégance s'allient avec les PLUS NOUVEAUX **BOTTILLONS** et BOTTES COSAQUES

E - F — BOTTES COSAQUES pouvant se porter avec des vêtements de toilette ou de sport. Marque Pandora, deux hauteurs au choix, doublure de nylon, tons de noir ou brun.

\$23⁹⁵

Plusieurs autres modèles de bottillons et bottes cosaques non énumérés dans cette annonce complètent notre choix.

3 magasins pour vous servir:

Paul H. Blouin
Chaussures inc.

798 RUE ST-JEAN — 524-6337
261 EST, RUE ST-JOSEPH — 525-6973
815 EST, RUE ST-JOSEPH — 523-8396

Durant la période des Fêtes, à vos réceptions, **SERVEZ ET BUVEZ DU VRAI CAFE**

Nous avons le plus grand choix de **CAFETIÈRES ET THEIÈRES**

telles que: PERCOLATEURS SILEX PYREX DRIP-O-LATOR FILTRE EXPRESSO MELITA MELIOR NAPOLITAINE

Aussi cafetières électriques de 5 à 75 tasses.

LE VRAI CAFE FAIT DU BON CAFE

Location de CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES 12 A 50 TASSES Pour réceptions et banquets

Toujours frais moulu avec nos petits **MOULINS A CAFE ÉLECTRIQUES**

Nous pouvons vous fournir en tout temps les THÉS D'IMPORTATIONS suivants: OOLONG — LAP-SANG — SOUCHONG — KEEMUM — VERT CHINOIS — VERT JAPONAIS — JAPON JAUNE — THE NOIR DU CEYLAN — DES INDES, etc.

J.-B. ROUSSEAU ENR.
"Maison fondée en 1870"

605 rue St-Jean
Tél.: 525-8301

Commandes par téléphone acceptées
LIVRAISON GRATUITE PAR TOUTE LA VILLE (Billerie et St-Foy compris)

BOITES DE **CARTES DE NOËL**
51 CARTES pour seulement **.77**

BOITES DE **Papier d'emballage** de Noël Spécial **.77**

KRESGÉ'S
820 rue St-Jean

Construction de l'aqueduc régional Charlesbourg - Orsainville - Giffard Contrat de \$598,600 accordé

(Par Nelson LABRIE)

Mardi soir, la cité de Giffard a accordé le premier contrat pour la construction de l'aqueduc régional avec prise d'eau dans la Rivière Montmorency. Ce contrat a été octroyé au prix le plus bas soumissionnaire, soit la firme J.-A. Auclair Limitée au montant de \$598,600.00.

Il s'agit des ouvrages "A" et "B" d'un projet d'ensemble qui comprend en somme, trois ouvrages. Tout d'abord l'établissement d'un tronçon commun aux trois municipalités, celles de Charlesbourg, Giffard et Orsainville. En second lieu la construction d'un tronçon utilisé par Giffard et Orsainville seulement. Enfin comme troisième ouvrage, un embranchement utilisé par Charlesbourg seulement.

Pour revenir aux ouvrages "A" et "B" disons qu'ils comprennent des prises d'eau permanente et temporaire dans la Rivière Montmorency; une usine de pompage d'une capacité de 6,500,000 gallons impériaux par jour; une conduite de refoulement de 24" de diamètre entre la Rivière Montmorency et le Lac Desroches; des travaux connexes et accessoires divers tels que: compteurs d'eau, chemin d'accès, vannes motorisées, contrôles électriques, etc.

Le coût de construction de ce premier tronçon de l'aqueduc régional sera réparti comme suit: Cité de Charlesbourg 38%, Cité de Giffard 31% et Ville d'Orsainville 31%. Les travaux doivent débuter d'ici deux semaines et ils ont été décrétés à la suite d'un certi-

cat du ministère de la Santé et d'une ordonnance de la Régie des Services Publics. La préparation des plans et la surveillance technique des travaux ont été confiés au bureau de M. Roger Bernier, Ingénieur Conseil de Charlesbourg.

Le greffier de la Cité de Giffard, M. Jacques Simoneau a précisé que ce contrat devrait être terminé d'ici dix mois et il s'attend à ce que l'eau de la Rivière Montmorency soit pompée dans le Lac Desroches vers le 1er octobre 1965.

AUTRES PHASES DU PROJET

La deuxième phase du projet comprendra une usine de pompage et une conduite de refoulement projetées par la Cité de Charlesbourg. Il s'agit de l'ouvrage "C" et les travaux devraient débuter au cours de l'hiver 1965. L'eau de la Rivière Montmorency prise à même la conduite de 24" de l'ouvrage "A" sera élevée d'environ 250 pieds, pour tomber dans la Rivière des Sept Ponts. De là, elle coulera par gravité jusqu'à un barrage actuellement utilisé par la Cité de Charlesbourg, restant à une quantité d'environ 25,000,000 de gallons d'eau.

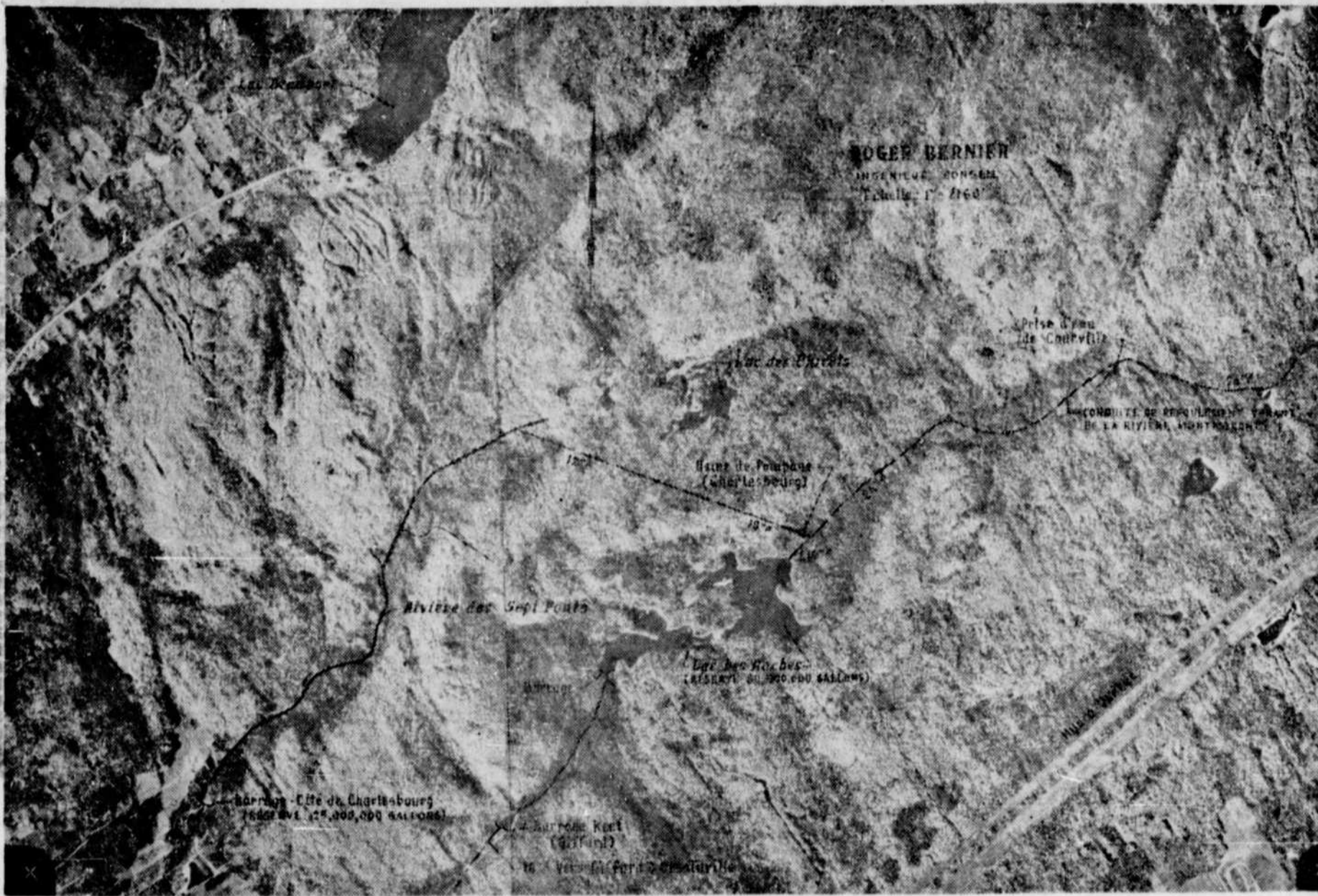
La troisième phase du projet comprendra les ouvrages "D" et "E". Il s'agit d'améliorations au barrage Keet, propriété de la Cité de Giffard, de la construction d'une usine de chloration et d'une chambre de contrôles et de compteurs. Ces travaux sont répartis à raison de 60% payable par Giffard et 40% par Orsainville. Enfin, la dernière phase du projet va consister en la construction d'une section payée par la Ville d'Orsainville. Il s'agit de

travaux de l'ordre de \$160,000.00. Cet ouvrage comprendra un réservoir d'emmagasinement de 200,000 gallons impériaux, des conduites d'amènée de 12", 10" et 8", de vannes de réduction de pression et différents accès soires.

PROJET DE \$1,100,000.00

Le coût total du projet pour toutes les phases sera de l'ordre de \$1,100,000.00 et les travaux devraient être complétés au cours de l'année 1965. La réalisation de cet aqueduc régional, un exemple de la coopération intermunicipale qui doit exister dans l'intérêt de toutes les municipalités, a permis à chacune des trois villes de Charlesbourg, Giffard et Orsainville de solutionner d'une façon économique et pour le futur, le problème de l'eau potable qui était devenu une source d'ennuis pour les contribuables de ces trois municipalités depuis plusieurs années.

On se souvient que c'est la Cité de Giffard qui a été nommée mandataire de la Cité de Charlesbourg et de la Ville d'Orsainville pour la construction de cet aqueduc en commun avec prise d'eau dans la Rivière Montmorency. La convention décrétant le mode de répartition du coût de construction et d'entretien a été signée il y a une semaine par les maires et greffiers des trois villes concernées. Les trois conseils ont été unanimes en tous points. C'est le deuxième exemple de construction d'un aqueduc intermunicipal; le premier ayant débuté il y a environ un an. Il a sa prise d'eau dans la Rivière Jacques-Cartier et affecte les municipalités de Neufchatel, Charlesbourg-Ouest, Les Saules et Duberger.



● VUE AERIENNE du parcours que suivra le réseau d'aqueduc que les municipalités de Giffard, Orsainville et Charlesbourg réaliseront. On sait qu'une entente est intervenue il y a à peine une semaine entre les parties. Un premier contrat, au montant de \$598,600 a été accordé à la firme J.-A. Auclair Limitée.

Vous profiterez de

PRIX AVANTAGEUX

PRODUITS DE QUALITE

SERVICE COURTOIS

VASTE CHOIX

RUE ST-JEAN

Voyez notre beau choix de

BOTTES COSAQUES
et de
BOTTILLONS

Choix de hauteurs — variété de talons.

A l'approche de la saison des fêtes nous invitons les élégantes à visiter nos salons.

Choix — Qualité — Mode.

CHARLES A Giguère

CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE

189 EST, ST-JOSEPH — 752, RUE ST-JEAN

Responsabilités de chacune des localités concernées

D'après la convention, décrétant le mode de répartition du coût de construction et d'entretien, qui fut signée il y a une semaine, les conseils des trois villes de Charlesbourg, Giffard et Orsainville ont convenu que leur mandataire pour les ouvrages "A" et "B" serait Giffard. Quant à l'ouvrage "C", il sera construit et utilisé exclusivement par Charlesbourg.

La Cité de Giffard est chargée de gérer les ouvrages "A" et "B" du projet, avant, pendant et après la construction, sujet au contrôle et à la surveillance des municipalités participantes.

Débit

La capacité du tronçon commun aux trois municipalités sera de 6,500,000 gallons impériaux par jour. L'embranchement pour Giffard et Orsainville aura une capacité de 4,000,000 gallons impériaux par jour. En ce qui concerne la capacité de l'ouvrage "C", soit l'embranchement pour Charlesbourg, elle sera de 2,500,000 gallons impériaux par jour.

Coût d'entretien

Le coût d'entretien des ouvrages "A" et "B" est la charge des municipalités participantes dans les mêmes proportions que celles des débits respectivement utilisés par ces municipalités. Ce coût sera établi et acquitté par la municipalité mandataire. A tous les trois mois, les municipalités participantes devront rembourser à la Cité de Giffard, leur part respective de ce coût d'entretien, dans la proportion ci-haut mentionnée. Le coût d'entretien comprend les montants payés ou qui seront payés à titre de compensation pour capter l'eau dans la Rivière Montmorency. Il faut inclure également le coût d'entretien, tous les frais d'opération du réseau, tel que: énergie électrique, main d'œuvre et autres frais inhérents au bon fonctionnement et à la préservation du réseau.

Construction en commun et propriété exclusive de Giffard

On sait que Giffard s'engage à construire l'ouvrage "D". Comme Giffard et Orsainville s'engagent à construire en commun l'ouvrage "E", c'est la Cité de Giffard qui agit en son nom et comme mandataire pour la ville d'Orsainville pour cette construction. Giffard paiera 60% du coût des dits ouvrages "D" et "E" et Orsainville paiera 40% du coût de ces mêmes ouvrages. Nonobstant les paiements qui seront effectués par Orsainville, Giffard demeure et demeurera seule propriétaire de l'ouvrage "D". Quant à l'ouvrage "E", Giffard et Orsainville en seront copropriétaires dans la proportion de 60% pour Giffard, et 40% pour Orsainville.

Utilisation des ouvrages actuels ou futurs de Giffard par Orsainville

A la mise en marche du nouveau réseau d'aqueduc,

Orsainville sera autorisé à raccorder une conduite d'aqueduc aux conduites d'amènée de Giffard en aval du Lac Desroches. Selon la convention, pour l'utilisation des ouvrages appartenant à Giffard, la ville d'Orsainville paiera à Giffard un taux de \$0.03 par 1,000 gallons impériaux d'eau utilisée.

Mesurage des débits d'eau

La quantité d'eau consommée par chaque municipalité sera calculée à l'aide de compteurs installés à la sortie de l'usine de pompage; au point de raccordement de chaque embranchement; au point de raccordement de la nouvelle conduite d'Orsainville aux conduites d'adduction actuelle de Giffard; elle sera calculée également à tous autres endroits jugés nécessaires pour obtenir le meilleur mesurage possible.

Charge additionnelle

Afin de protéger les intérêts de chaque partie et sous réserve de tous les droits de la Cité de Giffard d'utiliser entièrement les eaux naturelles des grand et petit Lac Desroches, une charge additionnelle sera imposée à chacune des municipalités qui utilisera un débit mensuel supérieur aux débits réservés d'après la convention.

Charlesbourg aura droit à 2,500,000,000 gallons impériaux par jour, Giffard 2,000,000 gallons et Orsainville, 2,000,000 gallons. Cette charge additionnelle sera de \$0.10 le 1,000 gallons et s'appliquera à la quan-

tité d'eau mensuelle excédant ces débits. Telle charge deviendra due et exigible dans les 60 jours suivants le mesurage.

Le contrat pour les ouvrages "A" et "B"

Le conseil de Giffard a décidé mardi soir de confier les travaux de construction de l'aqueduc régional à la firme J.-A. Auclair Ltée, le plus bas des soumissionnaires. On se rappelle qu'à une session spéciale du conseil de la Cité de Giffard tenue le 24 novembre dernier, les soumissions avaient été ouvertes et, qu'à cette occasion, il avait été proposé par l'échevin Rosaire Tremblay, appuyé par l'échevin Alexis Bérubé et adopté unanimement que la Cité de Giffard, mandataire de la Cité de Charlesbourg et la ville d'Orsainville pour la construction de cet aqueduc en commun, demande à l'Ingénieur Conseil, Roger Bernier de faire une étude des soumissions et soumettre un rapport pour la prochaine assemblée. Selon cette même proposition, la décision de confier les travaux pour les ouvrages "A" et "B" était remise à la séance subséquente, soit après avoir reçu les approbations de la Cité de Charlesbourg et de la Ville d'Orsainville.

Donc c'est après l'étude des quatre soumissions et après avoir reçu l'approbation des municipalités de Charlesbourg et Orsainville, que le conseil de Giffard a pris la décision mardi soir de confier un contrat de \$598,600.00 à la Cie J.-A. Auclair Ltée.

Avance de \$1,500,000 à Montréal pour la route transcanadienne

Le Cabinet provincial a autorisé hier le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, à expédier un chèque de \$1,500,000 aux autorités de la ville de Montréal, ce qui représente une avance de la participation de la province dans l'ensemble du projet de la route transcanadienne, section est-ouest, dans cette ville.

Dans une lettre adressée au président du comité exécutif de la Ville de Montréal, le ministre a spécifié que cette somme sert aussi d'avance pour tous les autres secteurs requis pour les fins du métro et de la route transcanadienne.

C'est à la suite de longs et délicats pourparlers que cette entente a été conclue entre les autorités de la ville et de la province. Le ministre souligne que la somme servira à couvrir le dépôt que la loi oblige les autorités de Montréal à faire en Cour supérieure afin que la Ville puisse s'assurer la possession préalable de 14 propriétés en vue de la construction d'une partie du métro. Ces propriétés sont situées en partie sur le tracé modifié de la transcanadienne.

Ouverture de l'autoroute des Cantons de l'Est

Par Roger Biéneau

L'Autroroute des Cantons de l'Est sera ouverte à la circulation entre Montréal et Sherbrooke, soit sur une distance de 72 milles, à compter du 22 décembre prochain, à midi.

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard dit que l'Autroroute n'a pas encore pris son aspect final qu'il reste encore à y compléter des bâtiments, des postes de péage et que sept des 72 milles de la route ne sont pas encore pavé de façon définitive mais n'ont reçu qu'un traitement préliminaire. "Mais, devant l'urgence d'étendre notre réseau routier, devant l'appel pressant des citoyens de ces régions, devant l'effort déployé par nos stations de ski, nous croyons qu'il est économiquement sage et même vital d'autoriser l'Office des autoroutes à ouvrir cette artère.

HORLOGERIE

J. ZIMMERMANN E.N.R.

HORLOGER PROFESSIONNEL FRANÇAIS

Exclusivités en

Montres, Réveils, Pendulettes, Médailles en or 18 cts

Réparations d'horlogerie

TRAVAIL TRES SOIGNE

AGENT TECHNIQUE OFFICIEL DES MARQUES

SUISSES VACHERON & CONSTANTIN, JAEGER LE COULTRE & GUBELIN

Galeries St-Jean, 1100, rue St-Jean — Tél.: 522-7868

POUR NOEL!

PRIX D'ESCOMPTE

DISQUES LONG-JEU

aussi

ESCOMPTE

sur tous les appareils de

T.V. - RADIOS - STEREO

TOURNE-DISQUES - ETC.

● Jusqu'à 36 mois pour payer.

● Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30.

Lors de votre passage à notre magasin, visitez notre département de céramique.

VALIN INC

764 RUE ST-JEAN — 522-8365

JAMAIS ENCORE UNE SONORITE AUSSI PARFAITE

dans un orgue électronique à prix INFÉRIEUR A \$1,000!

ORGUE spinet modèle **EVERETT** \$995⁰⁰ BANC INCLU.

17 VOIX

Un orchestre aux bouts de vos doigts: 17 tonalités différentes: 8 sur le clavier du haut (registres de 8' et 16'), 6 sur le clavier du bas et sur 3 pédales.

REPOSE-PERCUSSION AU TOUCHER...

Aucun autre orgue électronique a cette caractéristique brevetée, vous obtenez une variété d'effets sonores et de sons nouveaux: cloches, carillons, banjo, guitare hawaïenne, etc.

Caractéristiques pour caractéristiques, dollar pour dollar, vous ne pouvez acheter un meilleur orgue. Unité exclusive de répercussion brevetée développant 3 dimensions d'arrangements sonores d'orgue. Le "TONE-GUARD" exclusif assure une syntonisation parfaite. Vous assurez qu'à l'entendre pour croire que vous pouvez obtenir tant d'un orgue à un aussi bas prix. Passez maintenant pour une démonstration gratuite.

la tonalité fait la différence dans la qualité EVERETT!

L'orgue "EVERETT" est un autre excellent produit de la Compagnie Hammond Organ

● Facilités de paiement si désiré ● Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9h. 30

WILLIS & CO. LIMITED

1095 rue St-Jean — Québec — Tél.: 524-3573



Sports en Coulisse

Phil Watson a avalé de travers en lisant une manchette de "L'Action"

Comme il fallait s'y attendre, le pilote des Bisons de Buffalo n'a pas aimé notre manchette couffant l'article commentant la 17e victoire des As de mardi soir.

Le gardien de buts emprunté aux Black Hawks de Chicago a de toute évidence évité une désastreuse défaite à l'équipe de Buffalo, comme Jacques Plante avait épargné un désastre aux Clippers de Baltimore le soir de leur première apparition au Colisée.

Comme il fallait s'y attendre, le pilote des Bisons de Buffalo n'a pas aimé notre manchette couffant l'article commentant la 17e victoire des As de mardi soir.

Que les Bisons fustigent à leur tour Lorne Worsley, ce soir, par une cinquantaine de lancers et nous n'hésiterons pas à souligner leur domination par un titre aussi gros en utilisant le même verbe qui a révolté... le plus calme et le moins bavard instructeur du hockey professionnel...

Que feront les Russes devant WORSLEY, HARVEY et MORRISON ?

Tous ceux qui souhaitent depuis longtemps que les Russes reçoivent une fois pour toute une bonne leçon de hockey par quelques-uns des meilleurs joueurs professionnels canadiens...

Cette curieuse formation constituée de jeunes espoirs et de vétérans aussi rusés et expérimentés que Doug Harvey et Jim Morrison devrait former une puissante équipe contre laquelle les joueurs russes pourront difficilement étaler leur valeur.

Cette expérience qu'ont tenté la direction du Canadien ne manque pas d'intérêt et comporte aussi certains risques qu'il n'est plus permis d'éviter.

En n'opposant pas immédiatement un club complet de la Ligue Nationale à l'équipe nationale de l'URSS on fait preuve d'une sage prudence.

Tous les sportifs de la vieille capitale vont s'intéresser de loin à cette rencontre hors-concours mais très significative.

Le sport cycliste canadien sera-t-il soumis à un monopole ?

Bien loin de s'affermir, les bases du sport cycliste canadien sont de plus en plus vacillantes au point de faire naître de très sérieuses craintes sur son avenir.

Comme la centralisation des dirigeants à Toronto ne s'est pas avérée fructueuse, jadis l'installation par la suite d'un même contrôle à Québec...

EN SOUPLESSE...

Phil Watson a admis que l'équipe dirigée par "Boum Boum" Geoffrion serait digne d'évoluer dans la Ligue Nationale.

Maurice Richard vient de rendre un étonnant hommage à Bobby Hull, sans réaliser peut-être que la "Comète blonde" tente d'éclipser son record jusqu'à l'indéchiffrable.

Le Tour du St-Laurent 1965 (s'il a lieu) durera huit jours et ses organisateurs (???) ont posé leur candidature au congrès de l'Union Cycliste Nationale pour organiser les championnats du monde sur route en 1967...

DEJORDY SERA-T-IL SOUMIS A UNE AUTRE FUSILLADE CE SOIR ?

Les As risquent de s'acharner vainement contre le brillant cerbère de luxe des Black Hawks

(Par Jacques REVELIN)

Nettement dominés mais battus néanmoins d'extrême justesse par un but de "Keke" Morrison dans l'ultime minute d'une période supplémentaire, mardi soir, Phil Watson et ses Bisons seront de retour au Colisée, ce soir, afin de se mesurer pour la cinquième fois de la saison aux As de "Boum Boum" Geoffrion.

Hoekstra jouera-t-il ? Le centre Ed Hoekstra, qui a subi une blessure vers la fin de la rencontre de mardi, sera-t-il en mesure d'occuper son poste ce soir ? C'est douteux.

Replique des Bisons ? Seuls ceux qui connaissent mal Phil Watson peuvent croire que son échec de mardi l'a découragé.

Le retrait momentané de Bill Sutherland cause déjà certains problèmes à Geoffrion et, comme cette joute de ce soir est très importante, lui et Frank Carlin s'efforceront vraisemblablement de convaincre Sam Pollock de la nécessité d'obtenir provisoirement l'aide d'un joueur comme André Boudrias,

Les Bisons donneront plus d'action grâce à "L'Action"

(Par Jean Pouliot)



Phil Watson a trouvé un autre atout dans son jeu pour la partie de ce soir. Il s'agit tout simplement du titre de l'Action d'hier: "Les As DECLASSENT les Bisons mais gagnent de justesse."

Il a montré et traduit le mot-clé à ses joueurs et il s'attend à leur donner le feu sacré pour la joute de ce soir. "Déclassés, vous êtes fous, commenta-t-il, on a perdu à 30 secondes de la fin, et sur une malchance."

Il n'aura pas d'autre défense à sa disposition ce soir et il a louangé le travail de Cushman qui a évolué malgré un mal de dos qui le fait souffrir occasionnellement.

Tableau de rendement des As

Table with columns for teams (Balt., Hershey, Prov., Sprg., Clev., Buffalo, Pitts., Roch., Buts, Aides, Pts) and rows for individual players (HICKS, HOEKSTRA, SUTHERLAND, MORTSON, GRAY, ROUSSEAU, BLACKBURN, MORRISON, HARVEY, HANNA, BERENSON, ROCHEFORT, LAROSE, WATSON) and totals.

IMPORTANTES TRACTATIONS SUR LES ACTIONS DES ROUGH RIDERS

Ottawa. — (P.C.) — Il y a à peine quatre ans, huit personnes ont acheté toutes les valeurs des Rough Riders d'Ottawa, y compris les chandails, à 12 cents pièce.

Lundi prochain, lors de l'assemblée annuelle de l'équipe de la Conférence de football de l'Est, chacun des huit directeurs recevra une offre de \$80,000 pour ses parts.

On sait que le président Barry O'Brien et le directeur Sam Berger, ont annoncé, mardi, leurs intentions de prendre le contrôle de l'équipe.

Le directeur James McCaffrey est prêt à vendre, mais accuse O'Brien et Berger de représenter un groupe torontois.

Robert Thompson, un autre directeur, est également prêt à céder ses parts, mais le Dr. C. E. Laurin veut conserver les siennes tandis que William McEwen n'a pu exprimer son opinion en raison de son absence de la ville.

Huit directeurs se sont portés acquéreurs des Riders en 1960 lorsque le Big Four a exigé que ses membres soient des propriétaires privés.

Les Riders, comme les Cats de Hamilton, étaient alors considérés propriétés de la communauté. On a acheté les Cats pour \$430,000.

A Ottawa, où les parts se sont vendus \$1, on ignore encore qui a récolté "cette piastre".

VICTOIRE DES REDS EN SUPPLÉMENTAIRE

PITTSBURGH — (P.A.) — Jeannot Gilbert a compté en supplémentaire hier soir en procurant un gain de 3-2 aux

Reds de Providence sur les Hornets de Pittsburgh dans la Ligue Américaine de hockey.

Ed MacQueen avait donné une avance de 1-0 aux visiteurs dans la première période, mais Bob Dillabough avait égalé les chances au deuxième engagement.

Serge Boudreau, des Reds, et Warren Godfrey, des Hornets, ont compté dans la troisième reprise.

Dans l'Américaine LES COMPTEURS

Table with columns B, A, Pts and rows for players: Hicks, Qué; Hoekstra, Qué; Sutherland, Qué; Mortson, Qué; Schinkel, Balt; Gray, Qué; Hampson, Pitt; Szura, Clé; Horvath, Roc; Kilrea, Spr; Stratton, Buf; Smirke, Roc; Boyer, Roc; Litznerberger, Roc; McCreary, Her; Gilbert, Pro; Stankiewicz, Her; Meinyk, Buf; Olson, Spr; Rousseau, Qué; Lundé, Buf; Foley, Spr; Blackburn, Qué; Nykoluk, Her.

Mahovlich sera soulagé de son mystérieux malaise d'ici peu

Toronto. — (P.C.) — Personne ne révèle la raison du stage de Frank Mahovlich à l'hôpital depuis le 12 novembre, mais son malaise mystérieux ne l'a certes pas tenu cloué sur son lit pendant tout ce temps.

Le gros ailier gauche a pratiqué avec les Leafs de Toronto mardi et il ne semblait pas s'être absenté.

Le pilote Punch Imlach et l'épouse de Frank, Marie, ont révélé hier que Mahovlich "s'était gardé en bonne condition en faisant des exercices à l'hôpital."

"Je me sens très bien", a dit Mahovlich, "mais on veut que je prenne les choses aisément au début". Il a l'intention d'y aller un peu plus vigoureusement chaque jour.

Il semblait prêt à évoluer le lendemain", a dit l'assistant instructeur King Clancy, mais sa tenue n'a pas surpris Imlach qui a ajouté: "Il n'y a pas de doute qu'il est un peu faible après sa longue absence, mais je m'attendais à ce qu'il affiche une belle tenue car j'ai appris qu'il avait patiné en dernière fin d'entraînement."

Tableau de rendement des As

Table with columns for teams (Balt., Hershey, Prov., Sprg., Clev., Buffalo, Pitts., Roch., Buts, Aides, Pts) and rows for individual players (HICKS, HOEKSTRA, SUTHERLAND, MORTSON, GRAY, ROUSSEAU, BLACKBURN, MORRISON, HARVEY, HANNA, BERENSON, ROCHEFORT, LAROSE, WATSON) and totals.

LES GARDIENS DE BUTS

Table with columns BC, BL, MPJ, Min., MPM and rows for players: WORSLEY, BANVILLE, BEAULIEU, TOTAL.

AVIS

La Société des Cours Populaires de Ski, Section Lac Beauport, est heureuse d'annoncer à tous ses élèves, anciens et nouveaux, qu'elle sera encore à leur disposition cet hiver, sur les pentes du Relais, au Lac Beauport.

Tous les enfants, entre 9 et 14 ans, intéressés à suivre ses cours qui débuteront le 9 janvier prochain, devront faire leur demande, avant le 15 décembre, en écrivant à: Case Postale 144, Station "B", Québec 2, P.Q."

Hockey intermédiaire

La lutte serrée que se livrent les équipes pour la possession exclusive de la première position, se poursuivra ce soir lors du programme double de la Ligue Intermédiaire "Molson".

Dans la première rencontre, le H. Drouin & Frères et le restaurant Balladin se disputent une joute qui devrait donner lieu à du jeu très intéressant.

Ces deux équipes détiennent conjointement la 2e position. Une victoire combinée à une défaite du restaurant "Chez Roland" dans la seconde rencontre amènerait l'équipe victorieuse à la possession exclusive de la première position.



LIÈGE AMÉRICAINES: Providence 3, Pittsburgh 3; Chicago 3, New York 3; Ligue Junior A de Québec: Sorel 7, T-Rivières 5; Ligue Intermédiaire: O.A.C. 2, McMaster 7; Ligue Junior Spéciale: Beauport 1, Can. Tire R. 3; Montmorency 2, Qué-Ouest 2.

LIÈGE NATIONALE: Toronto à Montréal; Boston à Détroit; Ligue Junior A de Québec: Québec à Victoriaville; Ligue Intermédiaire: Balladin à H. Drouin, 7:30 hres; St-Malo à Lévis, 9:30 hres.

LIÈGE AMÉRICAINES Section EST: Québec 23 17 6 0 98 35 34; Hershey 23 13 3 2 78 52 28; Springfield 23 13 3 2 78 52 28; Baltimore 20 6 11 3 60 33 15; Providence 19 3 15 0 58 34 14.

LIÈGE NATIONALE: Rochester 20 10 6 4 65 30 24; Buffalo 21 9 7 5 64 49 29; Montréal 18 6 5 5 51 43 21; New York 21 8 5 5 54 34 23; Chicago 19 9 2 5 52 31 19; Boston 20 5 12 3 41 32 13.

LIÈGE JUNIOR A DE QUÉBEC: St-Jérôme 13 2 0 0 32 41 26; Victoriaville 15 10 0 0 39 47 29; Québec 15 10 0 0 39 47 29; Thetford 15 7 8 0 39 61 14; Sorel 16 8 0 0 38 34 23; T-Rivières 16 15 0 0 38 34 23.

LIÈGE INTERUNIVERSITAIRE: Toronto 10 1 0 0 27 3 2; Montréal 1 1 0 0 7 2 2; Western 1 1 0 0 3 2 2; Queen's 3 1 1 1 14 3 1; McMaster 3 1 1 1 14 3 1; Laval 1 0 1 0 3 5 0; McGill 1 0 1 0 3 5 0; O. A. C. 1 0 1 0 3 5 0.

LIÈGE INTERMÉDIAIRE: Lévis 15 4 3 0 29 34 9; H. Drouin 15 4 3 0 29 34 9; Balladin 7 4 2 1 33 24 9; St-Malo 7 4 2 1 33 24 9; Duro-Glas 7 3 4 0 28 33 6; St-Malo 10 7 8 1 33 31 3.

LIÈGE JUNIOR SPÉCIALE: Can. Tire R. 16 12 2 1 82 37 27; Lévis 15 4 3 0 29 34 9; Qué-Ouest 16 8 0 0 38 34 23; Montmorency 16 8 0 0 38 34 23; Beauport 15 2 12 1 45 47 5.

LIÈGE PROGRESSION: Aliphe 3 2 1 0 12 7 4; Castors 3 2 1 0 12 7 4; Loups 3 2 1 0 12 7 4; Bulldogs 3 0 3 0 9 19 0.



CIGARETTES EXPORT BOUET UNI OU FILTRE

COLISEE Ligue Américaine de HOCKEY Tél.: 525-5129 — 525-9979

12ième JOUTE DE LA CEDULE — CE SOIR à 8 h. 15 "BISONS" vs "AS" de Buffalo de QUÉBEC

PRIX D'ENTRÉE: (Bas.): Loges: \$3.00 — Mes.: (4 premières rang.) \$2.50 — Balcon: \$1.50 — Adm. Gén.: \$2.00 — Balcon (255 sièges) Entrée Nord-O.: — Adultes \$1.00 — Enfants \$0.50.

Tabac GRAVEL, 400, St-Avenue; Tabac JUS HUNT, 700, rue St-Jean; Bûche P. Bonner, 901 O. St-Cyrille; Pharm SOUCY, 369 de la Couronne.

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS



Match nul à New York entre les Rangers et les Hawks

Dixième but de Camille Henry

Dans la Nationale

NEW YORK (PA) — Un but de la recrue Lou Angotti, alors qu'il restait un peu plus de trois minutes de jeu dans le match, a permis aux Rangers de New York d'annuler 3-3 avec les Black Hawks de Chicago, hier soir, dans la ligue Nationale de hockey. Les Hawks avaient pris l'avance quatre minutes plus tôt lorsque Ken Wharram avait pris Jacques Plante en défaut à l'occasion d'une mêlée. Le but avait brisé une égalité de 2-2 qui existait depuis le début de la deuxième période.

Camille Henry avait alors profité d'une punition rivale pour compter son 10e but de la saison avec l'aide de Phil Goyette. Toutefois, Eric Nesterenko avait auparavant donné un avantage de 2-1 aux visiteurs pendant une punition à un coéquipier.

Les Rangers ont semblé dominer le jeu après le but de Henry, qui a falli donner l'avance aux locaux avant la fin du deuxième engagement pendant des punitions simultanées à Stan Mikita et Bobby Hull, des Hawks.

Mikita avait ouvert le pointage au premier engagement, après avoir déjoué toute l'équipe rivale, mais Bob Nevin avait réussi à égaliser les chances avant la fin de la reprise, soit 19 secondes après avoir

purgé une punition.

ALIGNEMENTS

CHICAGO — Buts: Hall; Défenses: Mohr, Pilon, Vasko, Hillman, Wilson; Avants: Stanfield, Eposito, R. Hull, Hay, Bienneman, Robinson, Nesterenko, Mikita, Maki, Wharram, McKenzie.

NEW YORK — Buts: Plante; Défenses: Howe, Carlson, Nielsen, Johns, Ingardfield, Hadfield, Mikol, Angotti, Seiling; Avants: Gilbert, Nevin, Duff, Ratelle, Goyette, Henry, Marsala, Archer, Udevi; Lignes: Hayes, D'Amico.

SOMMAIRE

Première période

1-Chicago, Mikita (7) 12-29

2-New York, Nevin (7) 18-40

(Nilsen) 18-40

Punitions: Mikita 7:27, Nevin 16:21.

Deuxième période

3-Chicago, Nesterenko (5) 2-00

(Vasko) 2-00

4-New York, Henry (10) 5-33

(Goyette) 5-33

Punitions: Hull 0:44, Plante 5:45, Hadfield 8:36, 12:29, Mikita 19:14.

Troisième période

5-Chicago, Wharram (5) 12-34

(Vasko, Mikita) 12-34

6-New York, Antosti (4)

(Ratelle, Hadfield) 16:32
Punitions: Howell 2:40, Pilon 10:07.
Hall 3 9 6 — 18
Plante 10 6 9 — 27
Assistance: 10,287.

McMaster défait Guelph par 7-2

DUNDAS, Ontario (PC) — Les Marlins de l'Université McMaster ont défait les Redmen de l'Université de Guelph au compte de 7-2 hier soir, dans une partie de la ligue de hockey interuniversitaire senior.

Les Marlins, encouragés par le truc du chapeau de John DeDiana, ont pris une avance de 4-1 dans la première période, l'ont portée à 6-2 à la fin de 40 minutes de jeu et ont compté un autre but dans le troisième engagement, pour remporter une victoire confortable.

Les autres compteurs de McMaster ont été Bill Gibson, Gary Spoor, Dave Leeson et Bill Kennedy.

Les buts des Redmen ont été comptés par Glen Slatter et George Maylin. L'arbitre Hugh McLean a

LES COMPTESURS

	B	A	Pts
Hull, Chi	17	6	23
Mikita, Chi	7	15	22
Ullman, Det	10	11	21
Henry, N.-Y.	10	7	17
Goyette, N.-Y.	5	11	16
Provost, Can	8	7	15
Pulford, Tor	8	7	15
Howe, Det	4	11	15
Bathgate, Tor	8	6	14
Green, Det	6	8	14
Smith, Det	3	12	15
Rousseau, Can	3	11	14
Seiling, Tor	1	12	13

distribué 21 punitions, dont 11 à Guelph.

SOMMAIRE

Première période

1-McMaster, Dedians (Kennedy, McKendry) 0-40

2-McMaster, Gibson (Burling, Hicks) 3-38

3-McMaster, DeDiana 6-31

4-McMaster, Spoor (Savage, McKendry) 11-25

5-Guelph, Slatter (Main, Clarke) 17-25

Punitions: Lamond 4:49, Elder 5:37, MacEachen 2:30, Sheffield 18:50.

Deuxième période

6-Guelph, Maylin (Elder, Sheffield) 2-00

7-McMaster, Leeson (Spoor, DeDiana) 8-14

8-McMaster, Kennedy (Taylor, DeDiana) 10-13

Punitions: Kennedy, majeure, 0:32, Elder 7:17, Shave 12:10, Maylin 12:25, DeDiana, Sheffield, majeures 12:23.

Troisième période

9-McMaster, DeDiana (Clarke) 8-14

Punitions: Favot 3:50, McKendry Piper 6:28, MacEachen 9:19, 12:41, Elder 13:37, Wells, majeure par Hicks, 16:17, Sheffield 16:45, Vanderpol majeure par Hawkins 18:21, Spoor 19:33.

GORDIE HOWE et le HOCKEY

Comment faire dévier un lancer vers les filets

trer la rondelle et de la guider. Le geste de Parher ressemblait à celui d'un joueur de baseball qui dépose un coup retenu.

Cependant il donnait un certain angle à son bâton pour s'assurer que le rebondissement soit en direction du but. Il plaçait son bâton là et il prenait tout ce qui venait. En autant que vous voyez venir la rondelle, hachez ou bassez, ou pouvez vous étirer et essayer de la faire dévier haut, si elle vient le long de la glace, bas si elle est en l'air.

Quand la rondelle était dans les airs, il ne s'élançait jamais pour la frapper. Il s'assurait plutôt qu'elle toucherait à une partie quelconque de son bâton.

Vous essayez de la diriger. Mais souvent, vous visiez en bas et elle monte. Si elle échappe au cerbère, vous avez l'air d'un génie. Mais personne ne sait ce qu'il se passe de ce que vous voulez, et vous n'êtes sûrement pas pour aller les déromper.

Ce n'est qu'il y a une couple d'années que je découvre ce que je faisais de travers. Si j'avais étudié davantage le jeu de Sid Abel, il est probable que j'aurais découvert pourquoi le centre de la ligne de production était si efficace, quand il faisait dévier un lancer.

C'est après plusieurs pratiques spéciales avec Parker MacDonald que j'ai découvert mon erreur. Quand la



Hommage du "Rocket" à Bobby Hull

New-York. — (P.A.) — Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, va compter 60 buts et améliorer le record de la ligue Nationale de hockey en une saison, a prédit, hier, Maurice "Rocket" Richard.

"Hull connaît un bon début et il pourrait bien en compter plus de 60 s'il n'est pas blessé, d'autant plus qu'il a la force, la rapidité et l'habileté pour accomplir l'exploit", a déclaré Richard, premier compteur de 50 buts dans la LNH.

Richard, ex-Canadien de Montréal, a établi le record avec 50 buts en 50 parties il y a vingt ans. Bernard Geoffrion, des Canadiens, a égalé la fiche en 70 matches en 1960-61 et Hull a répété l'exploit la saison suivante.

L'étoile des Hawks avait compté 17 buts en 18 parties avant son match d'hier soir contre les Rangers.

"Le calibre du jeu est maintenant plus rude que lorsque j'ai réussi mes 50 buts", a admis Richard.

"Le circuit offre une meilleure compétition que jamais auparavant, ce qui rend la tâche difficile pour celui qui tente d'égaliser le record.

"Le record que j'ai amélioré était de 44 et j'ai réussi avec plusieurs parties à dis-



puter, mais je visais 50 parce que cela signifiait une moyenne d'un but par match... enfin, je l'ai compté à la dernière joute contre Paul Bibeault, du Boston".

Richard, qui a pris sa retraite il y a cinq ans, est maintenant un directeur des Canadiens. Il a réussi 544 buts pendant sa carrière et, seul, Gordie Howe, de Détroit le devance avec 570.

Pour sa part, Hull compte 242 buts en huit saisons dans la LNH.

"La plupart des joueurs de hockey atteignent leur apogée entre l'âge de 25 et 30 ans, si bien que Hull a des chances de l'améliorer", a déclaré Richard au téléphone de sa demeure de Montréal.

"A la lumière de sa présente production, Hull totaliserait peut-être plus de 600 buts.

"J'aime bien le voir évoluer car il est si rapide. De plus, il est un joueur gentilhomme".

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

SIX AS vs LES RUSSES

Maintenant que les Russes ont coupé court à la tradition et ont non seulement permis, mais demandé d'être opposés à des professionnels, il n'y a pas de raison pour que Québec ne soit pas placée sur l'itinéraire des prochaines tournées soviétiques.

En envoyant au Forum les Worsley, Harvey, Morrison, Sutherland, Berenson et Rochefort, on a choisi non seulement des vedettes de la ligue américaine, mais des joueurs qui ont un style de jeu propre s'apparentant énormément au jeu international.

Si Lionel Fleury ne trouve pas de promoteur pour une joute entre les As et l'équipe nationale soviétique, qu'il entre en contact avec la Galerie Sportive qui sera toujours heureuse de présenter un autre match au Patro Roc-Audour.

ERREUR PROFITABLE A BOUTIN

En manipulant les nombreuses demandes d'invitation au camp d'entraînement des As Juniors, Paul Dumont eut une distraction qui le rend aujourd'hui très heureux. Il classa Onil Boutin, de Sherbrooke, comme défense gauche au lieu d'ailier gauche.

Le jeune Sherbrookois, dont la seule expérience à la défense était sur la pointe des jeux de puissance, pensa que le club avait essayé de le recruter pour ce club, c'est la seule place qui reste.

Le jeune Sherbrookois, dont la seule expérience à la défense était sur la pointe des jeux de puissance, pensa que le club avait essayé de le recruter pour ce club, c'est la seule place qui reste.

Le jeune Sherbrookois, dont la seule expérience à la défense était sur la pointe des jeux de puissance, pensa que le club avait essayé de le recruter pour ce club, c'est la seule place qui reste.

Le jeune Sherbrookois, dont la seule expérience à la défense était sur la pointe des jeux de puissance, pensa que le club avait essayé de le recruter pour ce club, c'est la seule place qui reste.

Le jeune Sherbrookois, dont la seule expérience à la défense était sur la pointe des jeux de puissance, pensa que le club avait essayé de le recruter pour ce club, c'est la seule place qui reste.

BONNES NOUVELLES POUR LAVAL

Deux excellentes nouvelles pour tous ceux qui s'intéressent au sport interuniversitaire: 1—l'équipe de basketball locale a été admise pour l'an prochain dans la division Est de l'O.Q.A.A.; 2—la ligue interuniversitaire de hockey aura un détail à quatre clubs.

L'admission du Rouge et Or dans une ligue sérieuse de basketball mettra fin à une série de saisons d'exhibitions qui n'ont jamais réussi à obtenir un intérêt soutenu ni des étudiants, ni des fervents de ce sport. Avec la multiplication des équipes dans nos collèges, la nouvelle ligue sera pour plusieurs l'idéal à atteindre à la fin de leur cours, une sorte d'inspiration qui n'existe malheureusement pas pour nos jeunes joueurs de football.

Au hockey, une défaite locale à l'ouverture aurait pu entamer considérablement l'enthousiasme des joueurs devant la puissante machine du Toronto, mais il reste maintenant trois autres positions auxquelles on peut viser. Le détail à quatre clubs se fera sous forme de semi-finales et de finale d'une seule partie qui seront disputées soit à McGill, soit à Toronto, selon le nombre de clubs de chaque province qui se qualifient.

L'ANECDOTE DU JOUR

Quand Denis DeJordy effectua son retour avec les Bisons, il était un peu rouillé par l'inactivité, mais il remporta quand même une victoire de 6 à 4 contre Cleveland.

Le jeune Encl Palmer, un employé de Pepsi-Cola, qui avait remplacé Ed Chadwick à brûle-pourpoint à Rochester, pénétra dans la chambre. Lui donna une tape amicale sur l'épaule et lui dit: "Très bien, Denis; je n'aurais pas pu faire mieux". Dans les jours suivants, DeJordy et Palmer se font agacer plus souvent qu'à son tour depuis ce jour-là.

Ici et là.

Clement Labrecque et Pierre Bonneau ne feront pas le voyage à Victoriaville ce soir. Gilles Lapointe jouera et Gilles Aubry servira de substitut. — Une assemblée de la ligue Provinciale de croquerie a eu lieu à Montréal récemment. Sorel a été admis, alors que Verdun et Maisonneuve ont formulé des demandes d'admission; pas question de Québec. — Est-ce qu'avec Pepsi-Cola comme commanditaires, les Castors de Québec deviendront une filiale des Bisons de Buffalo?

En donnant des mineures pour des batailles, les arbitres du match C.T.R.-Beaufort ont ouvert la porte à la mêlée de la fin. — Yvon Lacoste ira à New Haven et non à Régina. Quant au rappel possible de Fernand Rivard par le Canadien junior, ce ne sera pas pour ce soir à Hamilton. — L'Université McMaster qui Laval visitera samedi après-midi peut compter sur les services de Bill Kennedy et Gary Dineen.

Pierre Deslauriers est premier compteur du club de Lac-Mégantic dans la ligue Junior B des Cantons de l'Est. — Les Indiens de Cleveland se proposent de reculer leur clôture avant le début de la prochaine saison.

Dow

JOYEUSES FÊTES à tous nos clients et amis

en voyant Jos dans l'épicerie pensez-y donc!

Dites Donc Dow

la bière brassée à votre goût

PREMIÈRE FOIS?

Vous hésitez? Mais vous aussi pouvez apprendre à faire du ski parallèle (ou argent remboursé) dans la Région Est, à l'une ou l'autre des sept stations de ski des Cantons de l'Est et du Nord du Vermont. On trouve dans l'Estrie 75 milles de pentes dotées de 13 téléskis doubles, 8 barbalets et 4 pomalifs.

Il y a un vaste choix d'endroits de logement ou règne la plus cordiale hospitalité et une ambiance "après-ski" qui fera la joie de toute la famille.

Ne tardez pas! Faites des maintenant vos réservations pour une inoubliable semaine de ski à l'une ou l'autre des sept stations de ski de l'Estrie. Apprenez le ski parallèle, bénéficiez de notre garantie et jouissez de la vie en plein air. Votre billet est valable à toutes les stations.

Pour renseignements "supplémentaires et dépliants adressez-vous à:

VOYAGES LAURIER
2700, boul. Laurier
Tél.: 633-9077

DANS L'EST

ski

Mont Orford
Mars, Québec
North Valley
North Valley
North Valley
Québec
Bromont
Bromont, Québec
Mont Echo
Jouéville, Québec

Glen Montain
Kawington, Québec
Mont Sutfon
Sutton, Québec
Jay Peak
North Troy, Vermont

Le club Canadien (au complet) est prêt à relever un défi des Russes

Six joueurs des As de Québec vont les "essayer" au préalable

MONTREAL (P.C.) — L'équipe nationale russe affrontera enfin, la semaine prochaine, des joueurs professionnels canadiens possédant l'expérience de la ligue Nationale de hockey, même s'il s'agit de quelques-uns seulement. Il n'en reste pas moins que David Molson, président des Canadiens de Montréal, est d'avis que le fait que six pros établis feront face aux Russes est "une initiative importante qui pourrait bien aboutir à une série éliminatoire internationale en vue de la coupe Stanley dans un avenir rapproché". J'espère beaucoup assister à une telle série dans un avenir prochain et nous, les Canadiens, sommes très enthousiastes au sujet de ce développement", a déclaré Molson lors d'une conférence de presse hier.

On sait que les Russes inaugureront une tournée de huit jours au Canada en affrontant les Canadiens juniors de Montréal au Forum le 11 décembre. M. Molson a annoncé que les juniors seraient renforcés par six joueurs des As de Québec, de la ligue Américaine de hockey, à cette occasion, la première où les Russes feront face à des joueurs d'un tel calibre.

Les As, meneurs de la division Est de la LAH, sont la meilleure équipe canadienne en dehors de la LNH et les six joueurs choisis sont grandement responsables de leur tenue. Il s'agit du gardien Lorne Worsley, des défenses Doug Harvey et Jim Morrison, des avants Gordon Berenson, Bill Sutherland et Léon Rochefort. Harvey est le plus expérimenté du groupe avec un total de 1,041 parties régulières sous la grande tente. Il évolue avec les As depuis deux saisons. Worsley a joué pendant 11 saisons avec les Rangers et les Canadiens avant de se joindre aux As la saison dernière. Morrison, après 572 parties dans la LNH, est à Québec depuis 1960.

Les As, meneurs de la division Est de la LAH, sont la meilleure équipe canadienne en dehors de la LNH et les six joueurs choisis sont grandement responsables de leur tenue. Il s'agit du gardien Lorne Worsley, des défenses Doug Harvey et Jim Morrison, des avants Gordon Berenson, Bill Sutherland et Léon Rochefort. Harvey est le plus expérimenté du groupe avec un total de 1,041 parties régulières sous la grande tente. Il évolue avec les As depuis deux saisons. Worsley a joué pendant 11 saisons avec les Rangers et les Canadiens avant de se joindre aux As la saison dernière. Morrison, après 572 parties dans la LNH, est à Québec depuis 1960.

ployer ces joueurs le plus possible". **COMPROMIS** M. Molson a révélé que l'idée de renforcer les juniors représentait un compromis de la part des Canadiens afin d'accommoder les Russes qui avaient exprimé le désir d'affronter les Canadiens de la LNH. "Nous ignorions la grandeur de leur désir d'affronter une équipe de la LNH", a ajouté Molson. "Ils désiraient beaucoup faire face aux Leafs de

Toronto ou aux Canadiens et nous aurions bien aimé combler leur désir, mais nous avons appris la chose un peu trop tard cette année". Quand on lui a demandé si cela signifiait que les Canadiens seraient prêts à affronter les Russes l'an prochain, Molson a répondu que "dans des conditions convenables, nous le ferions". Ces conditions seraient, entre autres, les finances, la date et le lieu du match. "Nous devrons les affronter un de ces jours", a conclu Molson.



DAVID MOLSON



NEW YORK (AFP) — Georges Carpentier, Jim Braddock, Lou Ambers, Ted Kid Lewis, tous anciens champions du monde, et Sam Collyer, ancien champion léger américain, ont été admis au "Hall of Fame" de la boxe à l'issue du scrutin annuel auquel procède l'organe spécialisé de ce sport "Ring Magazine". Le nombre des membres de cette sorte de "Panthéon" des boxeurs, qui comprend, en grande majorité, des vivants" est ainsi porté à 82. Pour être élu, un candidat doit avoir été actif depuis 1929 et être retiré du ring depuis au moins deux ans. L'élection a lieu à la majorité des voix des journalistes et chroniqueurs sportifs du monde entier appartenant à la presse écrite, parlée ou télévisée. Pour être élu, un candidat doit recueillir au moins 75 pour cent des voix. Cette année, sur 204 bulletins de vote reçus par "Ring" pour désigner des "modernes", Lou Ambers, ancien champion mondial, a reçu 162 voix; Jim Braddock, ancien champion du monde poids lourds, 157. Pour les candidats de la catégorie des "anciens", la sélection est faite par un comité de 20 spécialistes. Ted Lewis, ancien champion mondial des welters a obtenu 16 voix et Georges Carpentier, ancien champion du monde mi-lourd, a recueilli 15 voix. Quant à Sam Collyer, il fut désigné comme "pionnier" par le conseil d'administration du "Hall of Fame" comme le seul boxeur qui fut jamais décoré de la plus haute décoration militaire américaine, la médaille d'honneur du Congrès, alors qu'il servait dans l'armée de l'Union durant la guerre de Sécession.



John Roseboro n'est pas entré dans la marine; que les partisans des Dodgers se rassurent. Il a tout simplement revêtu cet uniforme pour participer à une émission du théâtre de "suspense" Kraft à la télévision. (Tél. photo U.P.I.)

Ligue pee-wee métropolitaine

La lutte est de plus en plus corse dans la ligue Métropolitaine pee-wee à la suite des parties disputées en fin de semaine. Dans la première des quatre rencontres, le Giffard a eu raison du Charlebourg par 2 à 1 grâce à un but d'André Dorval à la 3e période. Dans une autre joute, le Ville Duberger a fait qu'une bouchée de l'Institut des Sourds-Muets l'emportant par 9-0. Michel Hébert a obtenu trois buts et deux aides. Dans une des plus excitantes parties de la saison, le Loretteville a eu raison du Neuchâtel par 3 à 2. Réjean Genois se mérita deux buts. Enfin, le Beauport a joué sa 8e partie d'affilée sans défaite en triomphant du Orsainville par 2 à 1. Dans le classement, Beauport est en tête avec 14 points, suivi de Ville Duberger avec 12 et Loretteville avec 10. Quatre autres rencontres auront lieu en fin de semaine.

Nouveau? Tout nouveau!

Bon? Parfait!



Le nouveau GROS GIN MARCHAND a le goût du vrai gros gin comme on l'aime chez nous. Des tests l'ont prouvé! Le GROS GIN MARCHAND est distillé avec soin par une distillerie véritablement canadienne-française. Essayez-le. Vous nous en donnerez des nouvelles!

GROS GIN MARCHAND

par son numéro, (sans oublier la lettre)

Les Distilleries MARCHAND Limitee, une distillerie véritablement canadienne-française Québec—Qué. Distillé et embouteillé dans la province de Québec, Canada.



Les étoiles du baseball mineur ne recevront plus de gros bonis

HOUSTON (PA) — L'Association nationale des ligues mineures a causé une surprise hier en adoptant un règlement qui refuse de signer un contrat d'agents libres chez les collégiens. Il semble assuré que les majeurs adopteront la mesure plus tard cette semaine. On s'attendait bien à ce que la résolution soit adoptée, mais non sans combat, car, au cours de la semaine, plusieurs disputaient la légalité d'une telle législation dans le baseball même si elle est une affaire courante au football et au basket-ball. Alors, pourquoi la soudaine unanimité? La Presse Associée a appris qu'elle résultait d'un avis légal exprimé confidentiellement par trois juges non identifiés de la cour suprême des Etats-Unis. Selon cette opinion légale, le repêchage d'agents libres, accompagné d'un repêchage illimité de tous les joueurs des ligues mineures, ne violerait pas l'atteinte à la liberté du commerce.

Le président Gabe Paul, des Indiens de Cleveland, a déclaré: "Cette décision est la plus importante prise dans les intérêts du baseball... elle n'affecte pas seulement de grandes répercussions dans les majeures mais elle concourra également à l'expansion des mineures". Pour sa part, le commissaire Ford Frick a donné son entier support: "Cette nouvelle loi devrait mettre fin à la dépense de sommes exorbitantes par les majeurs pour acquérir des joueurs non expérimentés". En cas de ratification par les majeures, la loi entrera en vigueur en 1965. Toutefois, tous les agents libres, embauchés entre le 1er décembre 1963 et le 1er décembre 1964, seront soumis à l'ancien règlement. Selon le nouveau plan, il y aura trois repêchages distincts. Les deux premiers, impliquant les collégiens, auront lieu en janvier et juin de chaque année. Le troisième aura lieu en août et impliquera les joueurs de la Légion américaine et ceux des terrains vagues seulement. Les équipes des majeurs n'auront droit qu'à un seul choix à chaque repêchage, les équipes AAA, à deux et celles AA, à quatre. Les ligues de classification inférieure auront droit à un choix illimité.

Ligue de quilles Jeunesse Limoilou

POSITION DES EQUIPES

Pharmacie André Gosselin	32
Restaurant L'Oasis	31
Paul de Beaumont	30
J.-M. Gosselin	30
Vita Lava	29
Nettoyage Eclair	17
Patrick Delisle	14
P. A. Tremblay	4

MOYENNE DES JOUEURS

André Cardinal	193.16
Yvon Gosselin	182.27
J.-Guy Myrand	182.29
Michel Baril	154.8
Wilfrid Pazeau	154.3
Robert Gosselin	149.2
Raymond Gauthier	149.2

L'empire des Lions de Vancouver a été bâti pour durer longtemps

Les étudiants qui fréquentent les collèges américains permettront aux Lions de la C.-B. à se maintenir au sommet. Par JACK SULLIVAN de la Presse Canadienne

La question qui se pose à l'heure actuelle aux huit équipes de la Conférence canadienne de football est de savoir combien d'entre elles peuvent détrôner les détenteurs de la coupe Grey, les Lions de la Colombie-Britannique. Les perspectives ne sont pas très encourageantes. Ce n'est pas uniquement la chance qui a finalement permis aux Lions de se hisser au sommet, samedi dernier, après 10 ans de frustrations. Il leur en a coûté, estime-t-on, près de \$6,000,000 pour décrocher le trophée d'une valeur de \$50 offert

par le comte Grey, sans compter la modernisation de l'organisation administrative, les recherches poussées pour de nouveaux talents et l'embauchage de quatre instructeurs en chef. Les débuts Les Lions ont dû pratiquement se mettre à genoux en 1954 pour obtenir leur admission dans la Conférence de football de l'Ouest. Ils ne disposaient pas de joueurs de calibre, les autres équipes refusaient de leur venir en aide, ils devaient garantir la vente de 7,500 billets de saison et prendre une garantie contre des pertes financières qui pourraient encourir les autres clubs de la Conférence de l'Ouest dont les dépenses de voyages allaient s'accroître.

Le directeur gérant des Lions Herb Capozzi, fut un type débordé de travail l'été dernier quand vint le temps de la signature des contrats. Tom Brown, l'illustrateur centenaire, a signé un contrat de trois ans. Il en a été de même pour Willie Fleming, Norm Fieldgate, le quart-arrière Joe Kapp et le plaqueur défensif Mike Cacic. Le demi-arrière Dick Fouts a signé un contrat de quatre ans et des contrats de cinq ans ont été acceptés par le bloqueur Lonnie Dennis, le garde Tom Hinton et le demi-arrière défensif Paul Seagle. Le second-arrière extérieur Greg Findlay et le centre-garde Walt Billeki, ont signé pour deux autres années. Parmi ces joueurs, Brown, Cacic, Fouts, Kapp et Dennis ont été élus sur l'équipe des étoiles. Les Lions ont dépensé environ \$250,000 depuis 1959 pour encourager le football mineur et, à l'heure actuelle, une vingtaine de joueurs canadiens poursuivent leurs études aux E.-U., en attendant de s'illustrer avec les Lions de la C.-B.

Les Lions ont surmonté tous ces obstacles et ils sont aujourd'hui l'équipe professionnelle la mieux cotée au pays, tant en ce qui a trait à la vente des billets que dans le domaine du personnel. Ils sont débordés de joueurs talentueux. Ils disposent probablement de presque autant de joueurs expérimentés que n'importe quel autre club de la CFC et ils se proposent naturellement de les garder encore pour trois, quatre et même cinq ans tout au moins. Et, pour couronner le gâteau, ils disposent d'une pépinière de joueurs dans les collèges américains et ce système est de beaucoup supérieur aux réserves de n'importe quelle équipe de la CFC.

CONTRATS À LONG TERME Un coup d'oeil sur la liste des joueurs des Lions et sur les contrats que ceux-ci ont signés avec l'équipe présente une image rassurante. Pas moins de 11 régulateurs sont actuellement liés par des contrats variant de deux à cinq ans. De ce nombre, cinq d'entre eux ont été nommés sur l'équipe des étoiles cette semaine, seulement quelques jours après que les Lions eurent vaincus les Tiger-Cats de Hamilton, par le compte de 34 à 24 lors de la 27e finale Est-Ouest à Toronto.

TOURNOI O'KEEFE

- Voici les résultats d'hier:
- W.C.C. B. Crutchfield 10 - E.C.R. N. de Billy 8
W.C.C. G. Charlebois 8 - E.C.C. R. Brousseau 9
V.C.C. S. Boyle 2 - J.C.C. R. Jinchereau 15
W.C.C. D. Lévesque 5 - J.C.C. L. Robert 11
J.C.C. C. J. Whyte 9 - J.C.C. P. Greco 11
V.C.C. D. Dumas 10 - O.C.C. Paul Ruel 12
V.C.C. H. Plamondon 9 - J.C.C. J.-A. Richard 6
J.C.C. Dr. J. Fortier 8 - O.C.C. J.-E. Beaudet 10
J.C.C. R. Maite 2 - C.C.C. R. Bourke 10
O.C.C. B. Pugh 5 - C.C.C. G. Bellefleur 10
O.C.C. G. Drolet 8 - O.C.C. Y. Poullet 9
C.C.C. M. Bojcek 10 - O.C.C. P. Lévesque 9
J.C.C. R. Bourke 7 - C.C.C. G. Delisle 10
O.C.C. V. Bolduc 5 - C.C.C. J.-G. Asselin 10
W.C.C. T. MacWilliam 13 - J.C.C. G. Girard 7
C.C.C. G. Germain 9 - J.C.C. G. Clément 10
O.C.C. S. Rivest 11 - E.C.C. J. Roberge 9
W.C.C. G. Chenail 15 - E.C.C. N. Bolduc 4
O.C.C. B. Girard 2 - O.C.C. R. Gilmour 10
C.C.C. R. Wavland 7 - O.C.C. T. Byrne 9
O.C.C. R. Roméo Roy 3 - J.C.C. O. Sampson 11
O.C.C. P. Rainville 9 - J.C.C. R. Manguy 10
C.C.C. Paul Amyot 11 - C.C.C. G. Demosey 4
V.C.C. T. Miller 10 - E.C.C. J. Vallières 12
J.C.C. S. Grant 7 - W.C.C. G. Venne 11
F. de Lys P. Urbain 11 - O.C.C. F. McMahon 0
J.C.C. R. Vézina 3 - W.C.C. J.-L. Leblondière 12
J.C.C. I.-M. Guérard 6 - J.C.C. M. Normand 10
J.C.C. J. Nadeau 10 - C.C.C. S. Coushlin 4
V.C.C. J. Thomas 8 - O.C.C. P. Lemard 5
W.C.C. A. Brown 11 - F. de Lys, Merrithew 3
V.C.C. V. Léon 11 - J.C.C. L. Lahaie 2
- CE SOIR 8.00 P.M.
- Glace
- | |
|--------------------------------|
| 4-C.C.C. G. MacWilliam vs |
| 14-O.C.C. G. Germain vs |
| W.C.C. G. Chenail vs |
| 8-O.C.C. R. Giguère vs |
| O.C.C. M. Bojcek vs |
| 23-J.C.C. O. Sampson vs |
| J.C.C. R. Mainstay vs |
| 1-O.C.C. R. Bourke vs |
| V.C.C. T. Miller vs |
| 1-C.C.C. B. Crutchfield vs |
| E.C.C. R. Brousseau vs |
| 12-J.C.C. R. Jinchereau vs |
| J.C.C. L. Robert vs |
| 15-O.C.C. P. Greco vs |
| C.C.C. D. Dumas vs |
| 24-O.C.C. H. Plamondon vs |
| J.C.C. Dr. J. Fortier vs |
| 16-C.C.C. R. Wavland vs |
| C.C.C. G. Bellefleur vs |
| 3-O.C.C. Y. Poullet vs |
| C.C.C. M. Bojcek vs |
| 9-G. Delisle vs |
| C.C.C. J.-G. Asselin vs |
| 5-W.C.C. G. Venne vs |
| F. de Lys P. Urbain vs |
| 10-W.C.C. J.-L. Leblondière vs |
| Q.C.C. M. Normand vs |
| 6-J.C.C. J. Nadeau vs |
| V.C.C. J. Thomas vs |
| 7-W.C.C. A. Brown vs |
| V.C.C. V. Léon vs |

Gains du CTR et du Québec-Ouest

Le Canadian Tire and Repair et le Québec-Ouest ont consolidé leur emprise sur le 1er et le 3e rang respectivement en remportant la victoire hier soir dans un programme double de la ligue Junior Spéciale.

Onil Boutin, avec un but et deux aides, a mené le C.T.R. à un gain de 3-1 sur le Beauport. Gilles Beaulieu et Simon Turmel marquèrent les deux autres buts. Pierre-Paul Giroux marqua le but du Beauport qui demeura dans la lutte jusqu'à 75 secondes de la fin, soit au moment du 3e but. La joute se termina par une mêlée où les arbitres distribuèrent quatre punitions de mauvaise conduite, dont trois pour la partie, et trois majeures. La victoire peut être coûteuse au pilote Roger Huot qui a perdu les services de Gilbert

Lagueux, qui a une fracture du bras et Gaétan Gagné, une luxation de l'épaule. Dans la 2e rencontre, le Montmorency a marqué le premier but de la joute grâce à D. Lachance, mais le Québec-Ouest en enfila huit sans réplique pour élargir à quatre points son avance au troisième rang sur les vaincus d'hier. Henri Genois et Michel Pelletier ont mené le bal avec deux buts et deux aides, Roger Arsenault et Jean-Charles Hamel obtinrent un but et deux passes. Derek Hill et Serge Marois furent les autres compteurs, alors que Maurice Dussault et André Pelchat figurèrent au sommaire avec 2 et 3 assists respectivement. Vendredi soir, Lévis rencontrera Beauport et Montmorency fera face au C.T.R.

VETEMENTS GARANTIS 60 SOUS ZERO

IDEAL POUR LE NORD

SOUS-VETEMENTS ISOLANTS

Merveilleux sous-vêtements pour les froids aussi bas que 60 sous zéro. Duvet de fibre Térylène.

15.95 PETIT MOYEN LARGE
EXTRA LARGE 17.95

CHAUSSETTE ISOLANTE

pour aller avec les sous-vêtements. P.M.L. La paire

1.95

HABITS d'ENVOI (flying suit)

POUR HOMMES FEMMES et GARÇONS

Idéal pour — SKI-DOO — CHAUFFEURS DE TRACTEURS

EXCELLENT POUR LE NORD

Garantie 60 sous zéro — Strictement neufs — 100% NYLON — Entredoublure antigel — Deux poches — Zippers à double action — Capuchon formant collet — Ouvertures pour poches intérieures — Bleu-marine ou vert olive

46 à 50 X LARGE \$35.50

Seul à avoir ces authentiques habits d'envol.

Habille des pieds à la tête!

COMMANDES POSTALES TRANSPORT PAYE

LATULIPPE SURPLUS DE GUERRE

ENR. LE PLUS GRAND MAGASIN DE VETEMENT DE TRAVAIL A QUEBEC

637 OUEST St-Vallier

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi
COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans des cinémas de Québec et de la région.

T — TOUS: Films visités par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES ET ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).
A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause de scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qu'ils créent.
D — A DÉCONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
F — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le village des damnés (A) à 7.15. Anna et les Maoris (D) à 8.30. Fin à 10.15.
CAPITOL. — Where Love Has Gone (AR) à 2.30, 5.30, 9.30. Gold for the Cannons (AR) à 1.00, 4.35, 7.45. Fin à 11.00 hres.
CANARDIERE. — La belle et l'empereur (AA) à 1.10, 4.20 et 7.40. Trop jeune pour aimer (D) à 2.50, 6.05 et 9.25. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).
CARTIER. — Irma la douce (AR) à 12.45, 4.45 et 9.00. Les heures brèves (D) à 1.10, 7.15. Nouvelles à 7.10. A venir, à 8.30. Fin à 11.25 hres. (2e semaine).
CINEAC. — Who's Been Sleeping in my Bed (D) à 6.00 et 9.15. Drums of Africa (AA) à 7.45. Fin à 11.50 hres.
CLASSIC. — Par-dessus les moutins (AR) à 2.30, 6.10, 9.25. Le content de la vallée sauvage (D) à 1.00, 4.20, 7.35. Fin à 11.30 hres.

4e SEMAINE!

Trop jeune pour aimer

Le drame d'une jeunesse cynique et exaltée qui n'est pas toujours seule coupable.

Aussi à l'affiche: **ROMY SCHNEIDER**, Jean-Claude Pascal, Charles Regnier, **LA BELLE EMPEREUR**, EN SUPERBES COULEURS.

Tél.: 661-8575

Stationnement gratuit

Cinéma CANARDIERE

Situé au centre d'échecs de la Canardière

Il faut des spécialistes pour traiter l'alcoolique

Les alcooliques sont des malades dont on envisage aujourd'hui la guérison avec autant d'espoir que pour les victimes des autres maladies. Tel est le fait qui se dégage de deux jours d'étude qui se sont déroulés à Joliette, récemment.

Plus de 625 personnes venues de tous les coins de la province, y compris 88 médecins et un grand nombre de spécialistes, se sont en effet réunis à l'Hôpital Psychiatrique St-Charles. A la fin de la discussion, portant sur les structures du traitement des alcooliques, ils ont convenu que « la tâche la plus urgente était d'amener l'ensemble des médecins de la province à une connaissance suffisante des méthodes nécessaires pour vaincre cette maladie.

A cette fin, les congressistes ont émis les vœux suivants: (1) que le ministère de la Santé suscite la formation d'un comité chargé d'établir les normes d'un cours spécial destiné aux étudiants en médecine. Le comité soumettra son travail à l'approbation du Collège des Médecins; (2) que l'on utilise tous les moyens nécessaires, spécialement les programmes d'enseignement continus, pour instruire les médecins déjà en pratique sur les méthodes de combattre l'alcoolisme. Il a même été question de demander au ministère de la Santé qu'il organise une équipe volante chargée de rencontrer les médecins dans tous les coins de la province; (3) que le gouvernement provincial établisse une clinique école, pour former

LIDO. — Le piment de la vie (AA) (A voir) à 6.00, 9.00. Les fils du ciel bleu d'Hawaï (AA) à 7.57.
PARIS. — Adorable Julia (D) à 12.15, 3.30, 6.35, 10.00. Une nuit en enfer (D) à 1.00, 4.30. Actualités à 3.20 et 8.20 hres.
FIGALLE. — Un soir sur la plage (D) à 12.20, 3.45, 10.00. Le fils du corsaire rouge (AA) à 1.43, 5.08, 8.25. Actualités à 3.33, 8.15. Fin à 11.30 hres.
PRINCESSE. — Lane, l'esclave blanche (D) à 12.40, 4.17, 9.54. L'Amour est mon métier (D) à 2.00, 6.37. Sujets à 3.20, 8.02. Quatre jours ailleurs (AR) à 2.31, 8.08. Fin à 11.14 hres.
RIALTO. — Par-dessus les moutins (AR) à 2.35, 6.08 et 9.36. Les contentants de la vallée sauvage (D) à 1.00, 4.20, 7.34. Nouvelles à 2.40, 9.21. Fin à 11.09.
SILLERY. — Risque (A) à 7.30. La bride sur le cou (D) à 9.23. Fin à 11.50 hres.
STUDIO 9. — Relache jusqu'au 23 décembre.
VICTORIA. — Hercule à la conquête de l'Asie (AA) à 6.00, 9.30. L'île des répentins (A) à 1.15, 4.30, 7.50. Fin à 11.10.

M. Edmond Dubé meurt à 64 ans

M. Edmond Dubé, employé de l'Imperial Oil, demeurant au 263, rue St-Sauveur, est décédé à son domicile, à l'âge de 64 ans et 8 mois. Il était l'époux de dame Marie-Anne (Annie) Simonneau.

Son épouse, il laisse ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Fernand Bergeron (Lorette), Gaston Dubé (Georgette Demers), Mlle Carmen Dubé, M. Léon Dubé; ses petits-enfants, Johanne et Jean Bergeron; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Arthur, Honoré et Georges Dubé, Mme veuve Philémon Garneau (Josephine), M. et Mme Arthur Giroux (Alice), Mme veuve Henri Arcand (Eva), MM. et Mmes Athanase Simonneau, Gérard Simonneau, Amédée Clavet, Jos-Ed. Sanschagrin, Lucien Turmaine, Mme veuve Lucien Simonneau.

Les funérailles auront lieu vendredi à St-Malo. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 270 Marie-de-l'Incarnation. L'inhumation aura lieu au cimetière de Ste-Brigitte de Laval.

Décès de M. Albert Laliberté

M. Albert Laliberté, ex-chef de district du Service des incendies de la cité de Québec, époux de dame Anna Rousseau, est décédé le 30 novembre 1964, à l'âge de 77 ans. M. Laliberté demeurait au No. 2266, rue Maufils, Québec.



M. Laliberté repose actuellement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 1720, de la Canardière, Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 décembre 1964, en l'église St-Pascal-de-Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Décès de M. J.-A. Ratté

Un citoyen en vue de Rivière-du-Loup vient de disparaître en la personne de M. J. Alphonse Ratté, entrepreneur-général, décédé à son domicile le 22 novembre, à l'âge de 74 ans.

Son épouse, née Marie-Anne St-Pierre, il laisse dans le deuil ses fils, le Dr Viator Ratté, médecin-hygiéniste régional et M. Jean-Marc Ratté, entrepreneur de Rivière-du-Loup; ses filles, les RR. SS. Marie Véronique de Jésus, du couvent de N.-D. du Lac et Claude Alphonse, sœurs des Filles de Jésus, missionnaire à Cholutea, Honduras; Mlle Marguerite Ratté, i.l., du Service de réadaptation sociale de Québec; Mlles Monique Ratté, technicienne en radiologie à Manicouagan 2, et Mlle Véronique Ratté, i.l., infirmière à Manicouagan 3; ses belles-filles: Mme Viator Ratté, (Jeanne d'Arc Bérubé), et Mme Jean-Marc Ratté (Lucille Bellavance), de Rivière-du-Loup, de même que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et autres parents.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à St-Patrice. Le service funèbre fut célébré par Mgr Edouard Desbiens, ancien vicaire général du diocèse de Rimouski, assisté de M. l'abbé Léopold Desbiens, curé de St-Arsène et de M. l'abbé Marius Côté, curé de Cabano.

Mgr Joseph Diamant curé, fit la levée du corps et prononça l'hommage.

Dans le chœur de l'église de St-Patrice on pouvait remarquer en outre, M. le chanoine Fortunat Blanchet et M. l'abbé Maurice Gagnon respectivement curé et vicaire de N.-D. du Lac, M. l'abbé Charles Pelletier, aumônier du couvent des Filles de Jésus à N.-D., MM. les abbés Germain Laplante et Mercier, vicaires de la paroisse, M. l'abbé Gilles Bernier, vicaire de St-François-Xavier et M. l'abbé J.-P. Guillet, p.m.e. et missionnaire de retour du Honduras et de la Havane.

Plusieurs personnalités religieuses et civiles, les communautaires religieuses de la ville, les représentants de la congrégation des Filles de Jésus qui compte deux religieuses dans cette famille, les représentants des clubs sociaux, corps publics et maisons d'affaires ainsi que les parents et les amis se pressaient nombreux à l'église et au cimetière, pour rendre un dernier hommage au défunt et prier pour son âme.

Mme Edmond Cardinal décédée à 79 ans

Mme Edmond Cardinal, épouse de feu M. Edmond Cardinal, est décédée le 2 décembre, à Québec, à l'âge de 79 ans et 5 mois.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et beaux-frères: MM. et Mmes Patrick, Dussault, Elie Dion, Mmes Joseph Lamontagne, Emmanuel Lamontagne et Onésime Caron; de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 190, avenue Proulx, Québec-Ouest.

Les funérailles auront lieu vendredi le 4 novembre en l'église de Ste-Rosalie, cité de Bagot.

La direction des funérailles a été confiée à la maison de Germain Lépine Ltée de Québec.

L'inhumation se fera au cimetière de Ste-Rosalie.

Décès du Frère Malachie-Hubert

Les Frères des Ecoles Chrétiennes de la province administrative de la Nouvelle-France ont vu partir, bien soudainement, le Frère Malachie-Hubert, né Charles-Adrien Labrosse.

Figure rayonnante, il fut dans les deux sens durant sa carrière d'éducateur qui s'étendit de 1912 à ce jour. Une belle existence prend fin de la sorte: 52 ans au service des âmes, dont une trentaine comme directeur d'école ou de résidence religieuse.

Il décéda soudainement en ce premier décembre, à l'âge de 71 ans. Né Charles-Adrien Labrosse en 1893, à Lachine, éduqué par la suite à Ste-Cunégonde de Montréal, devenu religieux à Maisonneuve en 1910, il a enseigné pendant seize ans pour ensuite assumer des postes de direction d'école.

Ses funérailles auront lieu au Mont-de-La-Salle — où le corps est exposé depuis mercredi midi — à Laval-des-Rapides, samedi le 5 courant, à 9 h. Son corps reposera au cimetière de la paroisse de Ste-Brigitte de Laval, au Mont-de-La-Salle.

Pour le bénéfice de ses anciens élèves, nous rappelons qu'il avait enseigné ou dirigé aux écoles suivantes: St-Jean-Baptiste-de-La-Salle, Côte-St-Paul, Sacré-Coeur, Chomedey-Maisonneuve, St-Paul de Viauville, ces 5 écoles à Montréal; à Notre-Dame de Hull, au Collège de Longueuil et finalement à la Maison provinciale de Longueuil d'où il est parti pour la maison du Père, muni de l'absolution et des onctions en extremis.

Décès de M. Roméo Lebel

M. Roméo Lebel, contremaitre-pontier, demeurant au 298-A, avenue Proulx, est décédé accidentellement à l'âge de 49 ans. Il était l'époux de dame Marie-Ange Robichaud.

Outre son épouse, il laisse une fille: Mlle Danielle Lebel; son père, M. et Mme M. et Mme Arthur Lebel, de Ste-Hélène, Kamouraska; sa belle-mère, Mme veuve Joseph Bergeron, de St-Philippe de Néri; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Clément Mallozzi (Fleurette), Victor Dufault (Rose-Aimée), Gaston Thivierge (Jeanne d'Arc), Tancred Lebel, ainsi que MM. Paul et Albert Lebel, tous de Montréal; Mme veuve Rol. Ouellet (Juliette) de Trois-Pistoles, M. et Mme Robert Lebel, (Françoise Jacques) de Plessisville, M. et Mme Raymond Lebel (Mary Walsh), de Boucherville, M. et Mme Roland Lebel (Rolande Perreault) de Québec, M. et Mme Jean-Guy Rioux (Jeannine), de Gagnonville, MM. et Mmes Louis Langlais et Gérard Lebreux, de Québec, Désiré Dionne, de Cap St-Ignace, Georges Robichaud, de St-Denis, Kamouraska, J. Eugène Robichaud, de St-Philippe-de-Néri.

Les funérailles auront lieu samedi à Notre-Dame-de-Mercure, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 270, Marie-de-l'Incarnation.

avis de décès

ANCTIL. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er décembre 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. J.-Dominique Anctil, époux de dame Gabrielle Gelineau, demeurant à 70, St-Antoine, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert G Turgeon, 58, avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi, et de là au cimetière Mont-Marie. 1-12 (2 fs)

AUGER. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Zéphirin (Tibé) Auger, époux de dame Marie-Gingras, demeurant à 171 avenue Renaud.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224 St-Valier ouest, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles. 2-12 (2 fs)

BARBEAU. — A Québec, le 2 décembre 1964, à l'âge de 53 ans et 1 mois, est décédée dame Marguerite Barbeau, épouse de M. Wilfrid Barbeau, rentier, demeurant à 309, rue Julien.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de St-Adolphe et de là au cimetière St-Emile. Le trajet se fera en automobile. 3-12 (3 fs)

BERREAU. — A Québec, le 2 décembre 1964, à l'âge de 53 ans et 1 mois, est décédée dame Marguerite Berreau, épouse de M. Wilfrid Berreau, rentier, demeurant à 309, rue Julien.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 2-12 (2 fs)

BERREAU. — A Québec, le 2 décembre 1964, à l'âge de 93 ans et 3 mois, est décédé M. Arthur Thérien, rentier, époux de feu dame Denise Boucher, demeurant à 983, 2ième Avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 2-12 (2 fs)

BERREAU. — A Québec, le 2 décembre 1964, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie-Anne Lamontagne, épouse de feu M. Edmond Cardinal.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30.

Départ du funéraire Germain Lépine Ltée, 190, avenue Proulx, à 8 heures, pour l'église de Ste-Rosalie, Cité de Bagot et de là au cimetière paroissial. 2-12 (2 fs)

COLLIN. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 30 novembre 1964, à l'âge de 60 ans et 10 mois, est décédée Mlle Régine Collin, gardemalades graduée, fille de feu M. Michel Collin et de feu dame Maria Fournier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 26, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 15, pour l'église de Ste-Thomé et de là au cimetière paroissial.

Le salon ouvrira de 1 heure à 10 heures p.m. 1-12 (3 fs)

DEBIE. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 64 ans et 8 mois, est décédé M. Edmond Dubé, employé de l'Imperial Oil, époux de dame Marie-Anne (Annie) Simonneau, demeurant à 263, rue St-Sauveur.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 2-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 1er décembre 1964, à l'âge de 28 ans et 1 mois, est décédée accidentellement dame Françoise Mercier, épouse de M. André Genest, voyageur chez J.-René Ouimet, demeurant à 1616, rue Maufils.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Brigitte de Laval ou la librairie sera chanté avant l'inhumation. 47883 3-12 (2 fs)

Pour les Fêtes offrez un

LA TÉLÉVISION A QUÉBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

DEMAIN VENDREDI

Canal	Heure	Programme
CANAL 9	9 h. 30 a.m.	5-Music
	10 heures	5-Canadian Schools
	11-Musique	
	10 h. 30	5-Across Canada
	10 h. 58	11-Aujourd'hui à CBVT
	11 heures	4-Nouvelles
	11 heures	4-Musique
	11 h. 15	4-Mots de passe (Questionnaire sur la langue française).
	11 h. 30	4-Butternut Square
	11 h. 50	4-Butternut Square
	12 heures p.m. (midi)	4-Dessins animés
	12 h. 15	4-Nouvelles
	12 h. 25	4-Nouvelles sportives
	12 h. 30	4-De tout de tous
	12 h. 55	11-Téléjournal
	1 heure	4-Palmarès avec Pierre Châtel
	11 heures	4-Long métrage — "La symphonie fantastique" film biographique discret, avec Jean-Louis Barrault, René Saint-Cyr et Bernard Blier. La vie d'Hector Berlioz. Adultes.
	1 h. 45	4-Cinéma — "Ceux qui ne devraient pas naître".
	2 heures	4-Féminité
	2 h. 30	4-La sieste — "Le crime du Bout" — Comédie loufoque policière, avec Champi, Fernand Fabre et Jean Gaven. Le Bout est fausement accusé d'avoir tué son gendre. Adultes.
	3 heures	4-Adam ou Eve
	3 h. 30	4-Actualités politiques
	4 heures	4-Adam ou Eve
	4 h. 30	4-Actualités politiques
	5 heures	4-Adam ou Eve
	5 h. 45	4-Actualités politiques
	6 heures	4-Adam ou Eve
	6 h. 30	4-Actualités politiques
	7 heures	4-Adam ou Eve
	7 h. 30	4-Actualités politiques
	8 heures	4-Adam ou Eve
	8 h. 30	4-Actualités politiques

Le pape chaudement accueilli par M. Zakir Hussain

BOMBAY — (Reuter) — Accueillant le Saint-Père à l'aérodrome de Bombay, M. Zakir Hussain, vice-président de l'Inde, lui a dit que l'Inde attendait avec impatience la visite du pape, "chef d'une des plus importantes religions du monde".

"Les valeurs spirituelles que vous représentez et la recherche de la paix que vous avez poursuivie avec fermeté, sont elles-mêmes les pierres angulaires de l'héritage de l'Inde", a poursuivi M. Zakir Hussain.

Le vice-président a ajouté : "Nous partageons avec vous le souhait que le monde soit délivré de la guerre et de la misère, afin que l'humanité puisse vivre dans la paix et dans la prospérité. Nous sommes convaincus que la visite de Votre Sainteté contribuera grandement à atteindre ces objectifs."

"L'élévation du niveau de vie de notre peuple est notre grand problème. Nous nous y attelons en lui appliquant les principes de justice sociale que Votre Sainteté a si souvent rappelés. Nous restons persuadés que votre visite confirme votre amitié et votre appui pour les efforts que nous avons entrepris dans cette direction."

Calendrier

JEUDI, 3 DECEMBRE 1964
S. François-Xavier, confesseur
Demain :

Ste Barbe, v. et m.
SOLEIL: Lever: 7:14
Coucher: 5:38
LUNE: Lever: 7:52
Coucher: 4:47

Les marées de jeudi le 3 déc.
Hautes: 6:04 a.m. — 6:15 p.m.
Basses: 1:23 a.m. — 1:11 p.m.
Les marées de vendredi le 4
Hautes: 6:39 a.m. — 6:47 p.m.
Basses: 1:59 a.m. — 1:44 p.m.

Phases de la LUNE de décembre

Nouvelle lune le 3, à 8 h. 18 p.m.
Premier quartier le 12, à 1 h. 01 a.m.
Pleine lune le 18, à 9 h. 41 p.m.
Dernier quartier le 25, à 2 h. 27 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR
EST LE NOTRE"
Pas un bébé, pas une maman ne
désire voir son enfant devenir une
victime de l'alcoolisme, du déve-
nancement.
Que fait chacun en chacune pour
prévenir de telles catastrophes?
Espace payé par H. Pélouquin

Deuxième journée de Paul VI en Inde

BOMBAY. — (P.C., P.A. et A.F.P.) — La seconde journée du séjour du Pape à Bombay commença ce matin à six heures. Le Saint-Père a demandé à dire la messe une heure plus tard. A huit heures quarante-cinq, il recevra les représentants des communautés non catholiques, chrétiens et non chrétiens de l'Inde. A onze heures Paul VI recevra le corps diplomatique et consulaire.

Il semble, en revanche, que certaines questions de protocoles soient encore en suspens, quant aux visites que le Pape et le président Radhakrishnan doivent se faire réciproquement.

Hier soir, on ignorait encore qui des deux chefs d'Etat se déplacerait le premier. Quoi qu'il en soit, à cinq heures, le Souverain Pontife consacra six évêques au cours du congrès eucharistique. A vingt heures trente, il visitera l'exposition indienne "Notre Héritage", puis l'exposition catholique organisée sur le thème du congrès eucharistique "L'Homme Nouveau".

A vingt et une heures, une représentation de ballet indien terminera la deuxième journée du Pape en Inde.

RECEPTIONS

De sources indiennes on indiquait mercredi soir que le pape Paul VI rendrait visite, jeudi matin, au Dr Radhakrishnan, président de l'Union indienne, qui arriverait à Bombay dans la matinée. Cette première entrevue, a-t-on précisé, aurait lieu à Rajbhavan, le palais du gouverneur, à Bombay. Dans la soirée d'hier le Pape reçut à l'archevêché, M. Zakir Hussain, vice-président de la République, et M. Lal Bahadur Shastri, premier ministre, qui parait cette nuit même pour Londres.

Selon le programme original, le Pape devait se rendre, mercredi soir, à Raj Bhavan, pour y être reçu par le vice-président de la République et le premier ministre. Mais il y eut un changement de dernière minute, et c'est à l'archevêché où réside Paul VI, que l'entrevue a eu lieu. Plusieurs autres personnalités officielles indiennes ont été également reçues par le Pape, notamment Mme Indira Gandhi, ministre de l'Information.



● IL QUITTE LE VATICAN — Cette photo a été prise au moment où le pape quittait le Vatican en direction de l'aéroport Fiumicino, après avoir célébré une messe, à minuit, dans sa chapelle privée. (Téléphoto UPI)



● VOL HISTORIQUE.

Au moment de monter à bord de l'avion qui l'a conduit à Bombay, une personne ne tient un parapluie au-dessus de la tête de sa sainteté Paul VI. On sait que le pape est dans la ville indienne depuis mercredi où il participe au Congrès eucharistique. Au haut de la passerelle, le capitaine V. N. Shirodkar, à gauche et l'hôtesse de l'air Cynthia Kyte attendent le religieux pour lui souhaiter la bienvenue. (Téléphoto UPI)

MEDAILLES

Le Pape a présenté à chacun de ses principaux invités, trois médailles commémoratives de son voyage en Inde, une d'or, une d'argent et une de bronze, ainsi que son portrait dédié dans un cadre en argent. Paul VI avait à sa droite le vice-président Hussain et à sa gauche le premier ministre Shastri. Il était dix heures du soir, mais une chaleur lourde et chargée d'humidité marquait les traits des principaux interlocuteurs du Pape qui lui-même, laissait paraître une certaine fatigue.

Le Souverain Pontife avait revêtu pour cette réception, une soutane blanche, avec pour seul ornement, sa croix pastorale. Des rafraichissements non alcoolisés furent apportés et le Saint-Père a offert lui-même un verre à M. Shastri. Peu après dix heures, les journalistes ont été priés de se retirer. L'entretien privé a duré dix minutes. Aucun communiqué n'a été publié. Le Saint-Père a ensuite regagné ses appartements du premier étage, où il passa sa première nuit en Inde. La foule s'est alors dispersée lentement dans la rue de la cathédrale.

A l'issue de cet entretien, M. Lal Bahadur Shastri a déclaré que le Pape lui avait fait une profonde impression et qu'il l'avait trouvé très agréable. M. Shastri a ajouté que Paul VI n'avait fait que parler de la paix mondiale et de la forte impression que lui avait faite l'Inde et la réception dont il a été l'objet à Bombay.

MISERIEUX ORDRE

Dans son premier entretien officiel avec les dirigeants indiens, le pape Paul VI a déclaré qu'il était prêt "à prendre par la main et à traiter avec affection et cordialité", les militants des partis d'extrême-droite qui avaient été incarcérés à la suite de leur opposition à son voyage au congrès eucharistique.

La Pape a fait cette déclaration à M. Zakir Hussain, vice-président de la République indienne, auquel il avait demandé, dès le début de leur entretien, de libérer les personnes qui avaient été arrêtées au cours des derniers jours. Mme Pandit, sœur du premier ministre défunt Nehru, et ancien gouverneur de Bombay, présente à cet entretien, a fait alors remarquer que ces personnes avaient déjà été libérées.

Le chef du bureau d'information du gouvernement, M. L. R. Nair, a déclaré par la suite, cependant, que plus de 20 extrémistes hindous demeuraient en prison. Du nombre se trouvent les dirigeants de la Mahasabha, une organisation de fanatiques qui assassinèrent Gandhi en 1948. La police a fait feu au-dessus de la tête d'une foule de 1.300 manifestants atroupés à environ 500 verges de l'endroit où devait passer le défilé pontifical. Les manifestants, revendiquant des programmes d'assistance plus considérables, semblaient avant tout vouloir embarrasser l'administration municipale. Selon un témoin oculaire, plusieurs personnes furent blessées au cours d'une charge de la police.

Quatre photographes de journaux furent blessés, l'un d'eux, grièvement, sur le parcours suivi par le Pape de l'aéroport à Bombay. Ils furent jetés à bas d'un camion par une poutre en passant dans une voie de déblai, au moment où il s'apprêtaient à photographier Sa Sainteté. Il ne se trouvait parmi eux aucun Américain.

RENCONTRES D'AMES

Sous le titre "Le successeur de Pierre de Rome aux Indes", l'"Osservatore Romano" consacre près de trois pages entières au voyage du Souverain Pontife. Le journal souligne au gros sous-titre: "Escale mémorable dans la capitale du Liban — Voeux cordiaux à tous les pays sur le trajet — Accueil enthousiaste dans l'Inde — Rencontre d'âmes pour la paix et la fraternité sur la terre", et reproduit les discours que le Saint-Père a prononcés au cours de sa première journée de voyage, à côté de nombreuses photographies prises au départ de Fiumicino, à Beyrouth aux côtés du président Helou, ainsi que des vues des rues de Bombay pavées pour "Holy Father Pope Paul VI".

"La présence de Paul VI en Inde revêt le sens d'une exaltation des valeurs de la paix, de l'esprit de tolérance, de fraternité, de toutes ces valeurs de l'esprit dont l'Inde est indubitablement un symbole éloquent", dit notamment le radio du Vatican dans une note consacrée au voyage de Paul VI à Bombay.

"La présence de Paul VI en Inde est une invitation à une solidarité active entre les peuples pour l'élévation de l'homme souffrant, ou qu'il soit, de tout homme ayant faim et soif, de tout homme qui cherche et attend sa rencontre avec la Vérité".

Après avoir noté que c'est en Terre Sainte "sur la terre de Jésus que le pape réentend la grande consigne donnée aux apôtres de porter le message évangélique jusqu'aux confins de la terre", le radio du Vatican ajoute: "Paul VI, vicar de Christ, offre aujourd'hui un témoignage solennel au monde entier de l'universalité du salut réalisé par le Christ, de l'universalité avec laquelle l'Eglise le poursuit à travers les siècles. La présence de Paul VI en Inde constitue pour les catholiques de ce grand pays et du monde entier un rappel aux dimensions, aux exigences de l'amour chrétien".

"Paul VI a voulu porter en Inde l'Eglise des béatitudes, l'Eglise de l'espoir messianique, l'Eglise du dialogue", conclut le radio du Vatican.

ENTRETIEN HISTORIQUE

Paul VI a donné la première conférence de presse papale de l'histoire à une altitude de 33.000 pieds au-dessus du golfe d'Arabie et formé l'espoir que son voyage dans l'Inde contribuerait à l'établissement de la paix dans le monde.

A un reporter communiste italien, il confia son espoir d'un dialogue entre catholiques et communistes.

Air India avait aménagé un accueil digne d'un maharajah au Saint-Père. Celui-ci toutefois, refusa certaines courtoisies comme le caviar russe et le champagne français et manifesta sa préférence pour le sirop du voyageur ordinaire au fauteuil de la chambre qui lui avait été réservée.

Après un déjeuner au poulet et aux pommes de terre arrosé d'eau minérale et de vin blanc, le pape tenta une deuxième fois de rejoindre les journalistes. Cette fois, les voyageurs demeurèrent à leurs places et le Saint-Père put causer avec chacun des 26 correspondants de presse.

"Qu'attendez-vous de votre voyage?" demanda un reporter. "J'espère, répondit le pape, rencontrer un grand nombre de fidèles et d'autres hommes".

BEAUX DIALOGES A VENIR

Antonello Trombadori, envoyé du journal communiste "L'Unita", souhaita à l'illustre visiteur les bons souhaits de son journal.

"Auguri, auguri saluti, salutis nous avons bien de beaux dialogues à poursuivre", répondit Sa Sainteté.

Paul VI s'avança jusqu'à l'avant de la carlingue et transmit par radio ses vœux aux chefs des pays qu'il traversait. On estime à plus d'un million de personnes la foule qui acclama le pape à son arrivée dans l'Inde. A la multitude qui l'entourait à l'aéroport il déclara qu'il accomplissait un voyage de paix et d'amour, d'amitié et de fraternité.

Il fallut une heure et demie à la limousine du pape pour parcourir les 13 milles qui séparent l'aéroport de Bombay, où il présidera le 38e congrès eucharistique international. L'accueil qui lui fut fait fut parfois délirant. Ce fut particulièrement le cas à la fin de la messe dialoguée. Le Saint-Père, un moment immobilisé par les groupes de religieuses qui voulaient l'approcher près de l'autel, souriait tandis que le cardinal Gracias, archevêque de Bombay, aide de prélat de son entourage, tentait quelques fois de rétablir l'ordre.



● BEYROUTH — Le président Charles Helou souhaite la bienvenue au pape Paul VI alors que l'avion dans lequel voyageait le Souverain Pontife a fait une escale à Beyrouth avant de poursuivre son voyage jusqu'à Bombay. Des milliers de personnes se sont rendues à l'aéroport, saluer Sa Sainteté. (UPI Téléphoto)



● BOMBAY — C'est devant cet autel érigé spécialement à l'occasion du 38e congrès eucharistique, à Bombay, que s'est déroulée une grandiose cérémonie au cours de laquelle des centaines d'enfants ont été baptisés. On aperçoit au fond, la tour de l'université de Bombay. (UPI Téléphoto)

Après deux mois et demi d'absence, le cardinal Wyszynski retourne à Varsovie

VARSOVIE — (AFP) — Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, est rentré aujourd'hui à Varsovie, au terme d'un séjour de deux mois et demi à Rome.

Le cardinal, dont de nombreux commentateurs avaient naguère souligné "l'isolement" revient en Pologne dans une position singulièrement renforcée.

Plus encore que l'ajournement du vote sur la déclaration relative à la liberté de religion, la proclamation de la Vierge "Mère de l'Eglise", est, pour l'évêque polonais, un profond sujet de satisfaction.

Sur le plan politique, les résultats dont peut se prévaloir le primat de Pologne ne sont pas moins positifs. Selon des informations de bonne source, il semble en effet que le pape Paul VI aurait récemment indiqué que, si le Vatican était disposé à ouvrir avec le gouvernement polonais des conversations en vue de la conclusion d'un accord, il n'admettrait jamais que ces pourparlers puissent se dérouler en dehors du cardinal Wyszynski, et que les rapports entre Varsovie et le Saint-Siège soient réglés "par-dessus la tête du cardinal", soit directement, soit par l'entremise d'un prélat libéral.

Les observateurs admettent

CUISINIERE

On demande une cuisinière pour un presbytère de ville sur la rive sud. S'adresser à:

M. P. Genest
7, rue de Billy, Bienville

TECHNICIENS DE LABORATOIRE

Un hôpital de 489 lits de la région de Montréal requiert les services de plusieurs techniciens pour ses laboratoires. Qualifications requises: R.T. ou expérience équivalente. Supplément de salaire pour A.R.T. ou B.Sc. Salaire basé sur les années d'expérience. Bénéfices marginaux usuels incluant salaire en maladie et assurance-groupe.

S'adresser au
DIRECTEUR DU PERSONNEL,
Hôpital Général du Christ-Roi de Verdun,
4000 Blvd Lasalle, Montréal (19)
Tél.: 766-3505

NOËL CINELAND

LENTILLE ZOOM

CINÉMA à DOMICILE

TOUT ce qu'il vous faut pour faire vos propres films

Magnifique ENSEMBLE votre pour seulement \$169.95

Cet ensemble comprend:

- * CINE-CAMERA Cineland, 8mm, avec poignée de sûreté et étui
- * PROJECTEUR "SeKonic" 8mm
- * ECRAN PERLE (30x40") "Sun Gun"
- * LAMPE à RAYONS "Sun Gun"
- * Un film en couleurs
- * Un film "dessins animés"

Valeur comparable \$216.50

Nous avons également en magasin un très beau choix de:

- Caméra
- Ciné-caméra
- Projecteur
- Sac-étui
- Trépied
- Photomètre
- Editeur
- Ecran perle
- Lampe
- Déclatage

Vous pouvez commander en notre magasin spécialisé en matériel cinématographique.

Plan de mise-de-côté
Facilités de paiement

Au Royaume de la CAMERA
359 Est, Boul. Charest, Qué.

SPARTON

POUR LES FETES

LE "GRENOBLE"

Le motif espagnol fait de ce modèle un meuble d'une grande beauté, en noyer dans un style authentique. Radio AM/FM 32 lampes. Gros haut-parleurs jumelés de 10" et tweeters de 2 1/2". Contrôle d'équilibre; multiples disques. Tourne-disques avec aiguille à diamant, et grand espace pour les disques.

Longueur 50 1/2" - Hauteur 29" - Profondeur 16"

LE "AJAX"

Meuble en bois massif au riche grain noyer avec riche tissu de grille horizontale sur toute la largeur. Ce modèle utilise une lampe écran fusonnée de 23" à angle large et met en vedette les fonctions de 32 lampes. Parmi ses autres caractéristiques, mentionnons un coupe-circuit automatique de surcharge, le châssis très stable de Sparton monté à la main, avec transformateur de puissance et l'exclusif syntonisateur triode "Guided Grid" à contacts en or. Gros haut-parleur de 8" x 4", monté à l'avant assurant une tonalité superbe.

Longueur 31 1/2" - Hauteur 32 1/2" - Profondeur 14"

Heures d'affaires:
8 h. a.m. à 5 h.
30 p.m. de lundi
au samedi inclusivement.

Terreau & Racine
L T E E

196 rue St-Paul — Québec — Tél.: 692-0220